



Voir ce qu'a dit de ce Manuel M[r]. Rousset, dans le journal de Mercure, tom. 70. page 150

MANUEL
POUR LE SERVICE
DES MALADES,
OU
PRÉCIS DES CONNOISSANCES
nécessaires aux personnes chargées du soin des malades, femmes en couche, enfans nouveaux-nés, &c.

PAR M. CARRERE,

Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Professeur royal émérite en Médecine, Censeur royal, ancien Inspecteur-général des Eaux minérales de la Province du Roussillon & du Comté de Foix, ci-devant Directeur du Cabinet d'Histoire naturelle de l'Université de Perpignan, de la Société royale de Médecine, des Académies de Toulouse, de Montpellier, des Curieux de la Nature, &c.

NOUVELLE ÉDITION.



A PARIS,
Chez LAMY, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXXVII.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.



AVANT-PROPOS.

Cet Ouvrage avoit été déja présenté à la Société Royale de Médecine, & approuvé par cette Compagnie, lorsque j'appris que M. May, *Médecin Allemand, avoit publié, depuis quelques années, un Ouvrage sur le même sujet; je desirai de le voir & de le parcourir, soit pour y puiser de nouvelles lumières, soit pour savoir si le plan que j'avois suivi, les vues que j'avois proposées & les moyens que j'avois conseillés étoient les mêmes que ceux de ce Médecin. Je suspendis en conséquence l'impression de la première Édition; je fis venir l'Ouvrage d'Allemagne, & je le parcourus.*

Il est écrit en Allemand, & a pour titre: Instruction pour les garde-malades; *Manheim*, 1784, *in-8°. Mais il n'a presque rien de commun avec celui que je publie.*

L'Auteur y entre dans de longues discussions de chimie & de physique, que j'ai évitées, comme étant au-dessus des connoissances des personnes auxquelles ce Livre est destiné.

Il recommande aux gardes-malades de ne pas faire la médecine, & cependant il leur enseigne les remèdes qu'elles doivent employer dans les différentes circonstances. Je me suis abstenu, au contraire, de tout précepte à cet égard: j'en ai craint les inconvéniens; je me suis borné au simple mécanisme nécessaire aux garde-malades.

Il recommande, comme moi, la pureté de l'air de la chambre des malades; mais il conseille des moyens que je proscris.

Il ne parle presque point des objets dont je m'occupe dans les Chapitres III, IV, V & VI; & le peu qu'il en dit, differe entierement de la maniere dont je les traite.

Il s'occupe très-longuement d'une grande quantité d'objets minutieux & peu importans, qui peuvent peut-être convenir à la nation Allemande, mais qui ne sauroient se rapporter à nos usages.

Il indique, pour les différentes maladies, une très-longue suite d'alimens, dont le nom n'est pas seulement connu en France,

& dont la nature ne ſauroit ſe concilier avec nos goûts & nos uſages : j'ai ſimplifié au contraire cet objet, & j'ai cherché à le mettre à la portée de tout le monde.

Enfin, il donne beaucoup de raiſonnemens & peu de préceptes ; ceux-ci ſont même noyés dans une foule de digreſſions très-prolixes, ſouvent étrangeres au ſujet, & de répétitions fréquentes : j'ai évité au contraire toute ſorte de digreſſions ; j'ai ſimplifié & abrégé les raiſonnemens, & je me ſuis borné aux préceptes ; j'ai cherché même à être concis, pour faciliter la lecture de mon Ouvrage aux perſonnes auxquelles il eſt deſtiné.

J'ai cru devoir entrer dans ces détails, afin qu'on ne confondît point mon Ouvrage avec celui dont je viens de parler ; ſi j'avois pu y puiſer quelques lumieres, j'en aurois profité, & j'aurois indiqué la ſource où je les aurois priſes ; mais je n'y ai rien trouvé qui pût m'être utile.

Cet Ouvrage a été contrefait dans plusieurs endroits ; j'en connois deux contrefaçons qui sont remplies de fautes ; j'aurois pu les faire tomber en faisant des changemens à l'Edition que je publie aujourd'hui ; mais je m'en abstiens volontiers. La promptitude avec laquelle la première Édition a été épuisée, l'empressement de MM. les Intendans des Provinces à la répandre dans leurs Généralités, les nouveaux ordres que je viens de recevoir du Gouvernement pour rendre cette distribution plus générale & plus étendue, & la traduction qui en a déjà été faite dans trois Langues différentes, suffisent pour satisfaire l'amour-propre d'un homme qui trouve dans l'utilité générale & l'approbation publique, la récompense la plus flatteuse de ses travaux.



EXTRAIT des Regiſtres de la Société Royale de Médecine.

NOUS avons été chargés, par la Société Royale de Médecine, d'examiner un Ouvrage de M. Carrere, notre Confrère, qui a pour titre : *Manuel pour le ſervice des malades.*

Après une courte introduction, dans laquelle Monſieur Carrere fait voir les inconvéniens qui réſultent de l'impéritie des perſonnes chargées ordinairement de ſoigner les malades, & les avantages qu'il y auroit à leur donner une inſtruction relative à leurs fonctions, il entre en matiere, & diviſe ſon ouvrage en ſept Chapitres.

Le premier préſente un tableau des qualités néceſſaires à ces perſonnes. M. Carrere ſuit les différentes circonſtances qui exigent des qualités différentes, eu égard à elles-mêmes, aux malades, aux maladies, aux remedes & aux gens de l'art.

Le ſecond Chapitre concerne la conduite particuliere des perſonnes chargées du ſoin des malades : les objets qui doivent la diriger, ſont très-multipliés ; M. Carrere ne fait que les indiquer, & renvoie au Chapitre précédent & aux

ſuivans, dans leſquels il donne tous les détails qui peuvent y être relatifs.

Le troiſieme Chapitre traite des ſoins particuliers qu'on doit donner aux malades. M. Carrere entre ici dans des détails aſſez étendus, en ſuivant l'ordre de pluſieurs ſous-diviſions.

Il expoſe d'abord les ſoins particuliers qu'exigent les différentes maladies, eu égard à la différence de leur caractère: après quoi il s'occupe de ceux qui ſont relatifs à quelques circonſtances des maladies, & il examine en détail & ſucceſſivement ceux qui concernent les friſſons, la ſoif, les nauſées & vomiſſemens ſpontanés, les foibleſſes & ſyncopes, & les évacuations critiques. En parlant de ces dernieres, il parcourt les différentes évacuations, les urines, l'expectoration, les évacuations alvines, les hémorragies & les ſueurs: celles ci y ſont traitées avec beaucoup d'étendue. Il paſſe enſuite aux ſoins qui peuvent concourir à la tranquillité & au ſoulagement des malades, comme ce qui concerne les évacuations alvines, le vomiſſement, les fantaiſies des malades, l'arrangement de leur lit, les moyens de diminuer le déſagrément des remèdes, &c. Il termine ce Chapitre par un examen des ſoins relatifs aux individus: il expoſe ici

principalement ceux qu'il faut donner aux femmes en couche & aux enfans nouveaux-nés.

Le quatrieme Chapitre n'est ni moins important, ni travaillé avec moins de soin : on y trouve, dans le plus grand détail, & au moyen de plusieurs sous-divisions, non-seulement un tableau de tous les objets qui doivent fixer l'attention des personnes qui sont auprès des malades, soit pour diriger leur propre conduite, soit pour être en état de rendre un compte exact aux gens de l'art, mais encore des préceptes courts & instructifs sur la maniere de bien observer.

M. Carrere s'y occupe d'abord des observations à faire sur le pouls : il y apprend la maniere de l'explorer ou tâter ; il en indique les différences générales, les parcourt successivement, en détermine les especes diverses, donne les signes propres à les faire distinguer les unes des autres : il désigne les variétés particulieres du pouls, eu égard à l'âge, au sexe, au tempérament, à plusieurs autres circonstances, & celles qui sont habituelles chez quelques individus. Ces détails sont suivis d'un tableau des observations à faire sur la fievre : on apprend ici à connoître la marche de la fievre, ses

différences eu égard aux maladies aiguës & chroniques, les états qu'on peut confondre avec la fievre, & qu'on doit cependant diſtinguer, enfin la maniere d'obſerver les ſymptômes du commencement des fievres, des accès & des redoublemens. On trouve enſuite les obſervations à faire ſur les évacuations, ſoit en général, ſoit en particulier, que l'Auteur ſuit l'une après l'autre. Enfin il s'occupe des obſervations à faire ſur quelques ſymptômes des maladies, comme le froid ou friſſon, l'état de la langue, de la reſpiration, de la voix, de la peau, &c., & ſur les ſymptômes critiques.

Le cinquieme Chapitre traite de l'adminiſtration des médicamens : M. Carrere y enſeigne d'abord les précautions particulières qu'exige l'uſage de chaque eſpece de médicament : il ſuit en détail les médicamens internes & externes. Parmi les premiers, il parle des poudres, ſels, pilules, potions, juleps, émétiques, purgatifs ; & parmi les derniers, des frictions, cataplaſmes, fomentations, embrocations, panſemens des véſicatoires & cauteres, lavemens & ſangſues : il indique enſuite les momens les plus favorables pour l'adminiſtration de chacun d'eux, & les cas où il faut en ſuſpendre l'uſage.

Le sixième Chapitre concerne la préparation des médicamens & alimens.

L'Auteur traite d'abord des remedes internes, & dans le plus grand détail des tisanes, apozêmes, sucs d'herbes, potions, juleps, purgatifs, avec des remarques générales, très-intéressantes, sur les décoctions & les infusions. Chacune de ces divisions comprend plusieurs sous-divisions, qui traitent en particulier des différentes especes de médicamens : par exemple, à l'article des tisanes, M. Carrere enseigne à préparer les tisanes végétales, animales & minérales, & entr'autres la tisane émétisée, celle d'antimoine, l'eau ferrée, l'eau de veau, l'eau de poulet, l'hydrogale, l'hydromel, la décoction blanche de Sydenham, les émulsions, les tisanes émulsionnées, l'orgeat, le lait d'amandes, le petit lait : en parlant des purgatifs, il indique la préparation des sels, pilules, émulsions, sirops, ratafias, potions & tisanes qu'on fait avec des purgatifs : il donne même la maniere particuliere de préparer quelques médicamens de cette classe, comme l'électuaire de manne, celui de casse simple & composé, un sirop & un ratafia purgatif pour les enfans, la tisane de

tamarin, celle de caſſe émulſionnée.

Il paſſe enſuite aux remedes externes, & traite ſucceſſivement de la préparation des fumigations, embrocations, fomentations, cataplaſmes, ſuppoſitoires & lavemens.

Il termine ce Chapitre par ce qui concerne la préparation des alimens pour les malades & les convaleſcens : il commence par des regles générales ſur la maniere de faire les bouillons : il les diſtingue en nourriſſans & médicamenteux ; il rapporte aux premiers ceux de viande, de poiſſon, de pain & de graines farineuſes ; & aux derniers, ceux de grenouilles, d'écreviſſes, de limaçons, de mou de veau, de vipere & de tortue : il indique la préparation de chacun d'eux. Il enſeigne enſuite celle des conſommés, coulis, gelées animales & végétales, & crêmes, ſoit à l'eau, ſoit avec des graines farineuſes, ſoit en forme de panades.

Les préceptes que M. Carrere donne dans ce Chapitre, ſont clairs, précis & ſuffiſans pour que chacun puiſſe préparer avec ſuccès ces différens médicamens & alimens.

Le ſeptieme Chapitre indique les précautions qu'on peut mettre en uſage pour ſe garantir des maladies contagieuſes : il

y eſt traité ſucceſſivement des moyens de purifier l'air de la chambre des malades, de ceux qui peuvent diminuer le nombre & l'activité des miaſmes putrides qui s'élevent du corps & des excrétions des malades, & de ceux que les garde-malades peuvent employer pour elles-mêmes.

Les détails ſont ſi multipliés & ſi variés dans cet ouvrage, que nous ne pourrions en rendre un compte plus étendu, ſans excéder beaucoup les bornes que nous devons nous preſcrire : ils ſont en général exacts, utiles, bien préſentés, expoſés d'une manière claire & préciſe, & à la portée de tout le monde. Ils paroîtront peut-être minutieux aux gens de l'art ; mais ce n'eſt pas pour eux que M. Carrere a écrit : il ne s'eſt propoſé que d'inſtruire les particuliers qui ſe chargent du ſoin des malades, & pour leſquels les détails ne ſauroient être aſſez multipliés ; il nous paroît qu'il a rempli ſes vues d'une maniere ſatisfaiſante. On ne peut que lui ſavoir gré du courage avec lequel il a ſurmonté le dégoût que devoit lui offrir un ſujet minutieux & peu agréable pour un homme de l'art, que les Médecins ont peut-être trop négligé, & qu'ils ont regardé comme au-deſſous d'eux.

En général, cet ouvrage, qui nous manquoit juſqu'ici, ne peut qu'être très-utile, non-ſeulement aux garde-malades & infirmiers, mais même aux ſages-femmes & curés des campagnes, aux communautés religieuſes, aux maiſons où on peut être dans le cas de ſoigner des malades, & à toutes les perſonnes dont la fortune modique les oblige à porter de l'économie dans la préparation des médicamens qui leur ſont néceſſaires. Il ſeroit à deſirer qu'il fût répandu avec profuſion, & principalement dans les campagnes, pour leſquelles il paroît ſur-tout être ſpécialement deſtiné.

Nous croyons en conſéquence qu'il mérite l'approbation de la Société Royale, & d'être publié ſous ſon privilége.

Au Louvre, le 25 Juillet 1786.

GEOFFROY, ANDRY, THOURET.

Certifié véritable & conforme à l'original & aux concluſions de la Compagnie.

A Paris, le 28 Juillet 1786.

VICQ D'AZYR, *Secrétaire perpétuel.*

Le Privilége ſe trouve dans le ſecond volume des Mémoires de la Société Royale de Médecine.



MANUEL POUR LE SERVICE DES MALADES.

LES soins qu'on donne aux malades contribuent souvent, autant que les remedes, à la guérison des maladies; ils exigent des connoissances particulieres, qui seules peuvent les rendre utiles; mais ce genre de service est livré généralement à une classe dépourvue de lumieres, & qui néglige & est même dans l'impuissance de les acquérir. Le gouvernement n'a point porté encore ses vues sur cet objet; nous n'avons aucun établissement destiné à procurer aux personnes qui se chargent du soin des malades, une instruction propre à les diriger dans une carriere qu'elles ne connoissent point. C'est rendre un service à l'humanité, que de leur présenter un tableau

des préceptes les plus essentiels, où elles puissent puiser les connoissances qui leur sont nécessaires.

Témoin des inconvéniens fréquens de l'impéritie des garde malades, des suites fâcheuses qui en résultent, de l'issue funeste des maladies qui en est quelquefois la suite, j'ai desiré depuis longtems qu'on formât des établissemens où elles pussent puiser une instruction utile, & qu'on établît une police relative à leurs fonctions; j'ai présenté même au gouvernement un tableau des motifs qui en démontrent la nécessité, & des moyens propres à y parvenir; mais des objets sans doute plus importans l'ont empêché jusqu'ici de s'en occuper. En attendant que la bienfaisance de notre Monarque puisse s'étendre jusques-là, j'ai cru devoir réunir sous un même point de vue, & dans un ordre clair & facile, les préceptes dont la connoissance est indispensable pour les personnes qui se livrent au service des malades.

En traçant ce tableau, je me suis attaché à le simplifier, pour le mettre à la portée des personnes auxquelles il est destiné; je l'ai abrégé autant qu'il m'a été possible, pour en faciliter l'étude;

ce ſera comme un ouvrage portatif, qu'on pourra conſulter dans tous les tems & tous les lieux. Quoique deſtiné ſpécialement aux garde-malades, il pourra être encore utile à toutes les perſonnes qui ſe trouveront auprès des malades, aux maiſons religieuſes, aux colléges, aux ſéminaires, aux communautés, aux chirurgiens & aux ſages-femmes répandus dans les campagnes, aux Curés des villages, qui pourront y puiſer des inſtructions pour leurs paroiſſiens, aux Seigneurs des paroiſſes, ſur-tout à ceux qui ſe font un devoir de venir au ſecours de leurs vaſſaux dans leurs infirmités.

Je diviſerai cet Ouvrage en ſept Chapitres. Dans le premier j'indiquerai les qualités néceſſaires aux perſonnes qui ſe conſacrent au ſervice des malades; dans le ſecond, je tracerai le plan de la conduite qu'elles doivent tenir; le troiſieme ſera relatif aux ſoins particuliers eu égard aux malades, aux maladies & aux accidens des maladies; le quatrieme contiendra un précis des obſervations qu'elles doivent faire; le cinquieme roulera ſur l'adminiſtration des remedes preſcrits par les gens de l'art; le ſixieme concernera la préparation des remedes qu'on peut faire dans les maiſons particulieres ſans

avoir recours aux apothicaires, & ſurtout dans les lieux où il n'y en a point; le ſeptieme indiquera les précautions qu'on peut employer pour ſe garantir des maladies contagieuſes.

CHAPITRE PREMIER.

Qualités néceſſaires aux garde-malades.

LES qualités néceſſaires aux garde-malades ſont relatives à cinq objets, à elles-mêmes, aux malades, aux maladies, aux remedes & aux gens de l'art.

§. I.

Eu égard à elles-mêmes.

La propreté & la tempérance ſont les deux qualités les plus importantes; la premiere plaît aux malades les prévient en faveur des perſonnes chargées de les ſoigner, leur inſpire plus de confiance, leur donne l'eſpoir d'être tenus proprement; la dernière prévient les fautes qui pourroient être la ſuite des excès qui arrivent quelquefois, & dont on ne ſauroit ſe garantir avec trop de ſoin.

§. II.

Eu égard aux Malades.

Il eſt important de gagner la confiance des malades ; c'eſt le moyen d'obtenir d'eux beaucoup de choſes auxquelles ils ſe refuſent quelquefois : l'art de les perſuader peut conduire à leur tranquillité & à leur guériſon.

La maladie change ſouvent ou altère leur caractère, leur donne des momens d'humeur ou de caprice, des mouvemens d'impatience, même quelquefois de bruſquerie ; on ne doit leur oppoſer que la douceur & la patience ; la contrariété augmenteroit leur agitation & aggraveroit leurs maux.

La longueur ou la violence du mal les jette quelquefois dans le découragement. Il eſt néceſſaire de les ranimer, de les ſoutenir, & on ne peut y parvenir qu'en montrant ſoi-même du courage, un viſage tranquille & aſſuré, & une entiere confiance aux remedes qui leur ſont preſcrits.

Les perſonnes chargées de ſoigner les malades, ſont ſouvent les témoins néceſſaires des petites tracaſſeries intérieures, des diviſions des familles, de circonſtances relatives aux affaires : elles

doivent s'accoutumer à garder le ſilence le plus profond ſur tout ce qui ſe paſſe ſous leurs yeux. La diſcrétion leur eſt ſur-tout néceſſaire dans les maladies ou accidens particuliers qui peuvent intéreſſer l'honneur des familles ou des individus.

Je n'ai parlé juſqu'ici que des qualités morales : il en eſt d'autres qui ne ſont pas moins importantes ; telles ſont la vigilance, les ſoins particuliers, les attentions.

Une garde-malade doit veiller conſtamment à ce qui ſe paſſe de la part du malade, à tout ce qui ſurvient eu égard à la maladie & à ſes accidens ou ſymptômes, à tout ce qui eſt relatif à la préparation, à l'adminiſtration & aux effets des remedes, enfin aux beſoins particuliers des malades.

Elle doit toujours être prête à aller à leur ſecours, à prévenir leurs beſoins, à les aider ou ſoulager dans leurs mouvemens. Les petits ſoins, les attentions particulieres les flattent & contribuent à leur tranquillité. Il ne faut point cependant trop les multiplier ; ils pourroient devenir fatigans & incommodes. Il eſt néceſſaire ici d'étudier le caractere des malades & de s'y prêter avec adreſſe ;

il en eſt qui aiment qu'on s'occupe d'eux; il en eſt d'autres qui veulent être tranquilles, livrés à eux mêmes, & qui ſeroient incommodés par des ſoins trop empreſſés. Il faut ſavoir ſe conduire d'après la connoiſſance qu'on a de leur façon de penſer, & varier l'eſpece & l'étendue des ſoins eu égard aux déſirs de chaque individu.

On peut rapporter ici l'adreſſe & la dextérité néceſſaires à une garde-malade pour arranger les malades dans leur lit, pour les placer dans la ſituation qui leur convient le plus, pour les aider dans leurs beſoins. Ces deux qualités contribuent beaucoup à diminuer les fatigues que les moindres mouvemens occaſionnent dans les grandes maladies, & à procurer aux malades un bien-être momentané qui leur fait plaiſir & les ſoulage.

§. III.

Eu égard aux maladies.

Une des fonctions importantes des gardes-malades, conſiſte à obſerver continuellement le cours & les changemens de la maladie, la marche & l'eſpece des ſymptômes & des accidens qui l'accompagnent ou qui ſurviennent, l'eſpece, la qualité & la quantité des évacuations, &

l'effet des remedes : elles doivent être en état d'en rendre compte aux perſonnes de l'art chargées de diriger le traitement. Cela ſuppoſe en elles deux qualités bien eſſentielles, une attention ſoutenue à tout ce qui ſe paſſe ou ſurvient, & une intelligence ſuffiſante pour bien ſaiſir les différentes nuances des choſes à obſerver : la premiere ne dépend que de leur zele & de leur propre volonté ; elles peuvent puiſer la derniere dans les notions qu'elles trouveront dans les Chapitres ſuivans.

§. IV.

Eu égard aux remedes.

L'adminiſtration des remedes preſcrits par les gens de l'art, & la préparation de ceux qui peuvent être faits à moins de frais chez les malades, ſont encore partie des fonctions des garde-malades. La premiere exige beaucoup d'exactitude, ſoit pour ne rien changer à la nature, la combinaiſon & l'ordre des remedes, ſoit pour ne point négliger le moment où il faut les donner. La derniere ſuppoſe des connoiſſances particulieres que je donnerai dans le ſixieme Chapitre, & exige une adreſſe

& une intelligence qu'elles peuvent acquérir par l'habitude.

§. V.

Eu égard aux gens de l'art.

Les garde-malades ne ſont ni les médecins, ni les chirurgiens des malades; leurs fonctions ſe bornent à aider ces derniers dans leurs beſoins, à rendre compte aux gens de l'art de ce qu'elles ont obſervé, & à employer les remedes qu'ils preſcrivent. Elles doivent ſe regarder comme de ſimples inſtrumens dont on ſe ſert pour adminiſtrer aux malades les ſecours qu'on juge néceſſaires. Il leur faut par conſéquent beaucoup d'exactitude dans le compte qu'elles ont à rendre au médecin, beaucoup d'attention à ce qu'il preſcrit, & beaucoup de docilité pour ſuivre ſes avis.

CHAPITRE II.

De la conduite particuliere des garde-malades.

LA conduite que les garde-malades doivent tenir, ſe déduit aiſément de ce qui a été dit dans le Chapitre précé-

dent ; les détails dans leſquels je pourrois entrer, ne ſeroient qu'une répétition des préceptes que j'ai déjà tracés ; il ſuffira d'en préſenter ici une récapitulation ſuccinte.

Elle conſiſte à gagner la confiance des malades, à employer toujours la voie de la douceur & de la perſuaſion, à ſupporter avec patience les mouvemens d'humeur qui ſont ſouvent l'effet de la maladie, à leur inſpirer du courage & de la réſignation contre leurs maux & de la conſtance dans l'uſage des remedes, à éviter d'entretenir les craintes aſſez ordinaires parmi eux ſur les ſuites de la maladie, à garder un ſecret inviolable ſur tout ce qui ſe paſſe ſous leurs yeux, à être toujours prêtes à donner leur ſecours aux malades, & à redoubler leurs ſoins & leurs attentions eu égard aux circonſtances.

En l'abſence des médecins, elles doivent obſerver ce qui ſe paſſe, & en leur préſence, leur rendre un compte exact de leurs obſervations, écouter, & ſaiſir ce qu'ils preſcrivent pour l'exécuter enſuite avec exactitude.

Il eſt des garde-malades, qui, par une ſuite d'un amour-propre déplacé, ou perſuadées d'un mérite qu'elles n'ont point,

point, s'oublient jufqu'à cenfurer la conduite des médecins, & à faire de leur propre mouvement des changemens aux remedes qu'ils ont prefcrits. Elles doivent au contraire fe rappeler fans ceffe qu'elles n'ont ni affez d'intelligence, ni affez de connoiffances pour diftinguer le caractere des maladies, pour apprécier les changemens qui furviennent, pour établir les indications qui en réfultent, pour déterminer les fecours propres à les remplir, pour connoître les vertus particulieres des médicamens, pour en faire les combinaifons néceffaires eu égard aux différens cas, pour en prévoir & apprécier les effets.

Elles doivent fe borner à exécuter fidellement ce qu'on leur prefcrit. En s'écartant de cette route, elles peuvent faire un mal irréparable; la cenfure qu'elles oferoient fe permettre fur la conduite des médecins, pourroit détruire la confiance des malades, leur infpirer des craintes, augmenter leurs inquiétudes, énerver leur courage, autorifer leur indocilité, & aggraver par conféquent leur maladie; les changemens qu'elles feroient aux remedes prefcrits, pourroient avoir des fuites fâcheufes, foit en donnant des remedes contre-

indiqués, par conſéquent nuiſibles, ſoit en négligeant les remedes néceſſaires.

CHAPITRE III.

Des ſoins particuliers eu égard aux malades, aux maladies & aux accidens des maladies.

Les individus, les maladies & leurs accidens ne ſe reſſemblent point; on doit varier les ſoins eu égard aux circonſtances. J'ai déjà parlé du caractère particulier des malades, & de la variation qu'il exige dans la conduite des garde-malades. Il n'eſt pas poſſible de ſuivre ici toutes les nuances différentes qui doivent faire varier les ſoins de ces dernieres, les détails en ſeroient trop étendus & deviendroient enfin trop minutieux; je me bornerai à quelques exemples.

Article premier.

Des ſoins relatifs à quelques circonſtances des maladies.

Nous parlerons ici du friſſon, de la ſoif, des évacuations critiques, de

ſueurs en particulier, & de quelques autres accidens qui ſurviennent dans les maladies.

§. I.

Friſſons dans les maladies.

Les friſſons ſurviennent dans différens cas, différentes maladies & différentes époques des maladies; ils ſont accompagnés d'une contraction ou d'une foibleſſe apparente du pouls.

Il regne un préjugé aſſez général ſur cet état; on croit qu'il eſt néceſſaire d'exciter le mouvement du ſang, de ranimer le malade, de ſoutenir ſes forces, de le réchauffer; dans ces vues, on emploie le vin, les cordiaux, même les ſpiritueux: mais cette méthode peut avoir des ſuites fâcheuſes.

Le friſſon ſurvient dans quatre cas différens; 1°. au commencement des accès des fièvres intermittentes; 2°. quelquefois au commencement des redoublemens des fièvres continues exacerbantes; 3°. ſouvent il eſt l'effet & le ſigne d'une ſuppuration interne; 4°. quelquefois il ne dépend que d'un état ſpaſmodique du genre nerveux, & il conſtitue un état vraiment convulſif.

Dans chacun de ces quatre cas, les

cordiaux & les échauffans peuvent être dangereux.

Dans les deux premiers, le frisson n'est pas un vrai froid ; il est plutot spasmodique, il est toujours accompagné du resserrement des vaisseaux & d'une lenteur dans le mouvement du sang. Les échauffans augmenteroient l'irritation, la constriction, la gêne dans le cours des fluides ; en accélerant dans cet état le mouvement du sang, ils pourroient donner lieu à des engorgemens ; ils rendroient la fievre qui doit suivre, bien plus vive, & la chaleur qui doit l'accompagner, plus seche, plus âcre & plus brûlante.

Dans le troisieme cas, les échauffans ne sauroient remédier à la suppuration interne, qui donne lieu au frisson ; ils ne peuvent par conséquent en empêcher, ni en détruire l'effet ; ils pourroient au contraire, en augmentant l'action des solides, & en accélérant le mouvement des fluides, donner lieu à une augmentation de fiévre, de chaleur, même quelquefois à une inflammation des parties voisines du siege de la suppuration.

Le dernier cas suppose un état de spasme, d'éréthisme, qui ne pourroit que s'aggraver par l'usage des remedes échauffans.

On doit donc éviter avec le plus grand ſoin d'employer les médicamens de ce genre ; on doit le faire avec d'autant plus de raiſon, que l'expérience nous apprend que le friſſon devient ſouvent plus fort, plus long & plus fâcheux par l'uſage de ces remedes. On ne doit ſe permettre dans cet état que de ſimples boiſſons délayantes, qu'il faut donner de la maniere qui ſera indiquée dans le §. ſuivant. Il y a un autre moyen, qu'on met quelquefois en uſage avec ſuccès & qui ne préſente aucun danger ; il conſiſte en des frictions ſur les extrémités, avec les mains, un linge chaud, ou une étoffe de laine fine.

§. II.

Soif dans les maladies.

Je ne parlerai point ici de la ſoif qui accompagne l'état de chaleur dans les fievres ; je me bornerai à celle qui ſe fait ſentir avec le friſſon.

Quelquefois le friſſon eſt produit par un état ſpaſmodique du genre nerveux ; il exige une boiſſon délayante & abondante ; mais comme cet état eſt ordinairement habituel, ou au moins revient ſouvent, on a le tems de conſulter les gens de l'art, & on doit s'en tenir à ce qu'ils preſcrivent.

Il n'en eſt pas de même de la ſoif qui accompagne le friſſon du commencement des accès dans les fièvres intermittentes & des redoublemens dans les fievres continues exacerbantes; ce ſymptôme ſe fait ſentir quelquefois avec force; les malades demandent à boire & deviennent très-preſſans, & on a ſouvent de la peine à réſiſter à leurs importunités. On ne doit ſe permettre alors que des boiſſons délayantes, telles que celles qui ont été déja indiquées; mais il y a deux précautions à obſerver dans leur adminiſtration.

1°. Il faut les faire légérement tiédir; ſi elles étoient froides, elles ne calmeroient point la ſoif, augmenteroient le friſſon, & pourroient rendre le cours du ſang encore plus difficile.

2°. Il faut les donner en très-petite quantité chaque fois & les réitérer plus ſouvent; avalées à trop forte doſe, elles occaſionneroient une diſtenſion trop conſidérable & trop prompte de l'eſtomac, qui eſt alors dans un état de contraction, & augmenteroient les anxiétés & le malaiſe, qui accompagnent ordinairement cet état; elles pourroient encore déterminer le vomiſſement, auquel le malade eſt alors pour l'ordinaire aſſez diſpoſé;

elles feroient rejetées tout de fuite, & loin de remplir l'indication qu'on fe propofe, elles ne feroient que fatiguer le malade.

§. III.

Naufées & vomiffemens fpontanés.

Il furvient dans les maladies deux efpeces de vomiffement fpontané; l'un eft *fpafmodique*, & l'autre *humoral*; le premier dépend d'un état de fpafme, d'éréthifme ou même d'inflammation; le dernier eft produit par la cacochylie des premieres voies, c'eft-à-dire, par la collection des matieres putrides, bilieufes ftagnantes, ou de vers dans l'eftomac. Il eft néceffaire de les diftinguer l'un de l'autre.

Le vomiffement *humoral* eft accompagné de la fétidité ou l'amertume de la bouche, d'un état pâteux de la langue, du palais & des gencives, de la blancheur de la langue, de renvois amers, fétides, nidoreux ou aigres, fur-tout s'il a été précédé par quelque excès dans la quantité ou la qualité des alimens, ou par une indigeftion.

Le vomiffement *fpafmodique* ne préfente aucun de ces fymptômes, & eft accompagné le plus fouvent de chaleur aux

entrailles, de tenſion, ou météoriſme au bas-ventre, de la dureté du pouls, d'une ſoif ardente, de la ſécherеſſe de la langue & du goſier, d'une chaleur brûlante & de l'aridité de la peau, quelquefois de mouvemens convulſifs.

Le vomiſſement *ſpaſmodique* exige les remèdes propres à combattre la cauſe interne qui y donne lieu; c'eſt aux gens de l'art à les choiſir: on ne doit rien ſe permettre ſans leur avis, ni même la ſimple boiſſon d'eau tiede, à laquelle on a ordinairement recours; en augmentant le vomiſſement, elle produiroit des efforts inutiles, fatigueroit beaucoup le malade, & aggraveroit ſa maladie.

Le vomiſſement *humoral* indique l'uſage des émétiques; mais ce n'eſt point aux garde-malades à les preſcrire; elles doivent ſe borner à l'aider & à le ſoutenir par une ample boiſſon d'eau tiede, qui ſuffit ſouvent pour produire des évacuations abondantes & ſalutaires.

Les principes qui viennent d'être établis ſur le vomiſſement, doivent être appliqués aux nauſées qui arrivent quelquefois dans les maladies, & qui ſont auſſi de deux eſpèces, *ſpaſmodiques* & *humorales*. On peut, à l'égard de ces dernieres, ajouter un peu d'huile d'o-

lives dans quelques uns des verres d'eau tiede qu'on donne au malade ; le vomiſſement en devient plus aiſé, & le malade eſt plus tôt ſoulagé.

§. I V.

Foibleſſes & ſyncopes.

Les foibleſſes, les évanouiſſemens, les ſyncopes qui ſurviennent dans les maladies, donnent lieu à des erreurs qui ont ſouvent des ſuites funeſtes ; on a recours ſur-le-champ à des cordiaux, à des ſpiritueux, qu'on regarde comme propres à ranimer le principe vital ; on en fait boire au malade ; on lui en fait reſpirer par le nez ; on lui en applique ſur les tempes & ſur la région de l'eſtomac ; mais il eſt aiſé de faire voir combien cette pratique peut devenir dangereuſe.

Ces accidens ne dépendent pas toujours d'une perte réelle des forces : ils ſont quelquefois la ſuite d'un état vraiment ſpaſmodique. Il faut diſtinguer l'exſolution, de l'oppreſſion des forces ; dans l'exſolution, la privation des forces eſt réelle ; dans l'oppreſſion, elle n'eſt qu'apparente ; le premier état dépend de l'appauvriſſement réel des fluides,

de l'épuiſement du malade, du défaut ou de la grande débilité d'action des ſolides; le dernier eſt l'effet du ſpaſme du genre nerveux, de l'éréthiſme des ſolides, de la difficulté de leur mouvement, de la conſtriction des vaiſſeaux, de la gêne du cours des fluides.

Le premier état eſt toujours précédé de circonſtances qui ont pu appauvrir la maſſe des fluides & diminuer les forces, tels que des exercices immodérés, une diéte longue & ſévere, des évacuations exceſſives ou ſoutenues pendant long-temps, des maladies longues ou très-graves; il eſt accompagné ordinairement de la pâleur du viſage, de la petiteſſe & de la dépreſſion du pouls, de l'affaiſſement des vaiſſeaux; il ne ſurvient que dans le cours des maladies longues, ou graves, & jamais au commencement, à moins qu'il n'ait été précédé de circonſtances propres à produire un état d'épuiſement.

Le dernier état n'eſt précédé d'aucune des circonſtances qui viennent d'être indiquées; il n'eſt accompagné d'aucun des ſymptômes précédens; la peau conſerve au contraire preſque toujours ſa couleur naturelle, le pouls eſt plein & très ſouvent élevé, quelquefois ce-

pendant ſerré, même déprimé, mais ſans molleſſe, les vaiſſeaux remplis; il paroît toujours dès le commencement de la maladie.

Ces deux états exigent deux conduites différentes; le premier permet & indique même l'uſage, ſoit intérieur, ſoit extérieur, des cordiaux, même des ſpiritueux, s'il eſt porté à un degré conſidérable; mais il faut s'en abſtenir avec le plus grand ſoin dans les cas où ces accidens ſont ſpaſmodiques ou dépendent de la ſimple oppreſſion des forces; ceux ci exigent des remedes bien opposés, qui doivent être laiſſés à la prudence du médecin, & feroient aggravés par l'uſage imprudent des remedes chauds.

§. V.

Evacuations critiques.

Les évacuations qui ſurviennent dans les maladies ſont de deux eſpéces; les unes ſont critiques, les autres ſymptômatiques: j'indiquerai dans le Chapitre ſuivant la manière de les diſtinguer les unes des autres. Je me bornerai ici à faire obſerver que lorſqu'elles ſont critiques, il faut éviter abſolument de les arrêter. Ces évacuations ſont tou-

jours une ſuite des opérations de nature, & conduiſent le plus ſouvent les maladies à une terminaiſon heureuſe; loin de les arrêter ou de les diminuer, on doit chercher à les ſoutenir. On ne ſauroit par conſéquent éviter avec aſſez de ſoin tout ce qui pourroit tendre à les empêcher.

Les évacuations critiques peuvent ſe réduire aux urines, aux garde-robes ou évacuations alvines, à l'expectoration, aux ſueurs & à quelques hémorragies.

Urines.

Les urines deviennent critiques ou par leur quantité, ou par leur qualité, ou par le dépôt dont elles ſe chargent; mais comme il y a peu à craindre qu'on puiſſe les arrêter, je n'entrerai dans aucun détail à leur ſujet.

Expectoration.

L'expectoration eſt la terminaiſon la plus ordinaire des maladies de la poitrine, ſur-tout des affections catarrhales, des maladies inflammatoires, de quelques maladies chroniques. Lorſqu'elle préſente le caractere qui indique qu'elle eſt critique & dont je parlerai dans le Chapitre ſuivant, on doit ſe borner aux

moyens qui peuvent la faciliter. Ces moyens se réduisent à délayer & à détremper l'humeur qui doit fournir la matiere des crachats; ils consistent en une boisson abondante & souvent réitérée, & dans l'usage de quelques adoucissans & souvent de légers incisifs dont le choix doit être fait par le médecin du malade. On doit empêcher seulement dans ce cas les impressions du froid, qui pourroient produire un resserrement subit des organes destinés à l'élaboration & à l'excrétion de la matiere des crachats.

Le froid peut agir de deux manieres, ou par l'action de l'air extérieur, ou par la froideur des boissons; on doit donc avoir soin de tenir le malade chaudement, sur-tout en hiver, & éviter de lui faire prendre des boissons trop froides; ce n'est point cependant qu'il faille donner à ces dernieres un degré de chaleur considérable: il pourroit en résulter un relâchement des organes de l'expectoration, une diminution de leur ressort, une insuffisance de leur action, & par conséquent une excrétion incomplette; il suffit qu'elles aient perdu leur froideur & qu'elles soient ce que le vulgaire appelle *dégourdies*, c'est-à-dire, qu'elles aient une température moyenne entre le froid & le tiéde.

Il y a des cas où il eſt néceſſaire d'exciter le jeu des organes tombés dans le relâchement ou l'inertie ; la ſimple boiſſon eſt alors inſuffiſante, & on ne peut s'empêcher d'avoir recours à des remedes un peu actifs; mais leur choix ne concerne point les garde-malades : il doit être fait par le médecin.

Evacuations alvines.

La nature excite quelquefois des diarrhées ſalutaires, au moyen deſquelles elle pouſſe au-dehors la matiere morbifique. Loin de les arrêter, on doit les favoriſer. La crainte de la foibleſſe dans laquelle le malade peut tomber, ſurtout ſi l'évacuation eſt très-abondante, excite quelquefois des alarmes & fait employer, ſoit intérieurement, ſoit en lavement, quelques remedes qu'on regarde comme indifférens, mais qui peuvent devenir très-dangereux ; tels ſont tous ceux qui peuvent être rangés parmi les aſtringens ; tels ſont encore ceux qui, placés dans une claſſe abſolument oppoſée, occaſionneroient un relâchement trop conſidérable des organes du bas-ventre, & contribueroient ainſi à détruire ou à diminuer leur reſſort ou leur action : on doit éviter les uns & les autres avec le plus grand ſoin.

On ne doit rien faire dans ce cas ; on doit laiſſer agir la nature ; ſi quelque circonſtance particuliere exige quelque remede, ſoit pour ſoutenir le reſſort des organes, ſoit pour favoriſer & augmenter l'évacuation, ſoit pour la diminuer, ſi elle devient exceſſive, c'eſt au médecin ſeul qu'il appartient de le choiſir & de le preſcrire. On peut ſeulement ſe permettre les trois genres de ſecours ſuivans, qui ne peuvent pas nuire & qui peuvent devenir utiles.

Ces évacuations ſurviennent quelquefois vers la fin des maladies, lorſque les malades ſont affoiblis par une longue diéte, & épuiſés par la violence ou la longueur du mal, ou par les différentes autres évacuations qu'ils ont éprouvées ; quelquefois elles deviennent très-abondantes, & très-fréquentes ; elles peuvent alors excéder les malades de fatigue, & augmenter leur épuiſement & leur foibleſſe ; dans ces deux cas, il n'y a point d'inconvénient à ſoutenir les forces du malade au moyen de quelques cuillerées de vin ; mais on doit le choiſir plus ou moins fort, plus ou moins chaud, eu égard au degré de chaleur que le malade éprouve ; plus la chaleur eſt âcre, forte & ſeche, plus le vin doit être léger.

Quelquefois ces évacuations ſont accompagnées de douleurs au bas-ventre, de tranchées vives : on peut ſe permettre alors quelques lavemens adouciſſans, comme avec l'eau ſimple, & deux cuillerées d'huile d'olives, ou avec des décoctions d'herbes émollientes, telles que le ſéneçon, la pariétaire, la mauve, la guimauve, la graine de lin, &c. Il ne faut point employer indifféremment & ſans l'avis du médecin les lavemens préparés avec des ſubſtances animales, comme les décoctions de fraiſe de veau, le bouillon de tripes ; le mucilage qu'ils porteroient ſur les parois des inteſtins, pourroit trop diminuer leur ſenſibilité, les rendre beaucoup moins ſuſceptibles de l'impreſſion qui doit déterminer leur mouvement néceſſaire pour ſoutenir ces évacuations, & donner lieu ainſi à une diminution de ces dernieres.

Enfin, les matieres ſont quelquefois ſi âcres, qu'en ſortant elles portent ſur l'anus une irritation ſouvent douloureuſe, & très-ſouvent ſuivie d'une vive cuiſſon. On peut dans ce cas faire ſur cette partie des lotions fréquentes avec des décoctions émollientes, ou ſimplement avec l'eau tiéde, ou bien l'oindre avec du ſaindoux, du beurre frais, du cérat de

Galien, du beurre de cacao ; on peut employer aussi des suppositoires faits avec ce dernier beurre ou le cérat, qu'on introduit dans l'anus, & qu'on y laisse fondre insensiblement par la chaleur des parties voisines.

Hémorragies.

Les hémorragies critiques arrivent le plus souvent par le nez ou par les hémorroïdes ; il est très-rare qu'elles aient lieu dans les autres parties.

Le cri général est d'appliquer de l'eau bien fraîche, dès qu'on apperçoit un saignement de nez ; mais lorsque cette évacuation est critique, une pareille méthode pourroit devenir dangereuse ; il faut absolument la proscrire : cet accident ne doit point effrayer ; il peut au contraire faire concevoir des espérances heureuses sur l'issue de la maladie ; on doit par conséquent laisser couler le sang & se borner à soutenir la tête du malade. On ne doit excepter de cette regle générale, que le seul cas où l'hémorragie deviendroit trop considérable, & jetteroit le malade dans un état de foiblesse dont on pourroit craindre les suites ; mais ce n'est point aux personnes qui environnent le malade à apprécier cet état & les circonstances qui l'accom-

pagnent ou qui peuvent en être la suite ; elles ne doivent s'en rapporter qu'aux gens de l'art.

On doit dire la même chose du flux hémorroïdal ; mais il y a moins à craindre pour celui ci : on tente bien moins souvent de l'arrêter, & il ne seroit pas aussi aisé d'y réussir ; cependant les impressions subites de l'air froid & de l'eau froide, & les vives passions de l'ame en ont occasionné quelquefois la suppression ; on doit par conséquent éviter les unes & les autres avec soin.

Sueurs.

Les sueurs sont la terminaison la plus ordinaire des maladies, & sur-tout des maladies aiguës ; c'est aussi l'évacuation qu'il est le plus important de soutenir, lorsqu'elle est critique, & qui exige le plus de précautions.

Les impressions du froid seroient ici très-dangereuses ; on peut les éprouver de plusieurs manieres, par la froideur des boissons, par le froid de l'air extérieur, & par la fraîcheur des vêtemens.

Les boissons froides peuvent supprimer tout-à-coup les sueurs, produire même une constriction subite des organes de la déglutition, de la digestion & de la respiration, & donner

lieu ainſi à des maladies inflammatoires, comme on le voit ſurvenir aſſez fréquemment, lorſqu'on avale des boiſſons froides au moment où le corps eſt échauffé ou couvert de ſueur.

Le froid de l'air extérieur peut produire le même effet, & on en éprouve les impreſſions de pluſieurs manieres, ſoit que l'air ſoit réellement froid & que le malade s'y expoſe, ſoit qu'on mette l'air en mouvement, que par là on le raffraîchiſſe, & qu'on lui donne une certaine impulſion vers le corps du malade, comme en faiſant ce qu'on appelle lui donner du vent, ſous prétexte de le rafraîchir; c'eſt ainſi qu'on a vu quelquefois le ſeul mouvement des rideaux du lit arrêter les ſueurs, & donner lieu à des maladies inflammatoires. L'agitation, le mouvement ſur-tout précipité du malade, qui ſe tourne & ſe retourne dans ſon lit, qui ſouleve & laiſſe retomber ſes couvertures pour ſe donner de l'air & ſe rafraîchir, peuvent donner lieu auſſi aux mêmes accidens.

La fraîcheur des vêtemens peut produire les mêmes effets; on peut rapporter ici le froid des chemiſes des malades, des draps dans leſquels on les place, des linges dont on ſe ſert pour les eſſuyer.

Lorſque les ſueurs ſont très-abondantes, & ſur-tout ſe ſoutiennent pendant quelque tems, la maſſe du ſang éprouve une déperdition conſidérable & ſoutenue de ſes parties aqueuſes ; elle ſe deſſeche inſenſiblement, & ne pourroit plus fournir enfin à la ſecrétion de la matiere de ces mêmes ſueurs, ſi on n'y ſuppléoit par une boiſſon abondante ; mais elle doit être ſimplement délayante & préparée de maniere qu'elle ne rafraîchiſſe ni n'échauffe le malade. Telle eſt une décoction de chicorée, de chiendent, de laitue, de courge, &c ; telle eſt l'eau commune, qui a, pour ainſi-dire, les mêmes propriétés que ces décoctions ; tel eſt encore le petit lait clarifié. Il faut en faire boire ſouvent aux malades ; il vaut même mieux en réitérer l'uſage plus fréquemment & en donner chaque fois une moindre quantité.

Il regne un préjugé aſſez général, ſur-tout parmi le peuple ; on ſe perſuade qu'il eſt dangereux de laiſſer le linge mouillé ſur le corps des malades en ſueur, & que les molécules de la ſueur qui ſéjournent ſur la peau contractent une mauvaiſe qualité & deviennent malſaines ; on croit encore que ces molécules,

en séjournant sur la peau, bouchent & ferment les pores, & opposent un obstacle à l'issue de la sueur; de-là vient l'usage, aussi dangereux que généralement répandu, d'essuyer à tous momens les différentes parties du corps des malades en sueur, & de les faire changer de bonnet & de chemise; on s'empresse d'autant plus à le faire, qu'on cede en même-tems à l'impatience & aux prieres des malades, & qu'on croit les soulager. Ils en éprouvent en effet un soulagement; mais il n'est que momentané.

Il résulte au contraire plusieurs inconvéniens de cette méthode.

1°. On ne peut faire changer les malades de chemise, sans leur faire faire des mouvemens assez considérables, sans les découvrir, sans les exposer à l'action de l'air extérieur, sans déterminer sur leur corps une action immédiate d'une colonne d'air: l'impression du froid extérieur appliquée à la surface de leur corps doit nécessairement y produire un resserrement subit, qui est suivi de la suppression de la sueur; quelque chaud que puisse être l'air de la chambre, il l'est toujours infiniment moins que la surface d'un corps échauffé par des couvertures, par le

mouvement intérieur de ſon ſang, par la chaleur interne qu'il éprouve, par la ſueur quelquefois brûlante dont il eſt couvert.

En eſſuyant fréquemment le malade, on emporte les parties aqueuſes, qui, appliquées ſur les orifices des vaiſſeaux excrétoires de la ſueur, les entretiennent dans un état de relâchement néceſſaire à cette évacuation; on diminue l'aptitude de ces vaiſſeaux à recevoir la matiere de la ſueur qui y aborde; on rend ſon excrétion moins facile & par conſéquent moins abondante.

Il eſt donc plus prudent de laiſſer les malades tranquilles, & de ne point les expoſer à la ſuppreſſion d'une évacuation néceſſaire par des ſecours inutiles & adminiſtrés mal-à-propos.

Enfin, un autre préjugé également répandu, fait croire qu'il faut aider & ſoutenir les ſueurs, au moyen d'une boiſſon diaphorétique, c'eſt à-dire, qui pouſſe vers les ſueurs & les augmente; tels ſont le thé, la décoction de racines de buis, de ſcorſonere, de feuilles de bourrache, l'infuſion de capillaire, de fleurs de ſureau, de fleurs de coquelicot, & autres ſemblables. Mais cet uſage peut avoir des ſuites fâcheuſes.

C'eſt ici une évacuation critique ; elle eſt excitée par la nature, qui ſe ſuffit à elle même pour la provoquer & la ſoutenir ; cet état eſt toujours accompagné d'une chaleur intérieure, d'une agitation preſque générale, du mouvement vif & précipité des ſolides & des fluides. On doit ſe borner à aider la nature en fourniſſant à la maſſe du ſang un véhicule ſimplement aqueux, propre à réparer la déperdition de ſéroſité qu'elle éprouve ; les boiſſons diaphorétiques, par conſéquent échauffantes, augmenteroient la chaleur intérieure ; l'action des vaiſſeaux, l'agitation des fluides, rendroient leur mouvement trop précipité ; la ſecrétion de la ſueur ne ſe feroit plus avec la même facilité, ni avec la même abondance, & en croyant ſoulager le malade, on augmenteroit la ſomme de ſes maux. Il eſt prudent de s'en tenir aux boiſſons ſimplement délayantes, dont il a été déjà parlé.

Il eſt cependant des cas où il eſt néceſſaire de venir au ſecours de la nature d'une maniere plus active ; il en ſera parlé à la fin de cet article.

Les principes précédens conduiſent à établir des préceptes généraux, dont l'obſervation eſt indiſpenſable dans tous

les cas où les malades éprouvent des ſueurs critiques

1°. On doit leur donner une boiſſon fréquente & abondante, mais ſimplement délayante, & éviter avec ſoin toutes celles qui pourroient porter dans le corps un nouveau principe de chaleur.

2°. Cette boiſſon ne doit être ni chaude, ni froide, mais ſimplement dégourdie. Si elle étoit froide, elle pourroit ſupprimer la ſueur ; ſi elle étoit chaude, elle pourroit augmenter la chaleur & l'agitation du malade, & produire par une action contraire le même effet que la boiſſon froide. Pendant les chaleurs de l'été, on peut la donner comme elle ſe trouve ; elle eſt aſſez échauffée par la température de l'atmoſphère.

3°. On doit donner à l'air de la chambre du malade une température modérée. Si elle étoit trop froide, l'impreſſion de l'air froid produiroit un reſſerrement des vaiſſeaux perſpiratoires & la ſuppreſſion de la ſueur ; ſi elle étoit trop chaude, elle auroit les mêmes effets que la boiſſon chaude, mais bien plus marqués. En hiver, on peut graduer l'action du feu dans la chambre du malade ; en été, l'atmoſphère eſt ſouvent trop chaude, &

& il eſt alors convenable de rafraîchir la chambre & d'en renouveller l'air en ouvrant les fenêtres le matin & le ſoir, de maniere cependant que le malade ne ſoit point expoſé à l'impulſion de la colonne d'air.

4°. Il faut éviter avec le plus grand ſoin de faire prendre l'air au malade, de lui faire du vent, de le découvrir, de tirer ſans précaution les rideaux de ſon lit, de le remuer & ſur-tout de le ſoulever, à moins d'un beſoin très-preſſant; dans ce cas même, on ne doit le faire qu'avec beaucoup de ménagement & après l'avoir bien enveloppé; on peut lui faire prendre ſa boiſſon ſans le découvrir & en le ſoulevant bien légèrement, mais de maniere à ſoulever en même-tems ſon oreiller appliqué contre ſon corps; il ſeroit encore mieux de le faire boire couché, comme au moyen d'un biberon.

5°. On doit l'engager à reſter tranquille dans ſon lit, à ne pas ſe remuer de côté & d'autre, s'agiter, ſe tourmenter; on doit éviter de ſoulever ſes couvertures, & ſur-tout empêcher qu'il ne tienne ſes genoux élevés, ce qui eſt aſſez commun aux malades qui ſont en ſueur,

& qui cherchent à ſe procurer un peu de frais par cette ſituation.

6°. On ne doit point permettre au malade de changer de chemiſe & de bonnet ſous quelque prétexte que ce ſoit, tant que la ſueur ſe ſoutient & eſt chaude; mais dès qu'elle commence à ſe refroidir, il faut le faire ſur-le-champ, après avoir cependant fait chauffer le nouveau linge qu'on ſe propoſe de lui donner.

7°. On doit éviter d'eſſuyer les malades; on peut ſe le permettre ſeulement ſur le viſage, en n'y employant que des linges un peu chauds. L'impatience des malades force quelquefois à des complaiſances qu'on ne ſait point leur refuſer : on peut tout au plus, pour les ſatisfaire, placer des linges chauds entre la chemiſe & la peau, qu'on retire lorſqu'ils ſont mouillés; mais on doit le faire avec beaucoup de précaution, pour ne pas donner du froid ou de l'air aux malades.

La ſueur, quoique critique, devient quelquefois trop longue, fatigue, affoiblit & épuiſe le malade, & peut à la fin, par ſa durée & ſon abondance, devenir dangereuſe. Il eſt alors important de l'arrêter; on y réuſſit ordinairement

en essuyant les parties en sueur, en faisant changer de linge au malade, en le faisant tenir sur son séant; en diminuant le poids des couvertures, en rafraîchissant insensiblement l'air de l'appartement, en donnant aux boissons une température, qui, sans être absolument froide, soit plutôt un peu fraîche que tiède. L'emploi de ces moyens ne doit pas être laissé cependant à la décision des personnes qui servent les malades; elles n'ont point l'intelligence & les lumieres nécessaires pour apprécier la durée des sueurs, les effets qui peuvent en résulter, & l'état du malade; c'est au seul médecin qu'on doit s'en rapporter.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des sueurs absolument critiques; mais il est un état où cette évacuation s'établit & se soutient avec peine, & qu'on désigne ordinairement sous le nom d'imparfaitement critique. C'est là le cas d'aider la secrétion & l'excrétion des sueurs par quelques moyens particuliers, comme par une boisson préparée avec de légers diaphorétiques, tels que ceux qui ont été indiqués ci-dessus; mais c'est encore au médecin à les prescrire : les garde-malades ne doivent point prendre sur elles de les employer.

ARTICLE II.

Soins relatifs au caractere de la maladie.

LE caractere de quelques maladies exige des soins particuliers. Il est difficile d'entrer dans les détails qui pourroient y être relatifs; la plupart dépendent du choix des médecins des malades. Je me contenterai d'établir quelques préceptes généraux.

Les maladies aiguës demandent des soins plus attentifs, plus empressés, plus réitérés, que les maladies chroniques.

Celles qui sont accompagnées de dévoiement, exigent une attention particuliere pour tenir le malade dans un état de propreté, sans lequel les matieres, déjà âcres par elles-mêmes, le deviendroient encore plus par leur séjour, & produiroient des excoriations qui pourroient avoir des suites fâcheuses.

Les maladies de la poitrine imposent aux malades la loi du silence. On doit éviter de fatiguer cette partie en les faisant parler; on ne sauroit y veiller avec assez d'attention.

Les maladies putrides, malignes, contagieuses, exigent aussi des soins relatifs

à la pureté de l'air de la chambre du malade : telles sont les fievres malignes, pétéchiales, miliaires, putrides, bilieuses, la rougeole, la petite vérole, la fievre rouge, &c. Il est essentiel de prévenir le séjour des miasmes morbifiques, putrides, contagieux, infects, qui s'élevent du corps du malade, soit sur son corps, soit sur ce qui l'environne ; on n'y parvient qu'au moyen d'une extrême propreté, en changeant souvent son linge & ses draps, autant que son état peut le permettre. Il n'est pas moins important de donner à l'air de sa chambre une pureté qui peut devenir salutaire ; on le renouvelle à cet effet en ouvrant de tems en tems les fenêtres, de maniere à établir un courant d'air. J'ai vu de simples projections d'eau d'un endroit élevé, répétées plusieurs fois dans le jour, réussir singulierement dans des salles remplies d'un grand nombre d'individus qui étoient attaqués de la fievre des prisons. On purifie encore l'air au moyen de parfums, & sur-tout en faisant fondre du sucre, ou faisant des projections de vinaigre sur une pelle rougie au feu ; il faut avoir égard cependant à ce que nous dirons à ce sujet dans le dernier Chapitre.

Ces derniers moyens sont encore bien

plus néceſſaires dans les hôpitaux & dans tous les endroits où pluſieurs malades ſont réunis enſemble, ainſi que pendant les chaleurs de l'été, & ſur-tout dans les pays chauds.

ARTICLE III.

Soins relatifs à la tranquillité & au ſoulagement des malades.

Évacuations alvines.

LES évacuations alvines exigent des ſoins particuliers, ſur-tout lorſqu'un malade eſt affoibli par une maladie longue ou grave. Il ſeroit ſouvent imprudent de le lever, même de le ſoulever; on doit ſe contenter de le ſoulever légerement & très-doucement, en le laiſſant appuyé ſur ſes oreillers, & de paſſer ſous lui un baſſin plat, recouvert d'un bourlet de peau ou fait avec une ſerviette fine & uſée: on doit obſerver les mêmes précautions en le retirant.

Le malade eſt quelquefois ſi foible, que ce moyen eſt peu praticable, ſur-tout lorſqu'il faut l'employer trop fréquemment, comme dans les cours de

ventre abondans; on plie alors un drap dans sa longueur, en plusieurs doubles, de maniere à lui donner environ deux pieds de largeur; on le passe sous le malade; on arrête une de ses extrêmités à un côté du lit; on roule de l'autre côté l'extrémité opposée : chaque fois que le malade a poussé une garde-robe, on le souleve un tant soit peu; on tire doucement le drap du côté où il est arrêté, & à mesure qu'on le tire de plus en plus, on le roule ainsi qu'on l'avoit fait du côté opposé, & on déroule l'autre extrêmité; il faut avoir soin de tenir toujours ce drap bien tendu, pour éviter des plis qui pourroient blesser ou au moins incommoder le malade.

Vomissement.

Le vomissement, soit spontané, soit provoqué par l'émétique, fatigue plus ou moins les malades; il faut venir à leur secours en leur procurant une situation commode, qui facilite le vomissement sans augmenter leur fatigue. Il n'y en a pas de meilleure que la suivante.

On le place sur son séant; on lui soutient le dos au moyen de deux ou trois

oreillers poſés l'un ſur l'autre, mais d'une maniere graduée, de ſorte qu'immédiatement après le vomiſſement il puiſſe ſe repoſer ſur ces oreillers en ſe penchant en arriere & en repoſant ſa tête ſur le plus élevé : on ſe tient debout à côté de lui; on paſſe un bras derriere ſa tête, & on ramene la main en avant, qu'on appuie ſur le front; au moment des efforts qui accompagnent le vomiſſement, la tête, que le malade penche alors, ſe trouve comme emboîtée dans le pli du bras, & ſoutenue en arriere par une légere preſſion qu'on fait ſur le bas de cette prrtie, & qui s'étend juſqu'aux épaules; on preſſe la main contre le front, qui eſt ainſi ſoutenu. Cette maniere eſt la plus commode, la plus agréable au malade, la plus propre à rendre le vomiſſement aiſé, & à prévenir les ſecouſſes que la tête pourroit éprouver.

Arrangement du lit.

L'arrangement convenable des malades dans le lit, contribue ſouvent à les ſoulager.

Il regne, ſur-tout dans les campagnes, un abus auquel on tient fortement; on n'oſe remuer un malade, faire ſon lit,

changer ſes draps; cependant ce changement les rafraîchit, leur fait plaiſir, les ſoulage, & ſouvent concourt à leur procurer un repos ſalutaire. On doit le faire autant que la ſituation & les forces du malade le permettent.

S'il ne peut point ſe tenir levé, on le fait coucher ſur un canapé, ſur une chaiſe longue ou ſur un autre lit, dans le tems qu'on fait le ſien & qu'on renouvelle ſes draps. Lorſqu'il eſt trop foible pour pouvoir ſe lever & aller ou être porté ſur un autre lit, il y a deux manières d'y ſubvenir. On l'enleve ſur le matelas du deſſus avec ſes couvertures; on le place ſur un autre lit ou ſur le plancher; on fait ſon lit; on y met un autre matelas, d'autres draps & couvertures; on le rapproche enſuite ſur le même matelas où il eſt couché; on l'éleve au niveau de ſon lit, & il s'y roule aiſément lui-même. On peut encore préparer un lit de ſangles ſur lequel on place un matelas, des draps & des couvertures; on l'approche à côté du lit; le malade s'y roule; on l'éloigne pour pouvoir refaire ſon lit; on le rapproche de nouveau, & il ſe roule de même dans ſon lit. Enfin, on peut avoir deux lits, qui ſervent alternativement; on les rapproche; le malade

se roule dans celui qui est fait, & y reste tranquille jusqu'à ce qu'on juge à propos de le faire changer de lit; on le fait alors passer dans l'autre.

En faisant le lit, il faut avoir égard à l'habitude du malade & au genre de sa maladie.

On est accoutumé à avoir la tête plus ou moins élevée, le lit plus ou moins plat, plus ou moins en pente; c'est une habitude qu'on a contractée, & on éprouve une gêne, un mal-aise, si le lit est fait autrement; il faut avoir attention à n'y rien changer.

Il y a des maladies où la respiration est gênée, où il faut avoir soin par conséquent de tenir la tête du malade un peu haute, même quelquefois la poitrine un peu soulevée; on y parvient en multipliant les oreillers. La respiration est quelquefois si gênée, que les malades sont obligés de rester sur leur séant, à peine un peu penchés sur le dos; les gens riches peuvent se procurer une machine très commode pour cela; elle consiste en un chassis quarré de bois qui porte à plat sur le lit, creusé de distance en distance par des crans; on y adapte deux montans droits, qui s'engrenent dans les crans, mais sans y être assujettis; de la partie

ſupérieure de ces montans partent deux petites pieces de bois, qui, par un plan incliné, vont joindre la partie antérieure du chaſſis, à laquelle ils ſont fixés par un anneau qui permet la liberté de leur mouvement; on avance ou on recule les montans poſtérieurs; on les retient dans la poſition néceſſaire au moyen des crans, & on donne ainſi au malade une ſituation plus ou moins inclinée ſuivant ſes deſirs ou les circonſtances, ſans le fatiguer ni le tracaſſer. On peut ſuppléer à cette machine au moyen d'une chaiſe renverſée, dont le ſiége ſe place en arriere & le doſſier en avant, où il forme un plan incliné, ſur lequel on place les oreillers.

Déſagrément des remedes.

Les malades ont preſque toujours de la répugnance pour les remedes; il faut, autant qu'il eſt poſſible, leur en diminuer le déſagrément. Dans ces vues, on doit éviter de leur en parler juſqu'au moment de leur adminiſtration, de les leur faire voir, de leur en faire ſentir l'odeur. Si on craint qu'ils héſitent quelque tems à les prendre, lorſqu'on les leur préſente, il faut les tenir un peu éloignés, & avoir ſoin de ne les mettre ni ſous leurs

yeux, ni ſous leur nez, afin qu'ils ne puiſſent en appercevoir ni la couleur, ni l'odeur.

Fantaiſies des Malades.

Les malades ont des fantaiſies ; on doit s'y prêter autant qu'elles ne ſont point contraires à leur état, & qu'elles ne dérangent point l'ordre des remedes néceſſaires : telles ſont, par exemple, 1°. l'addition de quelque ſirop, de miel, de ſucre, dans leur boiſſon ; 2°. le changement de leur tiſane, à laquelle, pour les ſatisfaire, on peut en ſubſtituer une autre qui ait les mêmes vertus ; 3°. quelquefois un peu de vin, ſoit pur, ſoit mêlé avec de l'eau, qui dans beaucoup de cas ne peut pas nuire ; 4°. certaines choſes qu'ils croient pouvoir rafraîchir leur bouche, comme un peu d'eau fraîche, un quartier d'orange ou de citron, une ceriſe, quelque confiture ; 5°. le changement de ſituation, à laquelle on ne doit point ſe refuſer, à moins que ſon état ne s'y oppoſe.

ARTICLE IV.

Soins relatifs aux individus.

Il eſt certains individus qui exigent des ſoins particuliers ; il a été déjà parlé de ceux qu'il faut avoir relativement à la différence de l'habitude & du caractere des malades : je me bornerai ici à ceux qu'on doit donner aux femmes en couche & aux enfans nouveaux-nés.

§. I.

Femmes en couche.

On doit faire le lit des femmes en couche de maniere que la tête & la poitrine ſoient un peu élevées, & les engager à ſe tenir couchées ſur le dos, à rapprocher les cuiſſes & les jambes, & à ne point ſe tourner & ſe retourner de côté & d'autre.

Il faut les mettre à l'abri du froid, ſoit au moyen des couvertures, ſans cependant trop les charger, ſoit en graduant le feu de leur chambre d'une maniere proportionnée aux circonſtances & à la ſaiſon. Les gens du peuple ſont aſſez dans l'uſage de brûler du charbon dans la chambre des accouchées ; cette coutume eſt pernicieuſe, les exemples des

suites fâcheuses qu'elle peut avoir, sont malheureusement trop multipliés.

Les accoucheurs & les sages-femmes varient entre-eux sur le tems où il faut faire changer de linge les accouchées ; il n'en est point question ici ; la fixation du tems ne regarde point les garde-malades pour lesquelles j'écris ; leurs fonctions se bornent à le faire lorsqu'on le leur prescrit ; il suffit donc de leur indiquer ce qu'il faut pratiquer à cet égard. Elles ne doivent employer que du linge bien lessivé, bien blanc, bien sec & bien chauffé, & en changer les malades avec assez de dextérité & de célérité pour les empêcher d'éprouver les impressions de l'air extérieur. Un préjugé très-commun fait croire que le linge blanc est mal-sain & communique un mouvement trop violent au sang des nouvelles accouchées ; en conséquence, on ne leur donne des chemises, des bonnets, des mouchoirs, des camisoles, qu'après les avoir fait porter par une autre personne ; c'est une puérilité, qui ne devroit point entrer dans une tête raisonnable ; cet usage peut même avoir des inconvéniens par les miasmes hétérogenes & quelquefois mal-sains qui peuvent s'échapper du corps des autres

personnes, dont les linges se chargent, & qui pénetrent ensuite d'autant plus aisément dans le corps des femmes en couche, que leurs pores sont plus ouverts.

La tranquillité, le repos & le sommeil sont très-nécessaires à une femme nouvellement accouchée; ils favorisent singulierement la transpiration, même les sueurs, qui sont souvent salutaires. La garde doit veiller avec le plus grand soin à ce qu'on ne fasse point de bruit, ne marcher dans sa chambre que sur la pointe du pied, ne lui parler qu'à voix basse & aussi peu qu'il est possible. Il est encore prudent de graisser les loquets & les verroux des portes, & d'étendre sur le plancher des tapis, des nattes ou des linges. Si malgré ces précautions l'accouchée entend encore du bruit, on peut sans inconvénient boucher ses oreilles avec du coton.

Les sueurs sont souvent très-avantageuses pour les femmes en couche; on doit les favoriser & ne rien se permettre qui puisse les arrêter ou les diminuer. Les précautions sont ici les mêmes que celles qui ont été déjà prescrites au sujet des sueurs critiques.

Il est souvent nécessaire de porter

un jugement d'après la quantité & la qualité des lochies : pour pouvoir en faire l'examen néceſſaire, il faut que la garde ait le ſoin de changer ſouvent de chauffoir, ſur-tout les premiers jours ; enſuite il ſuffit ordinairement d'en changer deux fois par jour.

La propreté eſt ici néceſſaire ; il faut y joindre les moyens propres à adoucir ou prévenir l'irritation que les lochies pourroient produire, & à raffermir le tiſſu des parties. A cet effet, en changeant de chauffoir, la garde doit étuver matin & ſoir la vulve avec de l'eau tiede, ou une décoction d'orge tiede, ſoit ſeule, ſoit mêlée avec un peu de lait de vache, ou bien avec une légere décoction de graine de lin & de cerfeuil, à laquelle on peut ajouter du miel roſat, s'il y a des gerçures aux levres. Quand les lochies ſont ſur leur fin, on peut, pour raffermir le tiſſu des parties, employer une décoction de roſes de Provins, ou de feuilles de plantain ou d'argentine.

§. II.

Enfans nouveaux-nés.

La garde-malade reçoit ordinairement l'enfant au moment de ſa naiſſance, des mains de l'accoucheur ou de la ſage-

femme ; elle doit le recevoir adroitement, le mettre dans des linges mous, bien secs & un peu chauds, & le placer dans un lieu sûr, jusqu'à ce que l'accoucheur puisse quitter un moment la mere pour l'examiner.

Les accoucheurs & les sages-femmes se chargent souvent du soin de laver les enfans après leur naissance; quelquefois ils s'en reposent sur les gardes ; celles-ci doivent donc savoir ce qu'il faut faire & comment il faut le faire.

On doit les laver & les décrasser, & cela doit se faire auprès du feu en hiver. A cet effet, on frotte légérement & à plusieurs reprises la surface de leur corps avec un linge & encore mieux une éponge imbibée d'eau tiede, jusqu'à ce qu'on ait enlevé la couche d'une espece de mousse gelatineuse & blanchâtre qui les recouvre, & qui est plus ou moins épaisse sur les divers sujets. Quelques-uns emploient pour cela une eau savoneuse, quelques autres une eau aromatisée, quelques autres du vin rouge & de l'eau, d'autres encore une lessive ; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce qui convient le mieux ; c'est aux accoucheurs à le prescrire. On nettoie encore avec de petites tentes, les

narines, les oreilles, la bouche, les yeux & tous les orifices des enfans. Enfin, on les ſeche & on leur fait de légères frictions avec des linges fins, uſés & ſouples, juſqu'à ce que leur corps ſoit bien nétoyé & que la peau ait pris ſa couleur naturelle. Cependant ſi la mouſſe blanchâtre eſt trop adhérente au corps, il ne faut pas inſiſter trop long-tems; elle ſe détache enſuite d'elle-même quand l'enfant eſt bien nétoyé. On fixe & on garantit le bout flottant de l'ombilic; on met l'enfant dans des langes d'une toile ſouple, propres & bien ſecs; on l'enveloppe ſans le ſerrer, dans une petite couverture, en faiſant rabattre un linge doux pour qu'elle ne touche point le viſage.

On doit porter beaucoup de ſoin à l'arrangement de la tête de l'enfant. La premiere attention eſt de la manier avec ménagement & de la bien couvrir; on met derriere les oreilles un linge fin pour les empêcher de ſe coller; on place ſur la fontanelle une toile fine pliée en pluſieurs doubles; on l'aſſujettit par un béguin, qu'on fixe en devant par un nœud de cordon large & plat, avec la précaution de ne pas écrâſer les oreilles.

On doit coucher l'enfant dans ſon

berceau, le placer dans une ſituation horizontale, & enſuite après 24 heures, & ſur-tout pendant le jour, lui ſoulever un peu la tête & la poitrine avec un oreiller qui s'étende juſques ſous les épaules ; cette ſituation lui fait voir les objets avec plus de facilité, & lui donne plus de liberté pour remuer la tête, les jambes & les bras. Il eſt convenable de le placer ſur un côté, tantôt ſur l'un, tantôt ſur l'autre, pour favoriſer la ſortie des flegmes, & d'ôter ces dernieres à meſure qu'elles ſortent.

Les enfans ſont quelquefois très-foibles en naiſſant, ſoit à cauſe du travail de l'accouchement, ſoit par une ſuite de la foibleſſe de la mere ou de ce qu'elle a ſouffert pendant ſa groſſeſſe, ſoit par quelque autre circonſtance particuliere ; on tache de les exciter & de les ranimer. Il regne à cet égard dans les campagnes un uſage aſſez généralement adopté ; on applique le placenta ſur le ventre de l'enfant, ou bien on trempe l'arriere-faix dans du vin chaud avant de couper le cordon ; ces deux uſages n'ont point d'inconvénient ; mais on ne doit en attendre aucun ſuccès, & leur emploi peut faire négliger des moyens plus efficaces. Il vaut beaucoup mieux, 1°. réchauffer

l'enfant avec des linges chauds ; 2°. lui appliquer ſur l'eſtomac & la poitrine des compreſſes trempées dans du vin chaud ; 3°. lui ſouffler du vin ſur le viſage & dans la bouche ; 4°. lui chatouiller légérement les plantes des pieds avec une petite broſſe ; 5°. lui faire même ſentir de l'oignon pilé.

L'uſage du maillot eſt encore aſſez général ; il exige trois précautions : 1°. que les bras ſoient maintenus allongés le long des parties latérales du corps ; 2°. que la tête ſoit affermie dans une attitude droite à la figure perpendiculaire du corps ; 3°. que les bandes du maillot ſoient maintenues d'une maniere aſſez ferme pour ſoutenir & comme mouler le corps, mais qu'elles ne ſoient point aſſez ſerrées pour le gêner.

Enfin, il y a quelques attentions générales qu'on ne doit point négliger & dont les gardes doivent être inſtruites.

1°. La propreté eſt néceſſaire aux enfans ; elle facilite le ſommeil, le contentement, la digeſtion & la tranſpiration; on doit à cet effet changer leurs langes, leurs couches, dès qu'elles ſont mouillées ou mal-propres, avoir ſoin de ne les laver que dans une leſſive de cendres, l'eau & le ſavon ne ſuffiſant point ſouvent

pour les bien nétoyer, & de laver l'enfant lui-même avec un linge ſouple ou une éponge qu'on trempe dans l'eau tiede, aiguiſée d'un peu d'eau-de-vie.

2°. On doit placer le berceau dans un endroit où il ſoit à l'abri de l'action directe de l'air extérieur, qui vient des portes ou des fenêtres mal fermées, ou de deux ouvertures qui ſe correſpondent, ce qu'on appelle vulgairement *vents coulis*; il ſeroit moins mal-ſain de mettre l'enfant en plein air.

3°. Le berceau doit être placé auſſi de maniere qu'une lumiere trop vive ne frappe point comme avec force les yeux des enfans; il pourroit en réſulter des ébranlemens violens & ſubits des fibres de cette partie. Cependant on doit éviter que la lumiere ne frappe ſur eux par côtés; il faut qu'elle vienne par derriere, ou même par devant ſi elle eſt aſſez douce, & qu'elle ſoit toujours égale pour les deux yeux.

4°. Les cris des enfans dépendent de pluſieurs cauſes, dont quelques-unes peuvent être prévenues par des ſoins particuliers; tels ſont le bruit, les piqûures d'inſectes, une épingle mal placée ou déplacée, une atmoſphere viciée, comme celle qui eſt ſous des rideaux épais &

fermés, une mauvaiſe ſituation, trop de chaud ou de froid, des linges ſales, mouillés, &c; ce ſont autant de détails qu'on doit ſurveiller; le premier ſoin, dès qu'un enfant commence à crier, doit être de chercher la cauſe de ſes cris, & de ne point ſe méprendre ſur le genre des ſecours néceſſaires.

CHAPITRE IV.

Des obſervations que doivent faire les garde-malades.

Les garde-malades ont beaucoup à obſerver, & leurs obſervations ont deux objets; les unes doivent les diriger dans l'adminiſtration des remedes; les autres doivent ſervir au compte exact qu'elles ont à rendre aux gens de l'art.

Article Premier.

Obſervations ſur le pouls.

La connoiſſance du pouls eſt indiſpenſable; elle conduit à en apprécier les changemens & les variations, à établir la marche qu'on doit ſuivre dans l'adminiſtration ou la ſuſpenſion des

remedes prescrits, à rendre compte au médecin des changemens survenus pendant son absence. Il est donc nécessaire de donner ici les préceptes qui peuvent y conduire, d'apprendre aux personnes qui se chargent du soin des malades, la manière de tâter le pouls, de connoître ses variétés, ses nuances, ses différences, eu égard aux individus, à l'âge, au sexe, aux tempéramens, & à plusieurs autres circonstances.

§. I.

Maniere de tâter le pouls.

Pour bien tâter le pouls, il faut placer le bras du malade de maniere qu'il soit, ainsi que les doigts, plutôt étendu, que plié, le faire appuyer sur toute sa longueur & sur le bord qui répond au petit doigt, appliquer trois doigts sur l'artère, l'indicateur & les deux suivans, adossés l'un à l'autre, les placer de maniere qu'ils soient paralleles par leurs extrémités, plonger d'abord un peu les doigts & presser l'artere pour la bien sentir, diminuer ensuite la pression pour lui laisser la liberté de son mouvement, faire toujours que la pression des trois doigts soit absolument égale, tenir les doigts appliqués assez long-tems pour sentir

quarante ou cinquante pulſations : lorſqu'on a acquis une grande habitude du pouls, un moindre nombre de pulſations ſuffit pour en apprécier l'état.

Il faut quelquefois tâter le pouls à pluſieurs repriſes pour pouvoir le bien juger, & il eſt prudent de le tâter aux deux bras, l'un après l'autre, y ayant bien de perſonnes chez leſquelles, même dans l'état naturel, le pouls n'eſt pas le même dans les deux bras. Il faut encore que la poſition, ſoit du malade, ſoit de la perſonne qui tâte le pouls, ne ſoit point gênée ; la meilleure ſituation pour le malade eſt d'être ou aſſis, ou couché ſur le dos, la tête un peu élevée, & non ſur le côté, ſur-tout ſur celui dont on tâte le pouls, & pour la perſonne qui le tâte, d'être toujours placée dans une poſition aiſée & qui ſoit au niveau de celle du malade.

§. II.

Différences générales du pouls.

Les modifications du pouls ſont très-multipliées ; il eſt important de les connoître & de les diſtinguer les unes des autres.

POULS NATUREL. C'eſt celui dont les

les pulſations ſe reſſemblent parfaitement, ſe font ſentir à des diſtances parfaitement égales, ſans fréquence, ni lenteur, avec molleſſe, ſoupleſſe & liberté ; & qui eſt en même-tems fort, ſans paroître faire aucune ſorte d'effort.

POULS FREQUENT. Pour bien apprécier cette eſpece de pouls, il eſt néceſſaire d'établir un point fixe ſur le nombre de pulſations qu'on peut obſerver au pouls dans un tems déterminé. Dans l'état naturel, on en reconnoît ordinairement environ ſoixante dans une minute ; ce nombre varie cependant chez les différens individus ; il en eſt qui n'en éprouvent pas cinquante, & il en eſt chez leſquels elles vont juſqu'à ſoixante & dix, même quatre-vingt ; mais ces derniers ſont très-rares. On doit donc appeler *pouls fréquent*, celui dont les pulſations excedent, dans un tems déterminé, le nombre ordinaire dans l'état naturel.

POULS RARE. Il eſt l'oppoſé du *pouls fréquent* ; c'eſt celui dont les pulſations ſe font ſentir, dans un tems déterminé, en moindre nombre, que dans l'état naturel.

POULS VÎTE & POULS LENT. Ces deux eſpeces de pouls s'eſtiment d'une

maniére differente ; les deux précédens ſont relatifs au nombre de pulſations ; ceux-ci, au contraire, ne ſe rapportent qu'à chaque pulſation en elle-même, iſolée & diſtincte des pulſations précédentes & ſuivantes : on ne doit avoir égard qu'au tems que les parois de l'artere mettent à s'éloigner de l'axe dans la dilatation, & à s'en rapprocher dans la contraction : le pouls eſt donc *vîte*, lorſque ce double mouvement ſe fait en peu de tems ; il eſt *lent*, au contraire, lorſque ces mouvemens s'exécutent avec plus de lenteur. Il faut convenir cependant que la vîteſſe ou célérité du pouls accompagne preſque toujours ſa fréquence.

POULS GRAND & POULS PETIT. Ces deux pouls dépendent de la plus ou moins grande expanſion de l'artere en longueur, en largeur & en profondeur. Dans le *pouls grand*, cette expanſion eſt plus conſidérable, & le diametre de l'artere augmente ſenſiblement ; dans le *pouls petit*, l'un & l'autre ſont beaucoup moindres. Le premier differe à peine du *pouls plein*, & le dernier du *pouls foible*. Il y a cependant une différence, c'eſt que le *pouls petit* dépend très-ſouvent de la ténuité, ou de la profondeur, ou bien du reſſerrement de l'artere,

& que le *pouls foible* eſt preſque toujours une ſuite de la foibleſſe du malade Le *pouls grand* paroît frapper les doigts avec plus de force & d'étendue ; le *pouls petit* ſe fait quelquefois à peine ſentir, & ſouvent ne ſe préſente que comme un filet qui frappe légérement les doigts.

Pouls plein & Poul vide. Le premier eſt celui où l'artere paroît ſous les doigts comme pleine & remplie de ſang : *voyez ci-deſſus* pouls grand. Le dernier préſente l'oppoſé ; c'eſt-à-dire, l'artere paroît vîde, & n'oppoſer preſqu'aucune réſiſtance au doigt qui la touche.

Pouls fort & Pouls foible. Dans le premier, l'artere frappe les doigts avec force ; dans le dernier, ſon action eſt foible, & quelquefois imperceptible. Le *pouls grand* eſt preſque toujours *fort*.

Pouls dur & Pouls mou. Dans le premier, l'artère, en frappant le doigt, fait ſentir un coup ſec, comme s'il étoit frappé par un corps dur, & ſes parois, loin de paroître s'effacer ſous les doigts, réſiſtent à leur preſſion ; dans le dernier, on ſent ſous le doigt une eſpèce de molleſſe ; l'artere paroît s'effacer & céder à la preſſion.

POULS DÉVELOPPÉ & POULS CONCENTRÉ. Ce ſont ici deux modifications accidentelles, qu'on obſerve à différentes époques des maladies. Le premier conſiſte dans le développement de l'artere qui exécute ſon double mouvement avec facilité dans toutes les dimenſions poſſibles ; on l'obſerve ordinairement dans la force des accès & des redoublemens. Le dernier eſt toujours petit, ſerré, bas, déprimé, & on apperçoit ſenſiblement une gêne dans le développement des parois de l'artere ; il a lieu preſque toujours au commencement des accès & des redoublemens, pendant le friſſon, dans les affections ſpaſmodiques, & il accompagne ſouvent la petiteſſe & la foibleſſe du pouls.

POULS ÉGAL & POULS INÉGAL. Il faut conſidérer ici deux choſes, les pulſations de l'artere, & les intervalles que les pulſations laiſſent entre elles. Lorſque les pulſations ſe reſſemblent, qu'elles ſont également fortes, également grandes, également pleines, & que les intervalles qu'elles laiſſent entre elles, ſont d'une même durée, le pouls eſt *égal* : ſi le contraire arrive, il eſt *inégal*.

POULS RÉGULIER & POULS IRRÉGULIER. Ces deux eſpèces ſont, pour ainſi

dire, les mêmes que le *pouls égal* & *le pouls inégal*; cependant quelques-uns ne les rapportent qu'aux intervalles que les pulſations laiſſent entr-elles; ainſi, lorſque ces intervalles ſont abſolument égaux, le pouls eſt *régulier*; lorſqu'ils ſont inégaux, c'eſt-à-dire, que les uns ſont plus longs que les autres, comme dans le *pouls intermittent*, le *pouls eſt irrégulier*. Je ne rapporte cette diviſion, que pour me conformer à l'idée de quelques praticiens; car je ne diſtingue point l'égalité & l'inégalité du pouls de ſa régularité & de ſon irrégularité.

Pouls intermittent & Pouls intercurrent ou intercadent. Le premier a lieu de deux manieres, lorſqu'après une ou pluſieurs pulſations, même grandes & fortes, on en obſerve une beaucoup plus petite & moins ſenſible, ou bien elle manque tout-à-fait. Dans le dernier, le contraire arrive; après une ou pluſieurs pulſations, il en ſurvient une comme ſurabondante, à la place de l'intervalle ou repos qu'elles doivent laiſſer entre elles, ſans qu'il en réſulte un intervalle plus conſidérable entre celle qui la précede & celle qui la ſuit.

Pouls onduleux, Pouls vermiculaire & Pouls formicant. Dans le

premier, les parois de l'artere paroissent s'élever d'une maniere onduleuse, qui paroît imiter le mouvement des flots de la mer. Le second est petit, fréquent & foible, & paroît imiter le mouvement des vers. Le troisieme est toujours très-petit, très-foible, très-vîte & très-inégal. Ces trois especes dépendent presque toujours de la pression inégale des doigts.

POULS CONVULSIF. Le mouvement de l'artere est vîte, fort, inégal & obscur, & l'artere paroît en même-tems dans un état de tension & de resserrement; il ressemble assez au *pouls concentré*.

§. III.

Variétés particulieres du pouls.

Le pouls n'est pas toujours le même dans les différens sujets, même dans l'état de la santé la plus parfaite; les principes généraux établis à ce sujet, souffrent des exceptions, eu égard à plusieurs circonstances & dans les divers individus. Ces variétés sont très-multipliées; il est nécessaire de les connoître pour éviter de confondre l'état habituel du sujet avec l'état de maladie, & pour pouvoir apprécier les différentes nuances que le pouls présente.

1°. *Eu égard à l'âge.*

Le pouls naturel n'eſt point le même dans les différens âges de la vie.

Celui des enfans eſt plus fréquent que celui des adultes, & celui-ci plus que celui des vieillards ; cette fréquence diminue par degrés, à meſure qu'on parcourt ces trois époques de la vie, & qu'on paſſe par tous les âges intermédiaires de ces trois époques.

Le pouls des enfans eſt très-vif, très-peu formé, très peu développé, cependant aiſé, ſouple, mou ; l'intermittence eſt la modification qui lui eſt la plus ordinaire. On regarde en général chez eux le pouls bien formé, bien décidé, & ſemblable à celui des adultes, comme un mauvais ſigne pour leur conſtitution.

Le pouls des adultes bien conſtitués & bien portans eſt médiocrement ſouple & plein, & a des pulſations faciles, libres, bien diſtinctes, bien égales, fortes ſans être bruſques, & ſenſibles ſans trop de plénitude, ni de molleſſe.

Le pouls des vieillards eſt fort, ſerré, embarraſſé, dur, ſouvent paroiſſant prêt à s'éteindre.

Le pouls des âges moyens entre ces trois époques reſſemble plus ou moins

à celui de chacune d'elles, à meſure qu'il s'en éloigne ou s'en rapproche davantage. Dans l'enfance, il ſe dilate, ſe ralentit, acquiert du corps & de l'aiſance, juſqu'à ce qu'il ſoit parvenu à l'état de conſiſtance qu'il prend chez l'adulte; chez ce dernier, il perd inſenſiblement de ſa ſoupleſſe, de ſa vigueur, de ſa liberté, juſqu'à ce qu'il durciſſe plus ou moins, à meſure qu'on approche de la vieilleſſe.

Il réſulte de-là que le pouls des enfans & celui des vieillards ſont les deux états extrêmes; le premier a toute la vivacité d'organes comme tout neufs, mais peu développés : il eſt fréquent, vif, preſſé, & ne demande qu'à s'étendre; le dernier ſe durcit, ſe reſſerre, s'embarraſſe, ſe rallentit, & enfin s'éteint. Celui des adultes paroît composé des deux précédens; il a l'aiſance & la ſoupleſſe de celui des enfans, ſans en avoir la précipitation, & en même-tems, la force & la plénitude de celui des vieillards, ſans en avoir la lenteur, la roideur & la ſéchereſſe.

2°. *Eu égard au ſexe.*

Le pouls naturel n'eſt pas le même dans les deux ſexes. Chez les femmes,

il eſt en général plus fréquent, plus vif, que chez les hommes ; on peut dire même qu'il approche davantage de celui de l'enfance & de la jeuneſſe ; il eſt encore plus ſuſceptible de différens changemens & plus variable que celui des hommes. Il a auſſi ſes degrés particuliers dans l'enfance, l'âge moyen & la vieilleſſe, qui ſont à-proportion les mêmes que ceux qui viennent d'être indiqués.

3°. *Eu égard au tempérament.*

La diverſité des tempéramens produit encore des variétés dans le pouls. Il eſt en général fort, dilaté, plein & égal dans les tempéramens ſanguins, plus ou moins ſerré, inégal, irrégulier, compliqué & ſouvent obſcur dans les tempéramens mélancoliques ; celui des tempéramens bilieux & pituiteux a beaucoup de rapport au dernier.

4°. *Eu égard à quelques circonſtances particulieres.*

1°. La digeſtion change ſouvent la marche du pouls & y produit des variétés ; on doit éviter de le juger dans ce moment.

2°. Les vives paſſions de l'ame alterent le pouls ; elles le rendent en

général petit, ſerré, convulſif quelquefois très-fort, déprimé, même inégal; ce n'eſt point encore dans ce moment qu'il faut le juger.

3°. Les mouvemens forts & violens, comme l'exercice immodéré, une courſe précipitée, une toux longue, forte ou convulſive, une déclamation forte & ſoutenue, un vomiſſement conſidérable, produiſent des changemens dans le pouls; il devient ordinairement beaucoup plus fréquent; mais cette fréquence eſt accidentelle & ceſſe après un peu de repos, & ce n'eſt qu'alors qu'il faut juger de l'état du pouls; ſouvent il eſt dans un état de reſſerrement, qui l'empêche de ſe développer avec la liberté néceſſaire pour pouvoir être bien jugé.

4°. L'action des remedes altere ſouvent le pouls, quelquefois pour quelques heures, quelquefois pour des jours entiers; on peut l'obſerver après des ſaignées, des purgatifs, quelquefois même de ſimples lavemens. Ce n'eſt pas-là le moment de prononcer ſur l'état du pouls.

5°. Les maladies nerveuſes, ſpaſmodiques, convulſives, rendent ordinairement le pouls variable, obſcur incertain.

6°. Dans les convalefcences, furtout à la fuite de grandes maladies, le pouls eft quelquefois peu régulier & fujet à des variations; mais il fe rapproche de l'état naturel, à mefure que la convalefcence s'avance.

5°. *Variétés habituelles du pouls chez quelques individus.*

Le pouls n'eft pas le même chez tous les individus, même dans l'état de fanté; on obferve tous les jours des variétés ou dérangemens habituels, qu'il eft important de connoître, pour ne pas en tirer des fauffes conféquences dans l'état de maladie.

Il y a des perfonnes bien conftituées & jouiffant de toutes leurs forces, qui ont habituellement un pouls très-foible; je connois un homme grand, fort, robufte, dans la vigueur de l'âge, qui a le pouls d'un mourant.

Il y en a d'autres dont le pouls eft habituellement intermittent, irrégulier, inégal. Il y a cependant ici une obfervation effentielle à faire; ces pouls changent fouvent dans les maladies & deviennent réguliers. Je connois un homme dont le pouls eft intermittent dans l'état de

ſanté ; il perd ſon intermittence dès que la fièvre lui ſurvient, & ne la reprend que lorſque la fièvre diſparoît.

Quelques perſonnes ont le pouls très-profond, par conſéquent plus difficile à appercevoir ; chez quelques autres il eſt très-petit ; cela vient ſouvent de la ſtructure organique du bras : chez les uns, l'artère eſt très-profonde ; chez les autres, elle a un très-petit calibre.

Enfin, chez bien des perſonnes, les pouls des deux bras ne ſe reſſemblent point ; il eſt fort, grand, plein dans l'un, & profond, petit, ſerré, foible dans l'autre : j'en connois beaucoup d'exemples. Il eſt donc néceſſaire d'examiner les deux bras, & on ne doit ſe décider que d'après celui où le pouls eſt le plus développé.

ARTICLE II.

Obſervations ſur la fièvre.

LA connoiſſance de la fièvre, de ſes époques, de ſes nuances, de ſes variations, des ſymptômes qui la précédent ou l'accompagnent, n'eſt pas moins néceſſaire aux perſonnes chargées du ſoin des malades ; elle doit les diriger dans l'adminiſtration des médicamens ; il eſt auſſi important qu'elles en ſaiſiſſent

toutes les variétés pour pouvoir rendre au médecin un compte exact de tout ce qui se passe en son absence.

§. I.

Essence de la fievre.

La fréquence du pouls constitue la fievre; elle seule l'indique, la caractérise & l'accompagne pendant toute sa durée; on peut être certain de son existence, toutes les fois qu'on observe que le pouls est plus fréquent que dans l'état naturel; mais il faut que cet état du pouls soit constant, c'est-à-dire, qu'il se soutienne pendant quelque-tems; car cette fréquence survient quelquefois sans fievre; nous indiquerons plus bas les circonstances où cela arrive. Cette observation est essentielle pour éviter de confondre la fievre avec des états non fiévreux. Le plus ou moins de fréquence sert à caractériser le degré où la fievre est portée.

Il y a cependant des cas vraiment fièvreux; où le pouls paroît plus rare, c'est-à-dire, moins fréquent que dans l'état naturel, comme dans les fièvres malignes, sur tout dans le commencement, & dans l'état de spasme, où les vaisseaux sont resserrés & comme

étranglés. Mais ce défaut de fréquence dans le pouls n'eſt ſouvent qu'apparent à cauſe de ſa petiteſſe, de ſa dépreſſion, de ſon étranglement; ſi on examine avec attention, on trouvera preſque toujours que le nombre de pulſations, dans un tems déterminé, excede celui de l'état naturel.

§. II.

Marche de la fievre.

Les fievres ſont ou continues ou intermittentes, & les premieres ſont tantôt continentes ou ſans redoublement, tantôt exacerbantes, c'eſt-à-dire, avec des redoublemens.

Les fievres continues ſont marquées par une fréquence du pouls qui ſe ſoutient pendant toute leur durée; dans celles qui ſont continentes, cette fréquence eſt ordinairement la même durant tout le cours de la fievre, à l'exception du commencement, où elle eſt moins forte & où elle va en augmentant, & de la fin, ou elle diminue inſenſiblement juſqu'à ce qu'elle ait ceſſé tout-à-fait. Les l'exacerbantes ont deux tems, celui de l'exacerbation ou redoublement & celui de la rémiſſion, qui fait une eſpece de repos entre les deux redoublemens: dans ce dernier, la fréquence eſt beaucoup

moins vive & se soutient presque toujours dans le même état ; mais elle augmente dès l'entrée du redoublement, & c'est cette augmentation qui le constitue. Il y a une espèce de fievres, appelées subintrantes, qui sont de vraies fievres continues exacerbantes ; mais on n'observe aucune rémission ou repos entre les redoublemens ; ils prennent, pour ainsi dire, l'un sur l'autre, c'est-à-dire, l'un commence, avant que celui qui le précede soit fini.

Les fievres intermittentes ont aussi deux tems, celui de l'intermission ou repos entre les deux accès, & celui du paroxisme ou accès ; dans le premier, le pouls est absolument dans l'état naturel ; dans le dernier, il est plus ou moins fréquent, & cette fréquence constitue la fievre.

Toutes les fievres parcourent quatre tems, le commencement ou invasion, le progrès, l'état & le déclin ; ils sont également marqués dans chaque redoublement des fievres continues & dans chaque accès des fievres intermittentes. Dans le premier tems, la fréquence du pouls est peu considérable ; le pouls est même souvent serré, petit, concentré, déprimé, sur-tout dans les fievres intermittentes, ainsi que dans les fievres con-

tinues, lorſque leurs redoublemens commencent par des friſſons, des frémiſſemens, des bâillemens, des pandiculations ou des tiraillemens. Dans le ſecond tems, le pouls ſe développe, s'éleve, devient plus fréquent. Dans le troiſieme, le développement eſt complet, & la fréquence ſe ſoutient au même degré. Enfin, dans le quatrieme, elle diminue inſenſiblement.

§. III.

Diſtinction des fievres aiguës & des fievres chroniques.

Les fievres aiguës & les fievres chroniques obſervent à peu près la marche précédente; mais elles différent en ce que, dans les premieres, le pouls eſt ordinairement plus vif, plus fort, plus élevé, que la fréquence eſt bien plus ſenſible, & qu'elle eſt le plus ſouvent accompagnée de beaucoup plus de chaleur, tandis qu'on obſerve ordinairement le contraire dans les fievres lentes.

§. IV.

Etats qu'on peut confondre avec la fievre.

Les malades éprouvent ſouvent, ſurtout dans les fievres aiguës, & principalement dans les fievres bilieuſes &

nerveuſes, une augmentation ſenſible de fréquence dans le pouls & de chaleur, ſans qu'il y ait une augmentation réelle de fievre. Ce ne ſont, pour me ſervir d'une expreſſion vulgaire, que des *bouffées de chaleur*, qui dépendent ſouvent d'une agitation ſubite ou violente du malade, d'un ſpaſme un peu fort & ſurvenu tout-à-coup, d'un mouvement imprévu de la matiere morbifique, de l'exaltation momentanée de l'humeur bilieuſe, d'une évacuation qui ſe prépare ou que le malade vient d'éprouver, ſur-tout ſi elle eſt abondante, &c. ces mouvemens en général ne ſe ſoutiennent pas long tems.

Il eſt d'autres états où on éprouve une vraie fréquence dans le pouls & une chaleur plus conſidérable que dans l'état ordinaire, ſans qu'il y ait cependant de la fievre, comme dans tous les cas indiqués ci-deſſus, chap. 4, art. 1, §. 3, n°. 4, & au n°. 3 de la ſous-diviſion de ce dernier.

Il eſt aiſé de diſtinguer ces états de l'état fiévreux. Dans la fievre, la fréquence du pouls & la chaleur ſont conſtantes & ſe ſoutiennent pendant toute ſa durée; dans ces derniers états, au contraire, elles ne durent point long-tems, & ſouvent un peu de tranquillité

ou quelque boiſſon tempérante ſuffiſent pour les faire ceſſer. C'eſt du peu d'attention qu'on porte à diſtinguer ces deux états, ou du défaut de connoiſſances néceſſaires pour cela, que dérive l'aſſurance avec laquelle les gardes & les perſonnes qui entourent les malades, prononcent quelquefois qu'ils ont éprouvé plusieurs redoublemens dans une journée, même dans une nuit. On doit ſe tenir à cet égard ſur ſes gardes ; un compte infidele peut induire le medecin en erreur. Il eſt certain qu'il n'y a ordinairement qu'un redoublement tous les jours, & qu'il n'y en a jamais plus de deux.

§. V.

Symptômes du commencement des fievres.

Les premiers momens de l'invaſion des fievres aiguës, & le commencement des redoublemens dans les fievres continues, ſont marqués ſouvent par un friſſon plus ou moins conſidérable, ou au moins par une ſenſation de froid; ce ſymptôme accompagne auſſi le commencement des accès dans les fievres intermittentes, & il ſe joint ſouvent à des bâillemens, des tiraillemens, des pandiculations; ces derniers le rempla-

cent quelquefois, lorſqu'il ne ſe fait point ſentir.

Il ne faut point confondre cet état avec un état pareil que les malades éprouvent quelquefois ſans accès, ſans redoublement, même ſans fièvre. Il en a été déjà parlé au Chap. 3, Art. 1. § .2.

ARTICLE III.

Obſervations ſur les évacuations.

LES obſervations à faire ſur les évacuations ſont ou générales ou particulières; les premières ſont relatives à toutes les évacuations, quelles qu'elles puiſſent être; les dernières concernent chaque évacuation en particulier.

§. I.

Obſervations générales.

La qualité, la quantité, l'époque des évacuations, les effets qui en reſultent, déterminent ſouvent le choix des remèdes; il eſt donc néceſſaire d'obſerver avec attention tout ce qui ſe paſſe à cet égard: ce ſoin eſt dévolu aux garde-malades. Je vais tracer ici ſuccintement les préceptes qui peuvent y être relatifs.

1°. Il faut obſerver le moment où chaque évacuation ſurvient, ſi c'eſt au commencement, dans le progrès, l'état ou le déclin des redoublemens ou des accès, ou bien dans l'intervalle qu'ils laiſſent entre eux, les ſymptômes, ou accidens qui les précèdent, les accompagnent ou les ſuivent, les effets qui en résultent.

2°. Les évacuations ſont quelquefois ou critiques ou ſymptômatiques; c'eſt encore un ſujet important d'obſervation; on peut conſulter le dernier article de ce chapitre, qui indiquera les ſignes propres à les faire connoître & diſtinguer les unes des autres.

3°. La quantité & la durée de chaque évacuation demandent la même attention; il faut les obſerver avec ſoin.

4°. La qualité des matières rendues par les évacuations eſt le ſujet le plus important de l'obſervation des gardemalades. Il faut obſerver leur couleur, leur odeur, leur conſiſtance, la couleur qu'elles communiquent quelquefois aux linges, les ſentimens de chaleur, de cuiſſon, d'irritation qu'elles occaſionnent dans certains cas. Il eſt inutile de faire ici la diſtinction des matières crues & des matières cuites; cet objet n'eſt

point du reſſort des gardes ; il ne peut être apprécié que par les gens de l'art.

5°. Enfin les évacuations, quoique les mêmes, & quoique ſe ſuccédant dans le cours d'une maladie, d'un redoublement, d'un accès, dans une même journée, une même nuit, ne préſentent point toujours le même caractère; il faut en obſerver avec ſoin les variations, les époques où elles arrivent, les accidens qui les accompagnent & les effets qui en réſultent.

§. II.

Obſervations particulières.

Chaque eſpèce d'évacuation doit être obſervée en particulier; le caractère de chacune d'elles eſt différent & peut préſenter des variations, qui doivent influer dans le traitement de la maladie.

Sueurs.

On doit obſerver la température, la couleur, l'odeur, la conſiſtance & le ſiège des ſueurs, ſi elles ſont froides ou chaudes, jaunâtres, verdâtres, rougeâtres ou ſans couleur, aigres, fétides ou inodores, claires, épaiſſes ou gluantes, ſi elles occupent généralement tout le corps, ou ſi elles ne ſont bornées

qu'à une ou quelques parties. Il faut avoir égard aux ſymptômes qui les accompagnent, comme le froid ou le chaud des extrêmités, les horripilations ou frémiſſemens de tout le corps ou de quelque partie, le plus ou moins de ſoif, de chaleur & d'agitation, l'état du pouls, qui eſt tantôt dur & ſec, tantôt onduleux & mou.

Urines.

On doit obſerver leur quantité, leur odeur, leur couleur & leur nature, c'eſt-à-dire, ſi elles ſont plus ou moins abondantes & proportionnées à la boiſſon, aigres, fétides, ou avec toute autre odeur, en obſervant qu'elles la tiennent quelquefois des médicamens, ſi elles ſont pellucides, légèrement colorées, citrines, jaunâtres, rouges, enflammées, noires, ou ſans couleur, en obſervant encore qu'elles tiennent quelquefois leur couleur des remèdes dont le malade fait uſage, ſi elles ſont crues, ténues, huileuſes, troubles, chargées de nuages ou bien d'un ſédiment ou dépôt; il faut dans ce cas obſerver la couleur & la quantité de ces derniers.

Evacuations alvines.

C'eſt à-peu-près toujours les mêmes

obſervations à faire ; elles roulent ſur la quantité, la conſiſtance, la couleur, l'odeur, la qualité de ces évacuations, les ſymptômes qui les accompagnent & leurs effets. Il faut donc obſerver ſi elles ſont plus ou moins abondantes, plus ou moins fréquentes, claires, ſéreuſes, molles, légèrement compactes ou dures, citrines, jaunes, verdâtres, porracées, brunes ou noirâtres, plus ou moins fétides ou preſque inodores, ſeches ou humides, mêlées de glaires, de ſang, de petites pellicules ou plates ou comme repliées, ou de vers, précédées, accompagnées ou ſuivies de tranchées ou de vents, & s'il en réſulte un affoibliſſement ou un ſoulagement du malade, & une augmentation ou une diminution des ſymptômes de la maladie.

Expectoration.

Il faut obſerver la fréquence & le degré ou le plus ou moins de violence de la toux qui accompagne preſque toujours l'expectoration, le plus ou moins de facilité ou de difficulté de la ſortie des crachats, la couleur, la conſiſtance & la quantité de ces derniers, s'ils ſont plus ou moins abondans, clairs, ſéreux, lymphatiques, épais, gluans blan-

châtres, jaunâtres, verdâtres, fétides, &c.

Suppuration des cautères, véſicatoires, ſétons, &c.

Il faut obſerver la quantité & la qualité de la matière, ſoit ſéreuſe, ſoit ſanieuſe, ſoit purulente, que les véſicatoires, cautères & ſétons fourniſſent, ſon odeur, ſa couleur, ſa conſiſtance & le degré de ſon âcreté. On doit porter encore ſon attention ſur l'état de la plaie, ſi elle eſt sèche ou humide, enflammée ou dans l'état naturel, rouge, blanchâtre, livide, noire ou fongueuſe.

Flux menſtruel.

Les objets d'obſervation ſont encore ici multipliés; il faut s'occuper d'abord de l'éruption du flux menſtruel, ſi elle eſt facile ou difficile, avec ou ſans accidens, ſi elle paroît au tems ordinaire, s'il en réſulte un ſoulagement & une diminution des ſymptômes, ſi ſon cours ſe ſoutient d'une manière convenable. On doit paſſer enſuite à la quantité & à la qualité du ſang qui ſort, à ſa couleur, à ſa conſiſtance, à ſon mélange avec des glaires, des caillots, &c.

Flux hémorroïdal.

Les obſervations ſont ici les mêmes que

que pour le *flux menſtruel*, ſur-tout à l'égard des perſonnes qui ſont ſujettes au flux hémorroïdal, ou chez leſquelles l'éruption de cet écoulement peut influer ſur l'iſſue de la maladie.

Lochies.

Il eſt néceſſaire d'obſerver la quantité & la qualité des lochies, la facilité ou la difficulté de leur cours, leur couleur rouge, rougeâtre, rouge lavé, ou ſimplement ſanguinolente; leur conſiſtance, claire ou épaiſſe, égale ou inégale; leur odeur, ſi elles ont une odeur déſagréable, ou ſi elles ſont inodores; leur mêlange avec des glaires, des matieres purulentes, des reſtes de l'arriere-faix; leurs qualités, ſi elles ſont avec ou ſans âcreté.

Article IV.

Obſervations ſur quelques ſymptômes des maladies.

Je ne parlerai point ici des ſymptômes particuliers aux différentes maladies: le détail en deviendroit infini; je me bornerai à un petit nombre de cas, qui peuvent ſe rencontrer dans beaucoup de maladies. Ces exemples ſuffiront pour établir un mo-

dele de ce qu'il eſt néceſſaire d'obſerver dans des cas ſemblables ou analogues.

§. I.

Froid ou friſſon.

J'ai déjà parlé du froid & du friſſon; j'ai dit que quelquefois ils marquent l'entrée des grandes maladies, ainſi que celle des redoublemens dans les fievres continues exacerbantes, & des accès dans les fievres intermittentes, que quelquefois, au contraire, ils ſont ou l'effet d'un ſpaſme, ou un ſigne de ſuppuration interne. On ne peut diſtinguer ces différens cas, qu'autant qu'on obſerve avec attention leur marche, l'ordre qu'ils obſervent dans leur retour, les momens où ils ſe font ſentir, leur durée, leur plus ou moins grande fréquence, & les ſymptômes dont ils ſont accompagnés.

§. II.

État de la langue.

L'état de la langue dirige ſouvent le médecin; elle eſt ou nette, ou chargée de limon blanc, jaune, noirâtre; tantôt rouge, blanche, noire, ou d'un rouge noirâtre; tantôt humide, ſéche, aride, tailladée, couverte d'aſpérités, comme

ſcabreuſe & brûlée ; tantôt couverte d'une pellicule plus ou moins ſéche, plus ou moins dure & ferme, & qui ſe détache avec plus ou moins de facilité.

§. III.

État de la reſpiration & de la voix.

La reſpiration eſt quelquefois gênée, & tantôt cette gêne ſe ſoutient pendant toute la maladie, tantôt elle ne ſurvient que dans certains momens ; il eſt néceſſaire d'obſerver l'époque où ce ſymptôme a lieu, la gradation qu'il obſerve & le degré auquel il eſt porté. Il faut en dire de même de la voix, qui devient quelquefois aiguë, quelquefois, au contraire, rauque, caſſée, obſcure.

§. IV.

État de la peau.

L'état de la peau ſert ſouvent à déterminer ceux de crudité & de coction, & à prononcer ſur le pronoſtic de la maladie. On doit obſerver ſi elle eſt ſéche & aride, ou humide, rude & comme couverte d'aſpérités, ou molle & ſouple, brûlante ou froide, ou bien ayant une chaleur douce & modérée.

§. V.

État des feſſes.

Dans les grandes maladies, ſur-tout ſi elles ſont longues, la compreſſion du corps & le frottement échauffent inſenſiblement les feſſes, y font naître des rougeurs, y produiſent des excoriations, qui deviennent ſouvent gangreneuſes & ont des ſuites fâcheuſes; cela arrive principalement aux perſonnes graſſes, d'une texture lâche, remplies d'humeurs, & ſur-tout lorſque le malade a éprouvé beaucoup d'évacuations par les ſelles, ou qu'il a été obligé de laiſſer aller dans ſon lit une partie de ſes urines & de ſes déjections.

On ne ſauroit porter aſſez d'attention ſur cet objet, & examiner avec aſſez de ſoin l'état des feſſes, pour employer les ſecours néceſſaires dès le moment qu'on y apperçoit quelques rougeurs.

Les petits moyens mis en uſage de bonne-heure réuſſiſſent ordinairement, comme des lotions avec l'eau de ſureau, quelquefois aiguiſée avec un peu d'eau-de-vie, l'application fréquente du cérat de Galien, de l'eau de Saturne, ſur-tout le changement de ſituation du malade, qu'on peut placer ſur un bourlet circulaire, ou encore mieux qu'on doit engager

à ſe tenir couché alternativement ſur les deux côtés, ſi ſon état & ſes forces le lui permettent.

Si ces moyens ſont inſuffiſans, ou ſi on les a négligés dans le commencement, il faut alors examiner ſouvent la gradation de ces rougeurs, qui deviennent inſenſiblement d'un rouge foncé, enſuite brun, livides, enfin noirâtres, c'eſt-à-dire, gangreneuſes; elles demandent des remedes vraiment actifs, & c'eſt au médecin à les preſcrire.

§. VI.

Autres ſymptômes.

Il eſt encore beaucoup d'autres ſymptômes, dont il faut obſerver le commencement, la progreſſion, l'époque de l'invaſion, le degré, la durée; tels ſont, par exemple, les bâillemens, les tiraillemens, les pandiculations, les inquiétudes générales ou particulieres, les nauſées, les vomiſſemens, les convulſions & mouvemens convulſifs, le hoquet, le délire, l'aſſoupiſſement, &c.

ARTICLE V.

Obſervations ſur les ſymptômes critiques.

LES ſymptômes des malades, ſont ou *critiques*, ou *morbifiques*; les premiers

ſont toujours ſalutaires, & le médecin ne ſauroit aſſez les aider, les favoriſer, les ſoutenir; les derniers ſont toujours dangereux, & indiquent l'emploi néceſſaire & prompt des remedes propres à les combattre; il eſt important de les diſtinguer.

Les ſymptômes critiques ne ſurviennent jamais dans les commencemens, ni les progrès de la maladie, rarement dans ſon état, à moins que ce ne ſoit vers la fin, mais le plus ſouvent à ſon déclin; ils ſont toujours précédés des ſignes de coction, proportionnés au caractère de la maladie, à l'âge, au ſexe, aux forces & au tempérament du malade, ſuivis d'une diminution notable des ſymptômes, quelquefois de leur ceſſation abſolue. Les évacuations, pour être critiques, doivent préſenter les ſignes de coction & reprendre leur état naturel, ou au moins s'en rapprocher beaucoup, & avoir lieu ſans diminuer notablement les forces du malade.

Les ſymptômes morbifiques arrivent toujours dans les premiers tems, les progrès & le commencement de l'état de la maladie, avant les ſignes de coction; ils ne ſont proportionnés ni au caractere de la maladie, ni à l'âge, ni au ſexe, ni aux

forces, ni au tempérament du malade; ils sont accompagnés de trouble dans l'économie animale, de désordre dans les fonctions, souvent de prostration des forces, & produisent toujours une augmentation des symptômes. Les évacuations morbifiques, appelées communément symptomatiques, présentent les signes de crudité, s'éloignent beaucoup de leur état naturel, affoiblissent & épuisent le malade sans aucun soulagement.

CHAPITRE V.

De l'administration des médicamens.

Les personnes employées au service des malades sont chargées de l'administration des médicamens, qui sont prescrits par les gens de l'art; il est nécessaire qu'elles connoissent non-seulement la maniere dont elles doivent se conduire à cet égard, mais encore les cas qui exigent qu'elles suspendent l'usage des remedes, quoique prescrits. J'abrégerai les détails : il suffira de rapporter quelques exemples, qui pourront servir de guide

pour les cas & les objets que je n'indiquerai point.

Je ne parlerai point d'abord des circonſtances qui peuvent exiger des changemens dans l'ordre, l'eſpece, la nature & la quantité des médicamens preſcrits au malade : je m'en occuperai dans le dernier article de ce chapitre. Je me bornerai dans les deux premiers articles, à l'adminiſtration des remedes en elle-même, c'eſt-à-dire, à la maniere dont il faut y procéder eu égard à la nature, aux propriétés & à l'énergie de chacun d'eux.

ARTICLE PREMIER.

Adminiſtration des médicamens internes.

1°. *Poudres.*

Les poudres ſe donnent toujours délayées ou fondues dans quelque liqueur, dans de l'eau, du bouillon, de la tiſane, du vin, de l'eau de poulet, de l'eau de veau, du petit lait, &c. Il faut les bien remuer, les bien mêler avec la liqueur, juſqu'à ce qu'elles ſoient bien étendues & comme incorporées avec celle-ci, & avoir ſoin de remuer de nouveau au moment où le malade va avaler le remede, afin qu'il prenne la poudre en même-tems &

qu'elle ne reſte point au fond de la liqueur, Les poudres ſolubles dans la liqueur qu'on emploie, exigent moins de précautions ; il ſuffit de remuer juſqu'à ce qu'ell s ſoient bien fondues.

2°. *Sels.*

Les ſels ſe donnent preſque toujours fondus dans quelque liqueur ; il ne faut les préſenter au malade que lorſque leur diſſolution eſt parfaite. Il y en a qui ſe fondent dans la liqueur, quoique froide ; quelques-uns ne peuvent être diſſous que dans une liqueur chaude ; en général, la diſſolution eſt plus prompte & plus ſûre dans cette derniere.

3°. *Pilules.*

Quelques malades ont de la peine à avaler les bols & les pilules ; quelques autres ſont rebutés par leur mauvais goût ou leur odeur déſagréable. On peut employer pluſieurs moyens pour en faciliter la déglutition, & pour épargner au malade le déſagrément d'un mauvais goût ou d'une mauvaiſe odeur.

Beaucoup de perſonnes prennent le parti d'envelopper les bols ou les pilules dans du pain à cacheter, mouillé & roulé ſur ces médicamens. Cette méthode

peut être bonne dans les cas où on ne peut en mettre d'autre en uſage ; mais on fera bien de l'abandonner autant qu'il ſera poſſible ; il arrive quelquefois que le pain à cacheter, collé avec les bols & les pilules, réſiſte à l'action des ſucs dijeſtifs, & par conſéquent à ſa diſſolution, qu'il empêche ainſi la décompoſition des pilules, qu'elles ne paſſent point dans les voies de la circulation, qu'elles ſont entraînées, au contraire, par le mouvement périſtaltique des inteſtins, & expulſées au-dehors avec les matieres fécales, que par conſéquent elles ne produiſent point l'effet qu'on en attend.

Il vaut mieux, s'il eſt poſſible, 1°. faire avaler les bols ou les pilules à ſec, & donner tout de ſuite au malade un peu de boiſſon ; 2°. ou les faire tenir à ſec dans la bouche du malade, & lui faire avaler de la boiſſon, qui les entraîne ſouvent avec elle ; 3°. ou bien les mettre dans une cuiller remplie de boiſſon, que le malade porte juſqu'à ſon goſier ; il les avale alors aiſément enſemble avec la boiſſon ; 4°. ou bien enfin les placer dans un petit pruneau cuit ou une ceriſe confite, après en avoir ôté le noyau, & à la place du noyau; on

avale le pruneau où la cerise entiere, & la pilule passe aisément avec elle ; ces fruits sont ordinairement digérés facilement dans l'estomac. On enveloppe encore les pilules avec une feuille d'or ou d'argent ; mais on manque souvent de ces dernieres dans les campagnes.

4°. *Potions & Juleps.*

Les potions & juleps se donnent ou à-la-fois, ou à plusieurs doses, ou à cuillerées ; cela dépend de la maniere dont les gens de l'art en ont prescrit l'usage, & ne demande qu'une observation exacte de ce qu'ils ont déterminé ; il n'y a qu'une attention à faire, lorsqu'on y a ajouté quelque poudre, confection ou conserve, c'est de les bien battre ou remuer avant que de les donner.

5°. *Emétiques.*

On emploie les émétiques végétaux, comme l'ipécacuanha, & les émétiques antimoniaux, comme le tartre émétique. Les premiers se donnent en poudre, & les derniers sous forme de sel. Les premiers sont insolubles dans l'eau ; il est nécessaire de les bien délayer dans la liqueur qui doit leur servir d'excipient, & sur-tout de les remuer au

moment où le malade va les prendre. Les derniers se fondent aisément dans l'eau. On les donne en une seule dose, ou en plusieurs, ou bien même on en prolonge l'usage en les prescrivant à des doses extrêmement petites, réitérées fréquemment ; cela dépend des circonstances, qui ne doivent être appréciées & déterminées que par les gens de l'art.

Les fonctions des garde-malades à cet égard se réduisent à donner à propos la boisson nécessaire pour soutenir & faciliter le vomissement, & à connoître l'instant où elles doivent faire prendre les différentes doses de ces médicamens.

1°. On ne doit point se presser à faire boire le malade, quoiqu'il éprouve des nausées, des maux de cœur, des soulevemens d'estomac ; mais on doit attendre que le vomissement ait commencé, ou au moins que ces symptômes soient portés à un degré considérable, & qu'ils ne produisent cependant aucun effet. C'est alors qu'il faut commencer à faire boire le malade, le gorger même de boisson, la réitérer toutes les fois que les vomissemens recommencent, & la soutenir pendant toute leur durée. Il ne suffit point de donner chaque fois un ou deux verres d'eau ; il faut les mul-

tiplier autant qu'il eſt poſſible, & tâcher de vaincre la répugnance des malades en leur perſuadant que c'eſt le ſeul moyen de faciliter le vomiſſement & de le rendre plus conſidérable, plus efficace & moins pénible. On ne doit employer pour cela que de l'eau tiéde ; ſi elle étoit froide ou trop chaude, elle pourroit ou empêcher l'effet de l'émétique, ou occaſionner des gonflemens, des criſpations & des douleurs à l'eſtomac.

2°. Les différentes doſes de l'émétique ſont preſcrites d'une maniere ou préciſe ou conditionnelle. Dans le premier cas, il faut ſe conformer aux deſirs du médecin, & continuer l'uſage de ce médicament dans les momens déterminés, à moins qu'il ne ſurvienne des circonſtances qui le contre-indiquent, comme ſeroient des vomiſſemens très-conſidérables, des ſyncopes, des douleurs à l'eſtomac, &c. Dans le ſecond cas, les doſes d'émétiques doivent être proportionnées à l'effet qu'ont produit les doſes précédentes : on commence d'abord par donner la premiere doſe ; ſi après un certain tems, comme quinze, vingt, trente minutes, elle ne produit aucun effet ou n'agit que légérement,

on donne la ſeconde ; on fait ſuivre les autres ſucceſſivement, juſqu'à ce qu'on en ait obtenu l'effet qu'on deſire ; dès que le vomiſſement eſt bien établi, on ceſſe d'en donner, & on ſe borne à ſoutenir l'évacuation au moyen d'une ample boiſſon d'eau tiede.

L'adminiſtration de ce remede exige des ſoins particuliers, dont il a été déjà parlé au chapitre III. Art. III. N°. 5.

6°. *Purgatifs.*

On preſcrit les purgatifs ſous forme ſolide ou forme liquide. Sous forme ſolide, on les donne en bols ou en pilules ; on peut conſulter ce qui a été déjà dit ci-deſſus, N°. 3 ; mais cette maniere de purger exige une boiſſon abondante, dont on doit commencer l'uſage beaucoup plutôt que lorſqu'on prend un purgatif liquide ; cela eſt néceſſaire pour faciliter & accélérer la diſſolution des bols ou des pilules. Les purgatifs ſous forme liquide, ou conſiſtent dans des ſels qu'on fait fondre dans une liqueur, & ils n'exigent point d'attention particuliere, ou ſont des potions compoſées de différentes ſubſtances purgatives ; il eſt plus convenable de donner celles-

ci un peu chaudes, & de les faire chauffer à cet effet au bain-marie, sur-tout si elles contiennent de la manne; il y a cependant des personnes dont la répugnance est invincible pour les prendre chaudes, ou qui ne peuvent les garder; il faut alors se conformer à leurs desirs ou à leur habitude, & les donner froides.

Les purgatifs exigent une boisson abondante, propre à en faciliter & à en soutenir l'effet; on peut se prêter à la fantaisie du malade pour le choix de cette boisson; on donne du bouillon aux herbes, de l'eau de veau, de l'eau de poulet, de l'eau sucrée, une infusion légere de thé, de fleurs de mauve, de fleurs de violettes, du petit lait, de l'eau miellée, même de l'eau pure, &c. Elles valent autant les unes que les autres.

On ne doit pas se presser de faire boire les malades, mais attendre que le purgatif ait commencé à agir. Cependant si, après deux heures, on n'en observe aucun effet, & si le malade éprouve en même-tems cette espèce de mouvemens dans le bas-ventre, que le vulgaire appelle gargouillemens, on peut commencer alors l'usage de la boisson; il ne faut le retarder que dans le cas,

où le malade ſentiroit encore la médecine dans l'eſtomac & auroit des envies de vomir ; dès qu'on a commencé, il faut continuer à faire boire ſouvent, au moins toutes les demi-heures.

Il eſt prudent de faire tiédir la boiſſon, mais d'éviter de la donner trop chaude ; dans les chaleurs de l'été, on peut s'écarter de cette regle & lui laiſſer ſa température naturelle. Dans pluſieurs Provinces d'Eſpagne, on donne de l'eau à la glace à la ſuite des purgatifs, & j'ai vu cette méthode y avoir des ſuccès conſtans ; mais elle ne réuſſiroit point également en France, eu égard à la différence du degré de la chaleur des climats.

La couleur, le goût & l'odeur des purgatifs inſpirent à quelques malades une répugnance qui les leur fait rejetter peu de tems après les avoir avalés. Il faut leur épargner ce déſagrément. On doit leur en dérober la couleur & l'odeur, en évitant de les leur préſenter juſqu'au moment précis où ils vont les avaler. Quelques-uns ſe font ſerrer le nez, pour ne point en ſentir l'odeur ; ce moyen eſt innocent, & on peut le leur permettre.

On emploie différens moyens pour

masquer ou diminuer, le goût des purgatifs, ou pour rendre le palais moins sensible à leurs impressions, comme de rouler dans la bouche de l'eau de vie, du café, de tenir continuellement de l'eau dans la bouche après les avoir pris, &c. Tous ces moyens n'ont aucun inconvénient, mais ils sont rarement suffisans; je n'en connois qu'un, que je vois réussir le plus souvent: il consiste à mâcher de la croûte de pain grillée: on en prend d'abord après le purgatif; on la jette, on en prend d'autre; on en tient toujours dans la bouche jusqu'à ce qu'on n'ait plus rien à craindre; cette croûte de pain ratisse & balaye le palais & la langue, & se charge des corpuscules que le purgatif peut y avoir laissés; elle fait encore la fonction d'un absorbant, se charge des vapeurs qui s'élevent de l'estomac, & prévient souvent les renvois, qui sont encore plus désagréables que la médecine elle-même.

ARTICLE II.

Administration des médicamens externes.

1°. *Frictions.*

On donne des frictions avec la main, des linges, de la flanelle, des linimens,

des baumes, des huiles & des onguens. Il n'y a point de maniere particuliere pour les administrer ; il n'est question que d'appuyer plus ou moins, & de les faire durer plus ou moins de tems ; on doit se conduire à cet égard d'après l'avis du médecin du malade.

2°. *Cataplasmes.*

Les précautions que demande l'application des cataplasmes, se bornent à les faire un peu chauffer, & à les étendre également sur toute l'étendue du linge, qui leur sert d'excipient, ou de la partie sur laquelle on les applique. Ils doivent être renouvellés quand ils se refroidissent ; mais ceux qui sont faits avec des herbes bouillies & pilées, peuvent être réchauffés sans déplacer, en les arrosant au moyen d'une éponge imbibée de l'eau dans laquelle on a fait leur décoction. Ceux qui contiennent des farines ou de la mie de pain, doivent être renouvellés plus souvent ; en se desséchant, les farines & la mie de pain contracteroient une dureté qui pourroit piquer, irriter ou blesser la partie.

3°. *Fomentations.*

Il y a deux espèces de fomentations ;

elles font féches ou humides. Les premieres se préparent en fricassant ou faisant rôtir & rissoler, par exemple du son, de l'avoine, du millet, du sel, des cendres; on met la substance rissolée entre deux linges, & on l'applique chaude sur la partie malade. On prépare les dernieres dans de l'eau, en faisant bouillir des plantes, dont la nature varie suivant l'indication; on les emploie de trois manieres: 1°. on trempe dans la décoction encore chaude, un linge ou une flanelle, & on l'applique sur la partie; 2°. on enferme cette décoction dans une vessie de cochon, qu'on applique aussi sur la partie, 3°. on fait un sachet de toile, qu'on remplit de plantes bouillies & encore chaudes, ou bien on les met entre deux linges, & on en fait ainsi l'application sur la partie malade; mais il est prudent de piler auparavant ces plantes pour en écrâser les queues & les côtes, & en faire une espece de bouillie.

4°. *Embrocations.*

Les embrocations ne sont que des irrigations ou arrosemens de la partie malade avec une liqueur convenable suivant l'exigence des cas. On trempe dans

cette liqueur une éponge, un morceau de flanelle, de laîne, de linge, ou un peu d'étoupe; on les laiſſe bien imbiber; enſuite on les exprime avec les mains ſur la partie malade, en promenant ſucceſſivement ſa main ſur toute l'étendue de cette partie; on finit ordinairement par y appliquer des compreſſes ou une flanelle imbibée de cette même liqueur.

5°. *Panſement des véſicatoires ou cauteres.*

On n'a pas toujours recours aux chirurgiens pour panſer les véſicatoires & les cauteres; il eſt utile par conſéquent de ſavoir comment on doit le faire.

Si la plaie du véſicatoire eſt très-enflammée, chaude, douloureuſe, on ſe contente de la panſer avec du beurre frais étendu ſur une feuille de vigne ou de poirée.

Si, avec ces ſymptômes, il ne ſuppure point ou ſuppure mal, on peut appliquer un petit emplâtre du digeſtif animé dont il va être parlé, & le recouvrir de beurre frais.

Si la ſuppuration eſt abondante, le beurre frais ſuffit ſouvent, ou bien on emploie un digeſtif ſimple, fait avec

parties égales de basilicon & de nutritum.

Si au contraire la plaie se desséche & la suppuration diminue considérablement, on y applique le même digestif, auquel on ajoute cinq, six ou huit grains de cantharides en poudre par once de digestif, plus ou moins cependant eu égard à la sensibilité du sujet & de la partie, & aux effets qui en résultent; on remplace quelquefois ce digestif avec succès par des pommades épispastiques, telles que celles *de Thierry*, *de Grand-Jean*, &c.

Si la suppuration est trop considérable, l'application du cérat de Galien suffit souvent pour la diminuer.

Enfin, si la plaie prend trop d'étendue, on peut appliquer du même cérat de Galien sur le tour, c'est-à-dire, sur la partie qu'on veut dessécher.

Dans tous ces cas, on applique le beurre étendu sur des feuilles de vigne ou de poirée, & les onguens & les pommades sur un morceau de linge & encore mieux du papier brouillard; on met par-dessus une compresse quarrée en quatre ou six doubles, & on maintient le tout avec une bande, assez serrée pour assujettir la compresse & l'emplâtre, mais assez lâche pour ne pas

faire une compreſſion ſur la plaie. On doit faire ces panſemens avec un peu de célérité, pour ne pas laiſſer la plaie expoſée long-tems à l'air. On peut en laver le contour avec de l'eau tiede, ou une décoction d'orge, de ſureau, de guimauve, auſſi tiede; mais ſous prétexte de propreté, on ne doit point chercher à la nétoyer trop ſouvent.

Le cautere demande à peu-près le même panſement; je dois ajouter ſeulement qu'on y met un pois, une boule de cire, un pois d'iris, d'orange, &c. Il faut ôter celui qui s'y trouve avec aſſez d'adreſſe & de légéreté pour ne point bleſſer ou irriter la partie, & placer le nouveau ſans le faire entrer de force, ni trop l'enfoncer, pour éviter toute compreſſion. Il vaut même mieux que le pois ſoit beaucoup plus petit que le trou du cautere, parce qu'il ſe gonfle par la chaleur & par l'humidité de la partie, & prend ainſi le volume convenable. Les pois d'iris ou d'orange ſont les meilleurs, ſur tout ſi on leur donne une figure demi-ſphérique, c'eſt-à dire, ſi on les partage en deux; la partie convexe ſe trouve alors dans le cautere, & la partie plate au niveau de la peau, de maniere qu'elle n'en excede point la ſurface & eſt à l'abri de toute compreſ-

ſion extérieure. On peut encore les percer d'un petit trou, dans lequel on paſſe un bout de fil, qu'on laiſſe traîner ſur la peau ; on s'en ſert avec avantage pour retirer le pois avec facilité Ce petit trou a cependant un inconvénient ; il donne lieu quelquefois à des ſubſtances fongueuſes qui s'élevent du fond du cautère & prennent les dimenſions du trou ; mais on peut l'empêcher en rempliſſant le trou avec un peu de cire après qu'on y a paſſé le fil.

6°. *Lavemens.*

L'adminiſtration des lavemens roule ſur trois objets, la quantité de liqueur qu'il faut employer, la ſituation qu'il faut faire prendre au malade, & la manière de les donner.

1°. La quantité de liqueur qu'on met dans la ſeringue n'eſt point la même dans tous les cas ; elle doit varier eu égard à l'âge, à la maladie & à l'état du malade. Elle doit être de deux à quatre onces pour les enfans nouveaux-nés juſqu'à l'âge d'un an, de quatre onces à huit pour les enfans d'un âge plus avancé, de huit onces à douze pour les jeunes gens, & de ſeize onces à vingt pour les adultes. Dans les maladies des

inteſtins, comme dans leur inflammation, leur ulcère, la colique, la diarrhée, la dyſſenterie, le téneſme, on ne doit donner que la moitié ordinaire de la liqueur, ainſi que dans les cas où la veſſie eſt remplie d'urine.

2°. Avant de donner le lavement, on fait placer le malade ſur le ventre, de manière que les jambes & les cuiſſes ſoient plus baſſes que le corps, ou ſur le côté, de ſorte que les feſſes faſſent une ſaillie & que les jambes & les cuiſſes ſoient pliées en dedans; cette dernière ſituation eſt la meilleure : lorſqu'il a pris le lavement, on doit l'engager à ſe tenir couché pendant quelque tems ſur le côté droit.

3°. Pour donner le lavement, on prend la ſeringue, on trempe le bout de la canule dans de l'huile, du beurre ou du ſaindoux, on l'enfonce dans l'anus de la longueur de douze ou quinze lignes, on étend le doigt indicateur de la main gauche ſur la canule, & on l'appuie ſur l'endroit où on veut qu'elle s'arrête, afin d'empêcher qu'elle n'entre trop & qu'elle ne bleſſe l'inteſtin; enfin on pouſſe le lavement, mais toujours d'une manière égale & continue; il faut éviter de le pouſſer par jets & à différentes repriſes.

7°.

7°. *Sangſues.*

Les garde-malades devroient être chargées de l'application des ſangſues ; mais leur ignorance à cet égard oblige ſouvent à avoir recours à des mains étrangères, multiplie la dépenſe & retarde quelquefois l'uſage d'un remede dont l'efficacité peut dépendre du moment où il eſt employé. Il eſt donc néceſſaire de donner des préceptes qui y ſont relatifs ; ils comprennent ſept objets : 1°. le choix des ſangſues ; 2°. leur préparation ; 3°. celle de la partie à laquelle on doit les appliquer ? 4°. leur application ; 5°. ce qu'il faut faire pendant qu'elles ſont appliquées ; 6°. la maniere de les détacher, quand on a tiré aſſez de ſang ; 7°. les précautions néceſſaires après cette ſaignée.

1°. Il faut choiſir celles qui ſon grêles, longues, qui ont la tête petite, le dos vert, rayé de jaune ou tacheté de noir, & le ventre un peu rouge ; il faut rejeter celles qui ont une groſſe tête, quelquefois lanugineuſe, & le dos rayé de bleu. On trouve les premieres dans les eaux courantes, & les dernieres dans les eaux croupiſſantes ; celles-ci ſont ordinairement venimeuſes.

2°. On ne doit jamais employer les sangsues nouvellement prises, mais celles qu'on a tenu & fait dégorger pendant plusieurs jours dans l'eau claire ; il est même convenable, avant de les appliquer, de les tirer de l'eau & de les tenir à sec dans une boëte pendant dix ou douze heures, afin qu'elles soient plus affamées, plus avides à sucer, & que par conséquent elles s'attachent plus vîte à la peau.

3°. L'application des sangsues exige des précautions préliminaires, qui tendent à les faire attacher plus promptement & plus fortement Quelques-uns proposent de piquer la partie avec une épingle, une aiguille ou la pointe de la lancette pour en faire sortir quelques gouttes de sang ; mais cette opération, quoique bien peu douloureuse, effraye bien des malades & leur inspire une répugnance décidée pour ce remede On peut employer des moyens plus doux & également efficaces, comme 1°. de frotter la partie avec la main, & de lui communiquer une certaine rougeur ; 2°. de la frotter avec un linge mouillé d'eau chaude ou imbibé de lait tiede ; 3°. de la frotter avec un peu de sang de pigeon ou de quelqu'autre animal.

4°. En appliquant la ſangſue, l'on doit éviter qu'elle ne s'attache aux mains de celui qui l'applique, on doit en même-tems l'empêcher de gliſſer, la tenir aſſez ferme pour qu'elle ne puiſſe point s'échapper & qu'on puiſſe la préſenter à la partie, & cependant ne pas la ſerrer trop fortement. A cet effet, on la prend avec un papier fin & ſouple, ou bien avec un morceau de linge; on peut auſſi la mettre dans un cornet de papier, qui ne ſoit ouvert que d'un côté, & qui ne ſoit point aſſez large pour qu'elle puiſſe s'y retourner; on peut encore la tenir avec la main enveloppée d'un linge ou couverte d'un gant. On l'approche de la partie, & on la préſente à l'endroit qu'on veut faire piquer, avec l'attention de tourner la trompe de ce côté-là & la queue du côté oppoſé. Lorſqu'on applique les ſangſues aux vaiſſeaux hémorroïdaux, il faut veiller à ce qu'elles ne s'introduiſent point dans le fondement & l'inteſtin, où elles pourroient produire une hémorragie; on peut prévenir cet accident en les liant avec un fil, qu'on peut retenir dans la main ou attacher à la cuiſſe du malade; ſi cependant elles ſe gliſſoient dans l'inteſtin, il faut donner tout de ſuite au

malade des lavemens d'eau ſimple, dans laquelle on fait fondre une certaine quantité de ſel, & les réitérer juſqu'à ce que les ſangſues ſoient détachées & ſorties.

5°. Le but qu'on ſe propoſe en appliquant des ſangſues eſt de tirer du ſang ; il eſt donc important d'en continuer l'application juſqu'à ce qu'on juge que la quantité du ſang qui eſt ſortie eſt ſuffiſante. En conſéquence, ſi les ſangſues tombent trop tôt, on en applique d'autres tout de ſuite ſur la même ouverture ; mais il vaut mieux prévenir qu'elles ne ſe détachent : à cet effet, dès qu'on voit qu'elles ſont gorgées, pleines & au moment d'être raſſaſiées, on leur coupe la queue ; elles ſe dégorgent tout de ſuite, & le ſang continue à couler par cette ouverture à meſure qu'elles le ſucent.

6°. Lorſqu'on juge la ſaignée ſuffiſante, ſi les ſangſues ne ſe détachent point d'elles-mêmes, on peut eſſayer de les faire tomber en leur donnant quelque légere ſecouſſe ; mais il faut éviter de les arracher : elles pourroient laiſſer leurs aiguillons dans l'ouverture des vaiſſeaux : ſi elles tiennent trop fortement, il ſuffit de mettre ſur leur dos

un peu de cendre, d'huile de tartre, & encore mieux de ſel : celui-ci eſt le plus efficace ; l'effet en eſt prompt ; les ſangſues ſe détachent ſur le champ.

7°. Quand les ſangſues ſont tombées, il ne faut point arrêter tout de ſuite le ſang ; on doit le laiſſer couler encore une demi-minute ou une minute ; ſouvent il s'arrête de lui-même ; mais s'il continue à couler, on lave les piqûures avec de l'eau ſalée : ce moyen ſuffit ordinairement ; lorſqu'il eſt ſans effet, on applique ſur les piqûures un peu de charpie râpée ou de linge brûlé, & par-deſſus une compreſſe & une bande. Lorſqu'on a appliqué les ſangſues aux vaiſſeaux hémorroïdaux, qu'elles ſe ſont détachées trop tôt, & que cependant le ſang coule encore, on peut faire placer le malade ſur un baſſin à moitié rempli d'eau chaude ; le ſang continue à couler, & on obtient ainſi une ſaignée aſſez abondante.

ARTICLE III.

Momens propres à l'adminiſtration des médicamens, & cas qui exigent qu'on en ſuſpende l'uſage.

TOUS les tems des maladies ne ſont pas propres à l'adminiſtration des mé-

dicamens, & il eſt des cas où les changemens qui ſurviennent dans les ſymptômes, exigent qu'on ſuſpende les remedes preſcrits; ſouvent on n'a point le tems de recourir au medecin, de lui rendre compte & de prendre ſon avis; il eſt donc néceſſaire que les perſonnes qui ſont auprès des malades, connoiſſent les momens les plus favorables pour l'uſage des remedes, & les circonſtances où elles peuvent & où elles doivent même s'écarter de la route qui leur a été tracée, & ſuſpendre l'adminiſtration de certains médicamens. Je me bornerai à quelques exemples & à quelques-uns des remedes principaux; ils ſuffiront pour ſervir de modeles pour les différens autres cas, qu'il ſeroit trop long de détailler ici.

Tisanes acides. Les acides nuiſent en général aux poitrines délicates & dans les maladies de la poitrine; il eſt prudent de les ſuſpendre lorſqu'il ſurvient quelque ſymptôme qui peut indiquer l'irritation de cette partie, tels ſeroient, par exemple la toux, le crachement de ſang; il faut obſerver cependant que la toux dépend quelquefois d'une chaleur âcre répandue dans

tout le corps ; dans ce cas, les acides peuvent être employés ; mais ils doivent être adoucis en les édulcorant davantage & en augmentant leur véhicule aqueux.

Narcotiques. On entend ſous ce nom toutes les préparations faites avec l'opium, telles que l'opium en ſubſtance, la teinture anodine, le ſirop de pavot, les pilules de cynogloſſe, &c. On les emploie généralement comme calmans ou pour provoquer le ſommeil; mais ils peuvent devenir nuiſibles, lorſque le malade tombe dans l'aſſoupiſſement ou dans un état ſubit d'inertie & d'affaiſſement, ou bien qu'il ſurvient une évacuation critique ; dans ces cas, il faut abſolument en ſuſpendre l'uſage.

Emétiques. On doit toujours donner l'émétique dans le moment où le malade jouit de plus de calme, comme pendant la rémiſſion dans les fièvres continues exacerbantes, & dans l'intermiſſion dans les fièvres intermittentes, c'eſt-à dire, entre les redoublemens des premieres & les accès ou paroxiſmes des dernieres ; il faut le donner aſſez tôt pour qu'il ait fini ſon effet avant l'entrée du redoublement ou de l'accès. Il eſt cependant des cas où l'intervalle que

les accès & les redoublemens laissent entre eux sont trop courts, pour que l'émétique ait le tems de faire toute son action ; on peut choisir alors le moment où l'accès ou le redoublement tendent vers la fin de leur déclin.

Il arrive quelquefois que le médecin prescrit l'heure de l'administration de ce remede ; mais si on s'apperçoit du commencement du redoublement ou de l'accès, du frisson, des bâillemens, des tiraillemens, des pandiculations, qui les précedent souvent, il faut en suspendre l'usage.

On doit encore le suspendre toutes les fois qu'il survient une toux forte, convulsive & opiniâtre, un crachement de sang, des convulsions ou mouvemens convulsifs, ou que le malade tombe tout-à-coup dans un état d'affaissement.

Si lorsqu'on a commencé à le donner, il produit des vomissemens énormes, accompagnés sur-tout de tiraillemens & de fortes douleurs à l'estomac, de mouvemens convulsifs, il faut en cesser l'usage, donner beaucoup d'eau tiéde, même des acides végétaux, qui arrêtent souvent l'action des émétiques minéraux.

Purgatifs. Le moment le plus favorable pour leur administration est

l'intervalle que les accès & les redoublemens laiſſent entre-eux, pourvu qu'il ſoit aſſez long pour que l'effet des purgatifs puiſſe être terminé ; ſi on juge que le tems ſeroit trop court, on doit les donner au déclin de l'accès ou du redoublement.

Les cas où il faut les ſuſpendre ſont aſſez multipliés ; je me contenterai de les indiquer : 1°. au commencement des accès dans les fièvres intermittentes & des redoublemens dans les fièvres continues ; 2°. s'il ſurvient un crachement de ſang ; 3°. ou une inflammation au goſier ; 4°. ou un ſoupçon d'inflammation ou de diſpoſition inflammatoire dans quelqu'autre partie ; 5°. ou une tenſion, un météoriſme, des douleurs vives au bas-ventre ; 6°. ou une diarrhée ; 7°. ou des ſueurs critiques ; 8°. s'il y a lieu de croire que le flux menſtruel va paroître ; 9°. s'il ſurvient des mouvemens convulſifs ; 10°. ſi le malade éprouve de fortes envies de vomir, qui puiſſent faire craindre qu'il ne garde point le purgatif & qu'il n'éprouve un dégoût & une fatigue inutiles ; 11°. s'il tombe tout-à-coup dans un état d'inertie & d'affaiſſement.

Saignée. Dans les fièvres aiguës, ſurtout lorſqu'elles ſont accompagnées de redoublemens ou d'accès, le moment

le plus favorable pour la ſaignée, eſt celui où l'accès & le redoublement ſont dans leur état, c'eſt-à-dire, dans leur force : on doit s'écarter de ce principe dans les maladies inflammatoires & dans toutes celles qui parcourent leurs périodes avec une extrême célérité ; la néceſſité de la ſaignée eſt trop ſouvent urgente pour pouvoir la retarder, d'autant plus que ces maladies n'ont ſouvent ni accès, ni redoublemens. On doit encore, à moins d'un cas très-preſſant, ne faire la ſaignée que trois ou quatre heures après l'uſage des alimens, ſurtout s'ils ſont ſolides, & après avoir laiſſé repoſer le malade pendant quelque tems, s'il a éprouvé une fatigue conſidérable.

Il y a quelques cas où il faut ſuſpendre la ſaignée, quoiqu'elle ait été preſcrite par le médecin, comme 1°. pendant le friſſon, les bâillemens, les pandiculations qui accompagnent l'entrée des accès & des redoublemens ; 2°. s'il ſurvient des ſueurs critiques, ou une diarrhée qu'on puiſſe juger être critique : 3°. ſi le malade tombe dans l'affaiſſement, ou ſi ſon pouls devient tout-à-coup foible & petit.

Il faut ſuſpendre encore 1°. la ſaignée du bras, ſi le flux menſtruel vient

à paroître ; 2°. la saignée du pied, s'il survient une inflammation ou une disposition inflammatoire aux viscères du bas-ventre, ainsi qu'un météorisme, une tension douloureuse de ces parties.

Quinquina. Donné comme fébrifuge ou employé contre les maladies périodiques, quoique sans fièvre, il doit être placé dans l'intervalle des redoublemens & des paroxismes ; mais si ces intervalles sont trop courts, on doit commencer à le donner au déclin du paroxisme ou du redoublement. Quelquefois même les accès & les redoublemens se suivent de très-près : on est forcé alors à en commencer l'usage dès la fin de l'état ou vigueur du redoublement ou du paroxisme.

CHAPITRE VI.

De la préparation des médicamens & alimens.

Article premier.

Préparation des médicamens internes.

§. I.

Remarques générales sur les décoctions & infusions.

On entend par *décoction* la cuisson d'une ou de plusieurs plantes, parties

des plantes, drogues ou autres ſubſtances qu'on fait bouillir dans une liqueur convenible pour les ramollir, & ſur-tout pour en extraire la vertu.

On appelle *infuſion*, l'action de faire tremper ces mêmes ſubſtances dans une liqueur pour les ramollir ou en extraire la vertu, mais ſans la faire bouillir; celle-ci ſe fait ſouvent dans une liqueur chaude, quelquefois bouillante; mais elle ſe fait auſſi quelquefois ſans feu & à froid.

La *décoction* differe donc eſſentiellement de l'*infuſion*; dans la premiere, les ſubſtances doivent bouillir; dans la derniere, il ſuffit de les faire tremper.

On donne auſſi les noms de *décoction* & d'*infuſion* à la liqueur même dans laquelle on a fait bouillir ou tremper ces ſubſtances, & qui eſt imprégnée de leurs propriétés.

Ces ſubſtances ſont plus ou moins compactes, plus ou moins dures, plus ou moins chargées de principes volatils; ces différences établiſſent le choix qu'on doit faire de la *décoction* ou de l'*infuſion* pour leur préparation, ainſi que la plus ou moins grande quantité de liqueur qu'on doit employer & le

plus ou moins de tems qu'il faut les faire bouillir ou infuser.

Celles qui sont dures & compactes doivent être traitées par décoction ; tels sont tous les minéraux, les animaux, les différentes substances animales, comme les viandes, les cornes, les pieds, les ongles, plusieurs parties des végétaux, comme les racines, les bayes, les graines & semences, quelquefois les feuilles. Celles qui ne sont ni dures, ni compactes, qui sont au contraire d'un tissu mou & lâche, ne doivent qu'être infusées ; telles sont les fleurs, les jeunes pousses des plantes encore tendres, certaines feuilles, c'est-à-dire, celles qui sont molles ou qui contiennent des parties aromatiques. On doit encore éviter la décoction & se borner à l'infusion pour toutes les substances aromatiques & chargées de parties volatiles ; leurs principes s'évaporeroient par l'ébullition.

On doit les faire bouillir plus ou mois de tems & dans une plus ou moins grande quantité de liquide, eu égard à leur plus ou moins de dureté & de tenacité : par exemple, la décoction des minéraux doit être très-longue & beaucoup plus que celle de toutes les autres substances, celle des bois & des

racines ſeches, plus que celle des racines fraîches, celle de ces dernieres, plus que celle des feuilles ; celles-ci n'exigent qu'une ébullition très-légere ; les graines & ſemences doivent bouillir plus ou moins eu égard à leur tiſſu compacte & ſerré ; la décoction des viandes doit être au moins auſſi longue que celle des racines ſeches ; celle des cornes, des pieds, des ongles des animaux doit l'être encore plus.

Les *infuſions* doivent de même être plus ou moins longues, eu égard au degré plus ou moins conſidérable de ténacité des ſubſtances qu'on fait infuſer ; on les fait de pluſieurs manieres ; on les jette ſimplement dans la liqueur chaude ou froide, ſuivant les cas, ou bien on les met dans la liqueur au moment où elle bout, ou bien enfin on jette deſſus de l'eau bouillante. Il y en a, comme celles qui contiennent des principes volatils, qu'il faut couvrir avec ſoin pour en empêcher l'évaporation.

Il n'eſt pas poſſible de déterminer la proportion qu'on doit obſerver entre la quantité des ſubſtances qu'on veut faire infuſer & celle de la liqueur qu'on emploie à cet effet ; elle doit varier ſuivant l'intention des gens de l'art, qui

prescrivent des infusions plus ou moins fortes selon les circonstances ; mais on doit toujours observer de ne pas trop les surcharger ; la liqueur ne peut s'empreindre que de la quantité de substance qu'elle peut recevoir dans ses pores ; l'excédent ne sert à rien & devient inutile.

On fait les infusions dans différentes liqueurs, comme l'eau commune, l'eau distillée, l'eau de pluie, le petit lait, les sucs des plantes, le vin, l'eau de vie, l'esprit de vin, le vinaigre distillé ou non distillé, &c. Mais il n'est pas indifférent de les faire dans les unes ou dans les autres ; elles ne peuvent toutes extraire les vertus de tous les mixtes ; on doit choisir une liqueur qui puisse être le dissolvant de la substance qu'on veut faire infuser ; par exemple, l'eau, qui extrait bien les principes du sené, de la rhubarbe, du thé, de la plupart des fleurs, des plantes, n'a aucune action sur les corps résineux, tels que le jalap, le turbith, le camphre, &c; il faut à ces substances des dissolvans spiritueux.

On emploie souvent à-la-fois des substances d'une nature plus ferme, plus dure & plus compacte les unes que les

autres, dont les unes doivent être par conſéquent traitées par la décoction & même par différens degrès de coction, & les autres miſes ſimplement en infuſion. On commence alors par celles qui ſont plus dures; après les avoir laiſſé bouillir pendant le tems néceſſaire, on ajoute ſucceſſivement celles qui ſont d'un tiſſu moins ferme; lorſque leur décoction eſt faite, on retire le vaiſſeau du feu & on y met celles qui ne doivent être qu'infuſées : je vais en donner un exemple.

Si on veut faire un bouillon composé de viande, d'une ſubſtance minérale, de quelque bois, de racines, de feuilles & de fleurs, on met à-la-fois la viande, la ſubſtance minérale & le bois; on les laiſſe bouillir, par exemple, pendant une heure; on y ajoute alors les racines fraîches, les ſemences, les graines, comme celles d'orge, d'avoine; on laiſſe bouillir juſqu'à ce que le bouillon ſoit preſque fait; on y jette alors les feuilles qu'on ne laiſſe bouillir que deux ou trois minutes; on retire enſuite le vaiſſeau du feu, on y met les fleurs; on couvre le tout & on laiſſe infuſer plus ou moins de tems, ſuivant l'exigence du cas.

Il faut en général faire les décoctions

à petit feu & lentement, une ébullition trop forte & trop précipitée, pourroit donner lieu à une trop grande dissipation des principes médicamenteux des substances qu'on emploie.

Parmi les différentes substances qu'on met en décoction ou en infusion, il en est qui demandent des préparations particulieres : 1°. les cornes, les pieds, les ongles des animaux, les bois fort durs, doivent être râpés : 2°. les racines, mondées, nétoyées, coupées en morceaux, quelquefois fendues, même concassées, sur-tout lorsqu'elles sont fort séches & fort dures ; 3°. les bayes, concassées ; 4°. les semences, dépouillées de leurs enveloppes & concassées ; 5°. les graines, dépouillées aussi de leurs enveloppes & nétoyées.

Il y a certaines substances qu'on ne met pas à nud dans la liqueur, mais qu'on place dans un nouet, comme l'antimoine, la rhubarbe, le safran de mars ; on les enferme dans un linge, qu'on noue avec un fil, & qu'on suspend dans la liqueur qui sert à faire la décoction ou l'infusion.

Les principes précédens doivent être appliqués à tous les médicamens dont la préparation se fait par décoction ou

par infusion, comme les bouillons, les tisanes, les apozêmes, &c. Il sera inutile de les répéter en parlant de la préparation de ces différens remedes.

§. II.

Des tisanes.

La *tisane* est un remede liquide qu'on prépare par décoction ou par infusion pour servir de boisson au malade ; on la fait avec les racines, les écorces, les bois, la tige, les feuilles, les fleurs, les semences des plantes, même avec des parties d'animaux, quelquefois avec des minéraux

On peut établir trois classes de *tisanes* eu égard aux substances qui entrent dans leur composition, *végétales*, *minérales* & *animales*. Je vais parler successivement & donner quelques exemples de chacune d'elles.

I. *Tisanes minérales.*

Les tisanes minérales sont très-peu employées & se réduisent à un bien petit nombre ; je me bornerai à quelques exemples.

Tisane d'antimoine.

On pulvérise l'antimoine crud ; on

l'enferme dans un nouet, qu'on ſuſpend dans l'eau ; on fait bouillir la liqueur ou bien on laiſſe infuſer pendant long-tems. Je rapporte cette tiſane, quoique je ſois perſuadé qu'elle ne peut avoir aucune vertu, l'eau ne pouvant ni opérer la diſſolution ou la décompoſition de l'antimoine, ni ſe charger de ſes principes.

Eau ferrée.

Celle-ci ne ſe fait que par infuſion & toujours à froid ; la liqueur, quoique froide, a ici autant d'activité que ſi on la faiſoit chauffer. On remplit d'eau un vaiſſeau, qui n'ait qu'une petite ouverture ; on y jette une certaine quantité de vieux clous ou de piéces de vieux fer, bien couvert de rouille ; on couvre le vaiſſeau ; on laiſſe infuſer pendant pluſieurs jours, ayant le ſoin de remuer de tems en tems les piéces de fer, & on s'en ſert enſuite pour l'uſage.

Tiſane émétiſée.

Cette tiſane conſiſte dans une diſſolution d'un émétique minéral, comme du tartre ſtibié, à petite doſe, dans une certaine quantité de liqueur ; on met par exemple un grain, un grain

& demi ou deux grains de tartre émétique dans une pinte de liqueur, après les avoir fait fondre dans une cuillerée de cette derniere ; on bat bien la bouteille pour opérer un mêlange parfait. Cette diſſolution ſe fait dans différentes liqueurs, dans l'eau commune, l'eau de veau, l'eau de poulet, le petit lait, quelque tiſane particuliere. Le choix de la liqueur & la fixation des doſes de l'émétique doivent être laiſſés à la prudence du médecin.

II. *Tiſanes végétales.*

Les *tiſanes végétales* ſont celles qui ſont faites avec les différentes parties des végétaux, comme les bois, les racines, l'écorce, les graines ou ſemences, les bayes, les feuilles, les fruits & les fleurs. Elles ſont ou ſimples, c'eſt-à-dire, faites avec une ſeule plante, ou une ſeule partie d'une plante, ou compoſées, c'eſt-à-dire préparées, ſoit avec pluſieurs plantes à-la-fois, ſoit avec les parties de différentes plantes, ſoit avec les différentes parties d'une même plante. On peut diſtinguer encore celles qui ſont faites avec des plantes acides, aromatiques, nitreuſes, à principes fixes ou volatils. Il n'y a ici aucun précepte

particulier, ni exemple à donner ; on doit faire à ces tisanes végétales l'application des principes établis au §. 1. de l'Art. I. de ce Chapitre. Je parlerai des *tisanes végétales purgatives*, à l'article de *la preparation des purgatifs.*

Nous avons d'autres préparations faites avec des végétaux & qui servent souvent de boisson aux malades ; telles sont les suivantes.

Emulsions.

Les *Emulsions* se donnent ordinairement sous forme de potion en une ou deux fois ; quelquefois cependant on en prescrit plusieurs doses dans la journée, & alors elles peuvent être considerées comme faisant partie de la boisson des malades. On les fait avec les amandes douces, & autres amandes émulsives, les semences froides, majeures & mineures, des fruits laiteux & oléagineux, qu'on pile & qu'on exprime ; on édulcore ensuite l'expression avec du sucre ou du sirop. On les prépare de la maniere suivante.

On pile les amandes, les semences & les fruits dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'on les ait réduits en pâte ; on verse dessus la liqueur dont on se sert,

ſoit eau commune, ſoit décoction de plantes convenables à la maladie, en remuant la pâte avec le pilon juſqu'à ce que la liqueur ſoit devenue bien blanche; on la paſſe enſuite, on l'exprime fortement & on y ajoute du ſucre ou du ſirop. Lorſqu'on y met des amandes, on commence par les jeter dans l'eau bouillante, pour les dépouiller de leur peau. La doſe ordinaire eſt de ſept ou huit amandes & de demi-once de ſemences froides, ſur ſix onces de liqueur; mais les doſes doivent varier ſuivant les indications.

On craint quelquefois que les émulſions ne s'aigriſſent dans l'eſtomac : il y a en effet beaucoup de perſonnes qui ne peuvent les ſupporter; quelques-uns cherchent à prévenir cet inconvénient en faiſant bouillir l'émulſion avant de la paſſer; mais c'eſt une mauvaiſe méthode; l'émulſion en devient plus épaiſſe & plus peſante ſur l'eſtomac; il vaut mieux y ajouter un peu d'eau de fleurs d'orange, ou dix ou douze grains de corail préparé ou d'yeux d'écreviſſe; ſi ces moyens ſont inſuffiſans, il faut que le malade s'en abſtienne.

On ajoute aux émulſions différentes ſubſtances relatives aux indications des maladies; mais on doit éviter d'y joindre

des acides, qui produiroient sur les émulsions les mêmes effets que sur le lait, c'est-à-dire les feroient tourner.

Tisane émulsionnée.

On donne quelquefois des émulsions pour toute boisson aux malades ; mais on les fait alors beaucoup plus légeres, & c'est ce qu'on appelle *Tisanne émulsionnée* ; on met par exemple une once de semences froides sur vingt-quatre onces ou une pinte & demie d'eau, un peu plus ou un peu moins, suivant les circonstances. On la prépare de même que les émulsions ; on l'édulcore aussi avec du sucre ou du sirop ; on peut la rendre plus agréable en y ajoutant une ou deux amandes ameres, & une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange. Il faut avoir soin de tenir cette tisane dans un endroit frais : elle exige les mêmes précautions que le lait qu'on veut conserver.

Orgeat.

On prend deux onces d'amandes douces & cinq ou six amandes ameres ; on les jette dans l'eau bouillante pour les dépouiller de leur peau. On fait bouillir en même tems légérement dans l'eau une demi-poignée d'orge mondée ; on jette

cette premiere eau, qui eſt jaunâtre & chargée des ordures de l'orge; on lave enſuite l'orge avec de l'eau chaude, & on continue à la laver juſqu'à ce qu'elle ne teigne plus l'eau; on la fait bouillir alors dans douze onces d'eau juſqu'à ce qu'elle commence à ſe crever : on retire alors la décoction du feu, on la laiſſe refroidir & on la paſſe.

On pile les amandes dans un mortier juſqu'à ce qu'elles commencent à ſe mettre en pâte; on verſe alors deſſus & peu à peu la décoction d'orge, en continuant à piler & en remuant, juſqu'à ce que la liqueur ſoit devenue bien blanche; on paſſe, on exprime fortement & on y ajoute environ une once ou une once & demie de ſucre en poudre, & une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

Lait d'amandes.

Le *lait d'amandes* ne differe de l'*orgeat*, qu'en ce qu'il eſt moins chargé d'amande, par conſéquent moins épais, qu'ordinairement on n'y met point d'amandes ameres, & qu'on le fait le plus ſouvent avec l'eau commune. On ne met qu'une once d'amandes ſur environ une livre d'eau; après que les amandes ſont exprimées, on les pile de nouveau, on

verſe

verſe de la nouvelle eau, on remue bien, on exprime & on recommence jusqu'à ce que l'eau ne ſoit plus que légerement blanchie ; on y mêle alors plus ou moins de ſucre, ſuivant le goût du malade ; lorſque la maladie le permet, on peut y ajouter une ou deux amandes amères & un peu d'eau de fleurs d'orange, pour en relever le goût.

I I I. *Tiſanes animales.*

Les *tiſanes animales*, qui ſont en uſage aujourd'hui dans la pratique de la médecine, ſont en bien petit nombre ; on peut même preſque les réduire à l'*eau de veau*, & à *l'eau de poulet* ; ce ſont des *bouillons* extrêmement légers, que je rapporte à la claſſe des tiſanes, parce qu'on en fait la boiſſon des malades. Il en eſt d'autres cependant qu'on peut placer dans cette claſſe, comme étant préparées avec des ſubſtances qu'on tire des animaux, comme *l'hydrogale*, *l'hydromel*, *le petit lait*, *&c.*

Eau de veau.

On prend quatre onces de tranche de veau abſolùment dépouillée de graiſſe ; on la taillade ou on la coupe en deux ou trois morceaux ; on la fait bouillir

dans seize onces d'eau pendant vingt ou vingt-cinq minutes ; on ôte l'écume, s'il s'en élève ; on retire le vaisseau du feu ; on passe la liqueur & on la garde pour l'usage. On augmente la quantité du veau, ou bien on fait bouillir plus long-tems, si on veut une tisane plus forte.

Eau de poulet.

On choisit un poulet très-jeune, on le plonge, sans le saigner & sans le plumer, dans l'eau bouillante ; on fait ensuite une incision circulaire au-bas de sa cuisse ; on y souleve la peau, & on l'enlève ainsi insensiblement toute entière ensemble avec les plumes ; on ôte les entrailles du poulet, on lui coupe les pattes & la tête, & on le fait bouillir dans quatre ou cinq livres d'eau, jusqu'à ce que la liqueur ait diminué d'un tiers ; on retire ensuite l'eau du feu, & on passe sans exprimer : il faut faire cette décoction à petit feu. Si la tisane est trop forte, trop épaisse, on peut y ajouter un peu d'eau chaque fois qu'on en donne au malade.

L'*eau de poulet* est par elle-même très-fade, & beaucoup d'estomacs ne peuvent point la supporter. Quelques-uns,

dans la vue de corriger cette fadeur, y ajoutent, vers la fin de la coction, une pincée de femences de coriandre ou un peu de canelle ; mais il eft à craindre que ces dernières fubftances n'échauffent : lorfqu'on fe propofe de rafraîchir le malade ; il vaut mieux y fubftituer une pincée de cerfeuil & quelques feuilles de chicorée fauvage.

On cherche quelquefois à rendre cette tifane plus rafraîchiffante, par l'addition de quelques autres fubftances, comme d'une ou deux cuillerées d'orge mondée, ou d'une once des quatre femences froides ; on farcit alors le ventre du poulet avec ces fubftances, & on les fait bouillir autant de tems que le poulet. Mais comme leur addition rendroit la tifane plus épaiffe, il faut augmenter la quantité d'eau dans laquelle on la fait, ou bien la couper enfuite avec plus ou moins d'eau, eu égard à fon degré d'épaiffeur.

Hydrogale.

L'*hydrogale* eft un mêlange d'eau & de lait, ou, pour mieux dire, une eau laiteufe. On le fait en mêlant un tiers ou un quart de lait avec deux tiers ou trois quarts d'eau commune, ou d'une

tiſane particulière, convenable à la maladie. Quelques-uns, d'après *Sydenham*, qui faiſoit faire un grand uſage de cette boiſſon, font bouillir ce mêlange juſqu'à la diminution d'un tiers; mais le lait perd beaucoup de ſa vertu par l'ébullition ; il vaut mieux ſe contenter de mêler ces deux liqueurs ſans les expoſer à l'action du feu.

Hydromel.

L'*hydromel* eſt une boiſſon faite avec le miel & l'eau de fontaine, ou bien une tiſane ou décoction aqueuſe des plantes convenables à la maladie ; on choiſit pour cela du beau miel, comme par exemple celui de Narbonne. On fait bouillir ce mêlange juſqu'à diminution d'un tiers, & on a le ſoin d'enlever l'écume qui s'élève pendant l'ébullition. Les proportions de la liqueur & du miel dépendent des indications ; quelquefois on ne met qu'une partie de miel ſur quinze ou vingt parties de liqueur, quelquefois ſeulement ſur ſix, huit ou dix.

Décoction blanche de Sydenham.

On prend deux onces de corne de cerf calcinée, réduite en poudre, & deux onces & demie de pain blanc ; on les

mêle enſemble, & on les fait bouillir dans vingt-quatre onces ou une pinte & demie d'eau, juſqu'à ce que la liqueur ait diminué d'un tiers; on retire enſuite le vaiſſeau du feu, on paſſe la décoction, & on y ajoute une quantité de ſucre ſuffiſante pour lui donner un goût agréable.

Petit lait.

Le petit lait ſe prépare de trois manières, par l'altération ſpontanée du lait, par la coagulation & par l'évaporation.

PETIT LAIT PAR ALTÉRATION SPONTANEE DU LAIT. Il ſe fait ſans le ſecours de l'art; on livre le lait à lui-même; on le laiſſe aigrir; il ſe décompoſe inſenſiblement; ſes parties caſéeuſe & butyreuſe ſe ſéparent de ſa partie ſéreuſe; on prend cette dernière qui fait le petit lait. Cette méthode eſt aſſez commune dans les laiteries; le petit lait qui en réſulte, eſt connu dans les campagnes ſous le nom de *lait de beurre*; il eſt aigrelet, & peu uſité en médecine; on pourroit cependant l'employer avec ſuccès, comme on le fait dans les pays où les laitages ſont très-abondans, dans les cas où une boiſſon aqueuſe & légérement acide eſt indiquée.

PETIT LAIT PAR COAGULATION. C'eſt celui qui eſt le plus en uſage ; il ſe fait de la manière ſuivante. On prend une quantité déterminée de lait de vache ou de chèvre, ſuivant les indications ; on le fait bouillir légérement ſur un petit feu, & on enlève les petites pellicules qui ſe forment ſur ſa ſurface ; on le laiſſe refroidir ; on y jette enſuite une ſubſtance propre à le coaguler, dont il va être parlé ; on le laiſſe repoſer, le vaiſſeau étant couvert, juſqu'à ce qu'il ſoit caillé ; on verſe alors le caillé ſur une ſerviette, un torchon ou un linge épais, avec lequel on l'enveloppe d'une manière ſerrée ; on noue le linge avec un fil ou une ficelle ; on le ſuſpend ſur un vaiſſeau, dans lequel on reçoit la ſéroſité qui s'en exprime ; on jette la première ſéroſité, qui s'écoule & qui eſt trop laiteuſe ; celle qui coule enſuite fait le petit lait, qui, pour être bon, ne doit point être d'une couleur laiteuſe, mais doit préſenter une couleur tirant ſur le verdâtre ou ſur le doré.

On emploie différentes ſubſtances pour coaguler le petit lait : 1°. le vin d'Eſpagne ou de Canarie ; c'eſt la méthode des Anglois, mais qui n'eſt pas uſitée en France ; 2°. les acides végé-

taux, comme le vinaigre, le ſuc de citron; 3°. des pommes renettes coupées à tranches, avant qu'elles ſoient bien mûres; 4°. la preſſure ordinaire; 5°. l'infuſion des fleurs de chardon, de caille-lait à fleurs jaunes, dans un peu d'eau; ces deux dernières ſubſtances ſont les plus employées, & celles auxquelles on doit donner la préférence.

Petit lait par évaporation. On le prépare ainſi : on prend du lait ſortant du pis de la chèvre ou de la vache; on le fait évaporer juſqu'à ce qu'on obtienne un réſidu qui ſe préſente ſous la forme d'une poudre jaunâtre & grumelée; on donne alors quelques bouillons & on filtre. *Frédéric Hofmann* veut que l'évaporation ſe faſſe à feu nud dans un vaiſſeau d'étain; *M. Venel* préfère avec raiſon le bain-marie. Ce *petit lait*, connu ſous le nom de *petit lait d'Hofmann*, a été appellé *eau de lait par décoction* & *petit lait artificiel* par ce médecin, & *petit lait doux* par *Cartheuſer*; il eſt plus gras, plus épais, plus ſucré que le petit lait ordinaire, dont il ne conſtitue cependant qu'une variété.

Clarification du petit lait. Le petit lait, tel qu'on l'obtient par l'altération ſpontanée du lait, ou par la ſimple

expreſſion du caillé, eſt trouble, chargé de parties caſéeuſes & butyreuſes, & même preſque dégoûtant; il deviendroit ſouvent laxatif, cauſeroit des nauſées à beaucoup de malades, & porteroit quelquefois dans les premières voies une diſpoſition à des concrétions butyreuſes & caſéeuſes, qu'on doit compter en général parmi les mauvais effets du lait. Pour prévenir ces inconvéniens, on clarifie le petit lait avant d'en faire uſage; il devient plus agréable, peſe moins ſur l'eſtomac, eſt bien plus délayant & ſe diſtribue avec plus de facilité dans les voies de la circulation. Il faut éviter cependant de le trop clarifier; on le dépouilleroit totalement des particules muqueuſes, qui lui communiquent un moëlleux, ſouvent très-utile, & il n'auroit pour ainſi dire d'autres propriétés que celles d'une boiſſon aqueuſe : il eſt même des cas qui exigent l'uſage d'une liqueur légérement graſſe, muqueuſe & moins ſèche que le petit lait très-clarifié. On doit donc éviter les deux extrêmes, c'eſt-à-dire, le petit lait trouble & le petit lait très-clair.

On clarifie le petit lait de la manière ſuivante : on prend le petit lait récent; on y ajoute à froid un blanc d'œuf ſur

une livre de liqueur ; on les mêle exactement en les fouettant ou battant ; on les fait bouillir ensuite à un feu doux ; pendant l'ébullition, on jette dans la liqueur douze ou quinze grains de crême de tartre ; on passe ensuite successivement au blanchet & au papier à filtrer. Les blancs d'œufs suffisent quelquefois ; on évite alors le goût que la crême de tartre peut communiquer au petit lait.

§. III.

Des Apozèmes.

Le apozèmes sont de fortes décoctions aqueuses de plusieurs parties de végétaux, comme bois, racines, semences, graines, baies, fruits, herbes, feuilles, fleurs, auxquelles on ajoute du sucre ou des sirops. On doit suivre, pour leur préparation, les régles établies ci-dessus en parlant des décoctions & infusions. On y joint quelquefois d'autres substances, comme des minéraux, des sels, des électuaires, des poudres. Les minéraux doivent bouillir autant & même plus de tems que les racines, à moins qu'ils ne soient donnés en poudre pour être avalés dans une ou deux cuillerées d'apozème ; dans ce cas, ils

ne ſont pas partie de la décoction. Les poudres doivent être traitées par la décoction ou l'infuſion, eu égard aux ſubſtances avec leſquelles on les prépare ; mais en général, elles n'exigent point une décoction auſſi longue, ni auſſi forte. Les électuaires entrent rarement dans la compoſition des apozèmes ; il ſuffit de les faire fondre dans la décoction, lorſqu'elle eſt faite & qu'elle eſt encore chaude. Les ſels s'emploient par la voie de la diſſolution ; on les fait fondre dans la décoction, après qu'elle eſt faite. On ajoute toujours du ſucre ou quelque ſirop ; on ne fait cette addition qu'après que la décoction eſt faite & paſſée. La doſe de chaque apozème eſt ordinairement de cinq ou ſix onces.

En général, les apozèmes ſont des décoctions bien plus chargées & plus fortes que les tiſanes ; cependant il faut proportionner les doſes des ſubſtances qui y entrent à la quantité d'eau qu'on y emploie, afin qu'elle puiſſe s'imprégner des principes de ces ſubſtances. On les rend quelquefois purgatifs par l'addition de quelques médicamens de cette claſſe ; comme, par exemple, quand l'apozème eſt fait, on y fait infuſer du ſéné, de la rhubarbe, il faut

alors que la décoction soit plus légère, afin qu'elle puisse se charger des principes des purgatifs,

§. IV.

Des sucs d'herbes.

Les sucs sont des liqueurs qu'on tire des végétaux par expression ou par incision ; il n'est point question ici des dernières. On les fait ordinairement avec les seules feuilles fraîches, & tout au plus les sommités jeunes, tendres & fraîches des plantes. On les pile dans un mortier, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une pâte molle ; on exprime ensuite fortement cette pâte à travers un linge gros & clair ; on reçoit la liqueur qui en sort, & on la passe deux ou trois fois à travers un linge fin. Il est des temps où les plantes fournissent beaucoup moins de suc ; on peut alors, avant d'exprimer la pâte, la laisser quelques heures en digestion ; le suc qu'elle contient se détache, se raréfie, perd de sa viscosité, & elle en fournit ensuite une plus grande quantité.

Il y a quelques plantes visqueuses, comme la bourrache & la buglose, & quelques autres peu succulentes, comme la petite centaurée, la verge d'or, l'ar-

moise, l'eufraise, & plusieurs racines, dont on a beaucoup de peine à tirer le suc. Il faut faire chauffer les premières avant de les exprimer, & arroser les dernières en les pilant, ou lorsqu'on veut les exprimer, avec une petite quantité de liqueur appropriée à leur vertu, comme par exemple avec leur propre décoction.

On fait quelquefois usage de ces sucs tels qu'on les a exprimés; quelquefois on les clarifie pour les rendre moins désagréables. On y procède de plusieurs manières, ou au moyen d'un blanc d'œuf bien battu, ou en mettant le suc sur les cendres légerement chaudes, & enlevant l'écume qui s'élève au-dessus de la liqueur. La clarification peut être employée sans inconvénient, lorsque le suc est épais, visqueux, gluant; mais il faut s'en abstenir dans les cas contraires, sur-tout lorsqu'on a été obligé d'arroser les plantes avec une autre liqueur avant l'expression. On demande en général des sucs très-clarifiés : ils sont plus élégans, plus agréables au coup d'œil, moins désagréables au goût; mais aussi ils ont moins de vertu, il faut prendre toujours un terme moyen & éviter les deux excès de trop clair & trop épais.

§. V.

Des potions & juleps.

Les *potions & juleps* ſont préparés ordinairement par les apothicaires ; mais on peut ſe trouver dans des campagnes éloignées de pharmaciens, où on eſt obligé de les faire ſoi-même avec les drogues dont on a eu le ſoin de ſe pourvoir ; il eſt donc néceſſaire de joindre ici quelques inſtructions ſur la manière d'y procéder.

La *potion* eſt un mêlange de différens remèdes composés, comme poudres, confections, électuaires, élixirs, teintures, eſſences, dont les eaux diſtillées ſont toujours la baſe, avec l'addition de quelque ſirop.

Les *juleps* ne diffèrent des potions, qu'en ce qu'ils contiennent moins de liqueur, & qu'ils ſont beaucoup moins chargés de médicamens.

Si on manque d'eau diſtillée, on peut ſans inconvénient employer l'eau de riviere ou de fontaine, ou bien une légère décoction ou infuſion des plantes d'une vertu analogue à celle de l'eau diſtillée, dont on voudroit ſe ſervir.

Je ne parle point ici des potions pur-

gatives appellées vulgairement *médecines*; elles ſe préparent d'une manière différente.

Quand on veut faire une potion ou un julep, on peſe d'abord l'eau qui doit en faire la baſe, & dont la doſe eſt ordinairement de ſix à huit onces pour une potion, & de quatre ou cinq onces pour un julep; on la met dans une bouteille; on y ajoute enſuite les autres drogues qui doivent entrer dans ſa compoſition, après les avoir peſées; on ſe contente d'y verſer celles qui ſont liquides: les autres exigent une préparation; les poudres doivent être délayées dans un mortier avec une certaine quantité de l'eau déjà peſée, qu'on prend dans la bouteille; les confections, électuaires, conſerves & ſels, doivent être diſſous de même dans un mortier & dans une certaine quantité de la même eau; certaines drogues, comme les yeux d'écreviſſe, le cachou, le corail, le ſang-dragon, l'antimoine diaphorétique, les trochiſques, &c. doivent être ſucceſſivement pilés & enſuite diſſous dans un mortier & dans la même eau. On verſe ces drogues ainſi préparées dans la bouteille, & on y ajoute le ſirop, après l'avoir peſé; ſa doſe ordinaire eſt

d'une once. On bat bien la bouteille pour rendre le mêlange complet.

§. VI.

Des bouillons médicamenteux.

On prépare différentes eſpèces de bouillons, qu'on rend médicamenteux au moyen des ſubſtances priſes des trois règnes, minéral, végétal & animal, avec leſquelles on les fait, ou qu'on y ajoute; mais ces bouillons ſont en même-tems alimenteux; j'en renvoie le détail à l'Article III. de ce Chapitre, où je m'en occuperai en parlant des bouillons en général.

§. VII.

Préparation des purgatifs.

On donne les purgatifs ſous différentes formes, ſous celles de poudres, de ſels, de pilules, d'émulſions, de conſerve, de ratafia, de ſirop, de potion & de tiſane.

Poudres purgatives.

Les poudres purgatives ſont ou ſolubles ou inſolubles dans l'eau; on fait fondre les premières dans l'eau ou la décoction qui doit faire la baſe du pur-

gatif, à froid ou à chaud, ſuivant l'eſpèce de poudres; on ſe contente de jetter les dernières dans la liqueur, de les remuer long-tems pour opérer un mêlange auſſi parfait qu'il eſt poſſible, & de remuer de nouveau au moment où le malade va les prendre. On les donne auſſi ſous forme de pilules : il va en être parlé.

Sels purgatifs.

Les ſels purgatifs ſont donnés ou ſeuls, ou mêlés avec d'autres médicamens, & ſous forme liquide, ou ſous forme ſolide. Sous cette dernière, ils ſont employés en bols ou en pilules; il va en être parlé. Sous forme liquide, on s'en ſert ou ſeuls, & on les fait fondre dans l'eau, la tiſane, le bouillon, le petit lait, l'eau de veau, l'eau de poulet, &c. ou dans les potions purgatives, dans leſquelles on les fait fondre après qu'elles ſont faites.

Pilules purgatives.

On compoſe les pilules purgatives avec différentes ſubſtances ſolides; les unes ſont en poudre; les autres doivent être pilées & réduites en poudre avant de les employer. On les met enſuite

dans un mortier ; on y ajoute les conſerves ou confections dont on veut ſe ſervir, ou bien on y verſe une quantité ſuffiſante d'un ſirop pour pouvoir les réunir en une maſſe ; on remue bien avec le pilon, juſqu'à ce que le tout ſoit bien incorporé & forme une maſſe ſolide, mais un peu molle ; on étend enſuite cette maſſe ſur une table ou un papier ; on la roule en la comprimant ſous les mains, juſqu'à ce qu'elle ſoit aſſez grêle pour être diviſée en pilules ; on fait enfin cette diviſion avec un couteau ou une ſpatule ; on roule chaque pilule entre les doigts pour leur faire prendre une forme ronde, & on les couvre d'une poudre, ſoit de régliſſe, de guimauve, ou autre pareille, ſoit de ſucre pulvériſé, ou bien on les enveloppe dans une feuille d'or ou d'argent.

Emulſions purgatives.

Les émulſions purgatives ſont de deux manières, ou par les drogues qu'on y ajoute après qu'elles ſont faites, ou par celles avec leſquelles elles ſont préparées.

Dans le premier cas, on fait une émulſion ordinaire, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus ; lorſqu'elle eſt faite, on y ajoute les ſubſtances purgatives ; on y fait fon-

die celles qui ſont ſolubles dans un menſtrue aqueux, comme les ſels; on y jette ſimplement celles qui ſont inſolubles, après les avoir miſes en poudre, comme le jalap, ayant le ſoin de bien remuer le mêlange; on y fait infuſer celles dont les principes peuvent être tirés par l'eau au moyen de l'infuſion, comme le ſené, la rhubarbe.

Dans le dernier cas, on ſe ſert de ſemences émulſives, qui contiennent un principe purgatif, comme celles de carthame; on les emploie ou ſeules, ou avec les amandes, les ſemences froides; on les pile & on fait une émulſion ordinaire.

Dans les deux cas, on peut ſubſtituer un ſirop purgatif plus ou moins actif ſuivant les circonſtances, à la place de celui qu'on ajoute aux émulſions ordinaires, comme celui de nerprun, de roſes ſolutif, de chicorée compoſé, &c.

Conſerves purgatives.

On trouve chez les apothicaires pluſieurs conſerves, confections & électuaires, préparés avec des ſubſtances purgatives; leur ſeule préparation conſiſte à les délayer dans une liqueur, ou à les envelopper dans du pain à cache-

ter, ou bien à les diviſer & rouler en forme de pilules. Il y en a quelques-unes qu'on ne trouve point chez beaucoup d'apothicaires, ſur-tout dans les Provinces, & qu'on peut préparer aiſément chez les malades : telles ſont les ſuivantes.

ELECTUAIRE DE CASSE SIMPLE. On prend deux onces de pulpe de caſſe ; on la fait cuire dans huit onces d'eau, juſqu'à ce que la liqueur ait diminué d'un tiers ; on paſſe alors & on exprime fortement ; on remet la liqueur ſur le feu, & on y ajoute trois onces de ſucre blanc & une once de ſirop de violettes ; on remue pendant quelque tems, & on laiſſe bouillir juſqu'à ce que la décoction ait pris la conſiſtance d'électuaire. Cette préparation purge très-doucement ; elle eſt connue vulgairement ſous le nom de *caſſe-cuite.*

ELECTUAIRE DE CASSE COMPOSÉ. On prend une once de pruneaux & une demi-poignée de fleurs de violiers ; on les fait bouillir dans quatorze ou quinze onces d'eau, juſqu'à diminution d'un tiers ; on paſſe & on exprime ; on remet la liqueur ſur le feu, après y avoir délayé quatre onces de pulpe de caſſe, demi-once de tamarins, une once de

manne ; on laiſſe bouillir à petit feu, jusqu'à diminution d'un autre tiers ; on paſſe de nouveau & on exprime fortement ; on y ajoute enſuite deux onces de conſerve de violettes, une once de ſirop de violettes & trois onces de ſucre ; on remue, & on laiſſe bouillir à petit feu, juſqu'à conſiſtance d'électuaire. Il purge plus que le précédent depuis demi-once juſqu'à deux onces.

Electuaire, conserve, ou marmelade de manne. On prend quatre onces de belle manne & ſix onces de ſuc de violettes ou de roſes pâles ; on fait fondre la manne dans ce ſuc ſur un feu doux ; on paſſe enſuite la diſſolution ; on y ajoute deux onces de ſucre ; on remue, & on remet ſur un feu doux : on fait cuire le tout à petit feu, juſqu'à conſiſtance de miel. C'eſt un purgatif très-doux, dont l'effet ſe borne à donner une liberté des garde-robes. Quelques-uns y ajoutent le diagrede ; mais c'eſt un purgatif puiſſant & bien irritant, qu'il eſt prudent de proſcrire pour une préparation qui peut être entre les mains de tout le monde, dont on peut prendre dans tous les momens, & dont les doſes ſont aſſez arbitraires ; il vaut mieux, dans les cas où

on veut le rendre plus purgatif, y ſubſtituer un gros de tartre ſoluble, qui n'a pas les mêmes inconvéniens.

Sirops purgatifs.

On trouve tous les ſirops purgatifs chez les apothicaires; il n'y en a qu'un ſeul qu'ils n'ont point, dont nous devons la préparation à *MM. de Laſſonne* & *Cornette*, & qui eſt cependant très-utile, ſur-tout pour les enfans, dont il eſt quelquefois impoſſible de vaincre la répugnance pour les remèdes; c'eſt le *ſirop d'ipécacuanha.* On le prépare de la manière ſuivante.

On prend vingt grains d'ipécacuanha entier; on les concaſſe; on les fait bouillir légérement dans huit ou neuf onces d'eau, pendant neuf ou dix minutes; on paſſe alors la liqueur à travers un linge; on y ajoute quatre ou cinq onces de ſucre, en bien remuant; on la remet ſur le feu, & on la laiſſe cuire juſqu'à conſiſtance de ſirop; lorſqu'il eſt froid, on peut l'aromatiſer avec un peu d'eau de fleurs d'oranges.

On donne ce ſirop aux enfans à cuillerées à café toutes les trois, quatre ou cinq heures; il devient légérement pur-

gatif, & eſt ſur-tout très-utile dans la coqueluche.

Ratafia purgatif.

On fait un ratafia, propre à purger les enfans qui refuſent de prendre d'autres purgatifs; on le prépare ainſi. On prend une livre de fleurs de violettes non mondées de leurs calices; on les met ſur un feu clair; lorſqu'elles commencent à rendre un peu de liqueur, on y ajoute quatre onces de manne, & deux onces de ſucre, qu'on fait fondre en remuant le tout; on paſſe enſuite, & on y mêle environ cinq onces d'eſprit de vin. On en donne une ou deux cuilleries le matin, & quelquefois autant le ſoir.

Potions purgatives.

Les potions purgatives ſe préparent ou par décoction, ou par infuſion, ou par diſſolution, quelquefois de deux ou de trois manières à-la-fois. On fait bouillir les purgatifs trop durs & trop compactes pour qu'ils puiſſent laiſſer échapper leurs principes par une ſimple infuſion, comme les myrobolans, la caſſe, les tamarins, le polypode, &c. On fait infuſer ceux dont les principes pourroient

ſe diſſiper par l'ébullition, comme la rhubarbe, les feuilles & les follicules de ſené, les fleurs & les ſommités tendres des plantes purgatives ; enfin on fait fondre ou diſſoudre ceux qui ſont ſolubles dans l'eau, comme la manne, les électuaires, les ſels. Lorſqu'on fait des potions purgatives de ces trois manieres à la fois, on commence par la décoction ; on fait enſuite l'infuſion, & on finit par la diſſolution. La doſe ordinaire de la liqueur pour ces potions eſt de cinq ou ſix onces pour les adultes ; elle diminue pour les enfans à proportion de leur âge.

Tiſanes purgatives.

On donne auſſi les purgatifs ſous forme de tiſane, dont on fait quelquefois l'unique boiſſon des malades ; les purgatifs y ſont étendus dans une beaucoup plus grande quantité de véhicule, que dans les potions, & elles ſont beaucoup moins chargées, plus claires & moins déſagréables.

TISANE DE TAMARINS. On prend deux onces de pulpe de tamarins ; on les fait bouillir dans une pinte ou trente-deux onces d'eau, juſqu'à diminution d'un quart ; on paſſe enſuite & on ex-

prime légérement. On augmente ou on diminue la force de cette tisane en augmentant ou en diminuant la quantité d'eau.

Teinture ou tisane de casse émulsionnée. On prend trois onces de pulpe de casse; on les fait bouillir dans un pinte ou trente-deux onces d'eau, jusqu'à diminution d'un quart; on passe ensuite & on exprime légèrement. On verse cette liqueur dans un mortier de marbre, dans lequel on a déjà jetté, pilé & réduit en pâte deux onces des quatre semences froides majeures; on pile de nouveau & on remue; on passe enfin la liqueur & on exprime fortement. On peut y ajouter un peu de sucre, de sirop, d'eau de fleurs d'orange, suivant le goût du malade.

Article II.

Préparation des médicamens externes.

§. I.

Fumigations.

La fumigation est l'action de faire recevoir au corps ou à quelqu'une de ses parties la vapeur ou la fumée de quelque

quelque ſubſtance, à laquelle on l'expoſe. Il y en a de ſèches & d'humides. Les ſèches ſe font de deux manières : 1°. en brûlant des corps ou ſubſtances relatives à l'indication, au feu ou à la lumiere, & en dirigeant leur fumée vers la partie malade ; 2°. par la projection de certaines ſubſtances ſur des charbons ardens ou des pelles rougies au feu, & en dirigeant la fumée ou vapeur qui s'en élève vers la partie malade. Les humides ſe font au moyen de l'eau commune ou de la décoction des plantes choiſies, eu égard à l'indication ; on les fait bouillir ; on les verſe bouillantes dans un vaiſſeau ; on expoſe la partie malade à la vapeur qui s'en élève.

§. II.

Embrocations.

L'embrocation eſt une aſperſion, irrigation ou arroſement d'une partie avec une liqueur préparée ſuivant les indications de la maladie ; on ſe ſert pour cela de lait, de quelques huiles, d'eau commune, de la décoction de plantes, d'oxycrat, d'eau-de-vie, d'eſprit-de-vin, &c. On prend une poignée ou pelotte de laine ou d'étoupe, un morceau de linge ou d'étoffe de laine, & encore

mieux une éponge, qu'on trempe dans la liqueur, & qu'on exprime au dessus de la partie en la parcourant en long & en large à une très-petite élévation. Il faut toujours faire chauffer la liqueur avant de faire l'embrocation, & avoir soin ensuite de couvrir la partie.

§. III.

Fomentations.

Je n'entrerai dans aucun détail sur les fomentations ; ceux que j'ai déjà donnés paroissent suffisans ; on peut consulter ci-devant le Chap. 5. Art. 2. N°. 3.

§. IV.

Cataplasmes.

Les cataplasmes sont des remèdes externes, de consistance molle, en forme de bouillie ; on les prépare avec les pulpes, les jeunes tiges & sommités, les feuilles, les fruits & les fleurs des plantes, les farines, les onguens, les graisses, les huiles, les gommes, les poudres, la mie de pain, des substances dures comme le nid d'hirondelle, &c. Ils se font presque toujours par décoction ; mais il y a différentes préparations à faire subir aux substances qui entrent dans leur composition avant de les em-

ployer, ou avant d'appliquer les cataplasmes.

Si on emploie des racines, il faut les ratisser, les râper, ou bien les piler; & après qu'elles sont bien cuites, les piler de nouveau jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pulpes, enfin les passer au tamis. On doit les faire bouillir long-tems.

Les bois ne doivent être employés que ratissés ou râpés : on ne s'en sert presque jamais.

Les jeunes tiges & sommités, feuilles, fruits & fleurs des plantes doivent bouillir beaucoup moins de tems que les racines; mais lorsqu'elles sont cuites, il convient de les écrâser & encore mieux de les piler dans un mortier pour en faire une pâte molle; cette préparation est surtout nécessaire, lorsqu'on se propose d'appliquer le cataplasme à nud sur la partie.

La mie de pain doit être émiérée avant de la faire bouillir; à mesure que la décoction s'en fait, on doit avoir soin de bien remuer. Il faut avoir aussi cette précaution lorsqu'on emploie des farines, afin qu'elles soient bien délayées, & pour éviter qu'elles ne forment des grumeaux; elles doivent bouillir moins de tems que les racines, mais plus longtems que les herbes.

Si on emploie des oignons, comme par exemple les oignons de lis, on commence par les faire cuire ſous la cendre chaude, juſqu'à ce qu'ils ſoient bien mous; on les fait bouillir enſuite, on les pile & on les paſſe au tamis.

Les ſubſtances dures, comme le nid d'hirondelles, les crottes de chien, doivent être réduites en poudre avant de les faire cuire; il eſt prudent de les paſſer enſuite au tamis pour en ôter les parties groſſières qui auroient pu y reſter, & qui pourroient bleſſer le malade.

Enfin, les huiles, les graiſſes & les onguens ne doivent être ajoutés que lorſque la décoction eſt finie & eſt encore chaude; il faut ſeulement avoir ſoin de bien remuer juſqu'à ce que leur mêlange ſoit bien fait.

§. V.

Suppoſitoires.

Les ſuppoſitoires ſont des médicamens ſolides, deſtinés à être introduits dans le fondement. On les faiſoit autrefois en forme de gland; mais on leur donne aujourd'hui celle d'un petit bâton, de la groſſeur & de la longueur du petit doigt, arrondi & fait en pyramide. Leur

matière la plus ordinaire eſt le miel, qu'on fait cuire en conſiſtance ſolide, auquel on ajoute preſque toujours un peu de ſel. On les prépare de la manière ſuivante.

On prend trois onces de miel & trois gros de ſel marin ; on les fait bouillir enſemble ſur un petit feu, dans une cuiller de cuivre ou de fer ou dans un poëlon, juſqu'à ce que la matière ait acquis une conſiſtance ſolide, ce qu'on connoît ſi on en fait refroidir un peu. On la verſe alors toute chaude ſur un marbre ou une planche graiſſée d'un peu d'huile : lorſqu'elle eſt un peu refroidie, on la roule avec la main juſqu'à ce qu'elle ait la groſſeur du petit doigt ; on la diviſe enſuite en petites quilles longues d'environ un pouce & demi ou deux pouces, & on lui donne d'un côté une forme pyramidale.

On fait auſſi des ſuppoſitoires avec le ſavon, qu'on pêtrit, qu'on roule, qu'on laiſſe ſécher & qu'on diviſe de même. On en fait encore avec le beurre de cacao, la cire & l'huile, les muſcadins, &c. On y ajoute quelquefois d'autres ſubſtances, comme l'hiéra-picra, l'aloës, &c.

§. V I.

Lavemens.

La préparation des lavemens ſimples eſt connue de tout le monde ; ce n'eſt que de l'eau pure, à laquelle on ajoute tout au plus un peu d'huile. Mais il y a des lavemens compoſés, comme ceux qui ſont faits avec des herbes, des électuaires, des ſubſtances animales, d. s miels, les jaunes d'œufs, &c.

On commence par faire la décoction des ſubſtances animales ou des herbes ; on la paſſe enſuite, & on y délaye les autres ſubſtances qui ſont ſolubles dans l'eau.

ARTICLE II.

Préparation des alimens pour les malades & les convaleſcens.

LES alimens des malades & des convaleſcens varient ſelon les circonſtances ; je n'indiquerai point ici les cas qui exigent ces variations ; ils doivent être déterminés par les médecins des malades ; je me bornerai à faire connoître la manière de les préparer.

§. I.

Des bouillons.

Le *bouillon* eſt une décoction de la

chair des animaux, faite dans l'eau : il y en a de deux eſpèces ; les uns ſont ſimplement nourriſſans & uniquement deſtinés à la nourriture des malades ; les autres ſont à-la-fois nourriſſans & médicamenteux ; ceux-ci tiennent cette dernière qualité des différentes ſubſtances médicamenteuſes qu'on fait cuire avec la viande.

Il eſt quelques règles générales dont l'application doit être faite à la préparation des différentes ſortes de *bouillons*.

1°. La chair des animaux doit bouillir plus ou moins de tems à proportion du degré de tenacité & de fermeté de ſes fibres ; par exemple, on doit faire cuire au moins celle de bœuf & de perdrix pendant ſix heures, celle de mouton & la vieille volaille, pendant trois ou quatre heures, les poulets, le veau, l'agneau pendant deux heures, le poiſſon pendant une heure.

2°. Les *bouillons* doivent être faits à un feu égal & lent, & jamais à un feu violent, afin que l'ébullition ne ſoit pas trop prompte, & que l'eau puiſſe ſe charger des parties alimenteuſes de la viande ; la décoction doit être faite doucement, juſqu'à ce que la chair ſe détache & ſe ſépare des os.

3°. La plupart des ſubſtances charnues qu'on emploie dans les *bouillons*, fourniſſent une craſſe, qui ſe détache, s'élève & forme une écume au-deſſus de l'eau ; il faut avoir ſoin de l'enlever à meſure qu'elle paroît, juſqu'à ce qu'il n'y en ait plus ; mais il faut attendre que l'ébullition ſoit bien établie.

4°. On ne doit mettre ni lard, ni ſel dans les bouillons deſtinés aux malades, à moins que, d'après les circonſtances de la maladie, le médecin ne le juge convenable. On peut cependant ſe permettre le plus ſouvent d'y jetter un bouquet de quelques herbes, comme de cerfeuil ou autres, pour en corriger la fadeur.

5°. Si la chair eſt trop graſſe, il faut commencer par la bien dégraiſſer, avant de la mettre ſur le feu.

6°. Quand le *bouillon* eſt fait, on le paſſe, & on exprime légèrement ; ſi on exprimoit fortement, on feroit paſſer avec le *bouillon* les parties les plus gélatineuſes des viandes ; le *bouillon* deviendroit épais, gras, gluant, deſagréable, & nuiroit ſouvent aux malades.

7°. Quand on ajoute aux *bouillons* des ſubſtances médicamenteuſes, il faut les faire bouillir plus ou moins, eu égard

à leur degré de ténacité & de fermeté ; par exemple, on doit faire bouillir les bois & les racines seches aussi long-tems que les viandes, les graines, semences & racines fraîches, à peu-pres la moitié de ce tems, à l'exception des cas où les viandes n'exigent que deux heures de décoction ; il faut tout ce tems pour la décoction des racines ; les feuilles quelques minutes seulement : on les jette dans le *bouillon* peu de tems avant de le retirer ; enfin, on n'y met les fleurs & les autres substances qui ne doivent qu'infuser, qu'au moment où le *bouillon* est fait & où on le retire du feu.

V. *Bouillons nourrissans.*

On fait les *bouillons* simplement *nourrissans* avec la chair de différens animaux, comme de bœuf, de mouton, de veau, d'agneau, de poulet, de poule, de chapon, de coq, de perdrix, même de poisson ; on en fait aussi avec le pain ou avec des graines farineuses, sans viande, ni poisson, &c. On varie dans ce choix eu égard à la nature & aux circonstances de la maladie, aux forces, au tempérament & à l'habitude du malade ; c'est au médecin à prescrire ces variations.

Bouillons de viande.

Il n'y a point ici d'autres règles à

donner que celles qui ont été établies pour les *bouillons* en général ; j'ajouterai seulement qu'on doit proportionner la quantité d'eau non-ſeulement à celle de la viande, mais encore au degré de force qu'on veut donner au *bouillon* ; cependant ſi, lorſqu'il eſt fait, on le trouvoit trop fort, on peut l'affoiblir par l'addition d'une certaine quantité d'eau.

Bouillon de poiſſon.

Il eſt des cas où l'on craint de donner aux malades des *bouillons de viande*, & où on leur ſubſtitue des *bouillons de poiſſon* ; on les prépare de pluſieurs manières.

1°. On prend le poiſſon néceſſaire, & on choiſit ordinairement le poiſſon blanc ; on le coupe par morceaux ; on le met dans un pot avec la quantité d'eau néceſſaire ; on y ajoute un tant ſoit peu de beurre & de ſel & quelques herbes propres à en relever un peu le goût ; on le laiſſe bouillir pendant une heure, après quoi on le paſſe dans un linge. On fait frire enſuite un peu de farine ; on la paſſe à l'étamine pour en faire un coulis, dont on ſe ſert pour colorer & nourrir le *bouillon*.

2°. On prend des oignons, des ca-

rottes ; on les met dans une casserole avec un peu de beurre ; on les fait suer à un feu doux. Quand ce mêlange est roux, on met le poisson dans la casserole ; on lui fait faire quelques tours au roux ; on le mouille ensuite d'une purée claire avec un bouquet de persil & de fines herbes ; enfin, on le fait bouillir pendant une heure, & on le passe au tamis ou à travers un linge.

Bouillons de pain.

On fait encore des *bouillons maigres* sans viande ni poisson, qu'on substitue aux bouillons gras dans les cas où ceux-ci pourroient être nuisibles On prend quelques herbes, comme laitue, chicorée, &c. quelquefois de l'orge, du riz, & quelques croûtes de pain ; on les assaisonne d'un tant soit peu de beurre & de sel, &, lorsque la maladie le permet, d'un bouquet de fines herbes ; on les fait cuire pendant une heure, & on les passe ensuite au tamis en expriprimant légérement.

Bouillons de graines farineuses.

Les graines de riz, d'orge, d'avoine, &c. font la base de ces *bouillons* ; on les fait crever, & ensuite bouillir dans l'eau ; lorsqu'elles sont bien cuites,

on passe la liqueur & on écrâse les graines sur un tamis en pressant fortement ; on remet sur le feu ce qui est passé par le tamis, & on laisse bouillir pendant dix ou douze minutes. On peut édulcorer ces bouillons avec un peu de sucre, & en relever le goût au moyen de quelques zestes de citron, & même la cannelle, si la maladie le permet. On met plus ou moins d'eau par proportion à la quantité de graines qu'on emploie, & au degré d'épaisseur & de force qu'on veut donner au bouillon ; s'il est trop fort, on peut y ajouter de l'eau, lorsqu'il est fait.

II. *Bouillons médicamenteux.*

Les mêmes *bouillons nourrissans*, dont il vient d'être parlé, peuvent devenir *médicamenteux*, si l'on y ajoute des substances prises parmi les remèdes des différentes classes ; on les choisit le plus souvent parmi les bois, racines, écorces, bayes, fruits, graines, semences, feuilles & fleurs de différentes plantes. Leur préparation est la même que celle qui a été décrite ci-dessus.

Il est encore d'autres espèces particulières de *bouillons*, qu'on regarde comme *médicamenteuses*, non-seulement

par les remèdes nécessaires qu'on y ajoute, mais encore par les substances animales qui en font la base : tels sont les suivans.

Bouillons de grenouilles.

On ne se sert que des cuisses de grenouilles, que le vulgaire appelle pattes de derrière ; on rejette la tête, le corps & les bras ou pattes de devant. On les emploie souvent seules, quelquefois avec du poulet, du veau ou du mouton ; souvent on leur joint des substances végétales. La manière de faire ces bouillons ne diffère point des précédentes ; il faut observer seulement qu'une ébullition d'une heure & demie ou de deux heures au plus suffit ; si on joint aux grenouilles une autre substance animale, qui exige une décoction plus longue, on la fait cuire d'abord seule, & on ajoute ensuite les cuisses des grenouilles ; il n'y a cependant aucun inconvénient à les mettre ensemble & à faire bouillir celles-ci plus long-tems.

Bouillons de limaçons.

On prend huit, neuf ou dix limaçons, s'ils sont gros, & douze ou quatorze, s'ils sont petits ; on écrâse leur coquille, on

les lave deux ou trois fois d'abord dans l'eau froide, ensuite dans l'eau chaude, pour les nétoyer & les dépouiller de la substance glutineuse qui les recouvre ; on détache leurs coquilles ; on les jette ensuite dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'ils soient bien dégorgés. Après quoi on les met dans vingt-quatre onces ou trois chopines d'eau ; on le fait cuire lentement sur un petit feu, jusqu'à ce que la liqueur ait diminué d'environ deux tiers ; on retire alors le vaisseau du feu ; on laisse refroidir ; on passe & on exprime. On peut faire ces bouillons plus ou moins forts, plus ou moins épais, en augmentant ou diminuant le nombre des limaçons, ou la quantité d'eau, ou bien en exprimant plus ou moins fortement. On observe les règles précédentes pour la décoction des végétaux qu'on y ajoute quelquefois.

Bouillons de mou de veau.

On prend un poumon de veau ; on le lave bien dans l'eau froide ; on le jette dans six livres ou trois pintes d'eau ; on met sur le feu, & dès que l'ébullition est bien établie, on ôte insensiblement l'écume ; on laisse bouillir ensuite sur un feu doux, jusqu'à ce que la liqueur

ait diminué de la moitié ; on retire alors le vaiſſeau du feu ; on laiſſe refroidir ; on paſſe & on exprime légérement. On y ajoute quelquefois des végétaux, pour leſquels il faut obſerver les règles preſcrites ci-deſſus.

Bouillons d'écreviſſes.

Les écreviſſes s'emploient rarement ſeules ; on les joint preſque toujours à quelqu'autre ſubſtance animale, & le plus ſouvent à un poulet : la préparation des *bouillons* où elles entrent ne diffère de celle des autres *bouillons*, qu'en ce qu'on commence par jetter les écreviſſes vivantes dans l'eau bouillante, pour les étouffer, qu'on les met enſuite dans l'eau qui doit faire la baſe du *bouillon* en même-tems que les autres ſubſtances animales, & qu'on doit avoir ſoin de bien couvrir le vaiſſeau ; une ébullition de deux heures eſt preſque toujours ſuffiſante. On ſe ſert ordinairement des écreviſſes entières ; mais ſi on apperçoit qu'elles excitent un trop grand mouvement dans le ſang, trop de chaleur, d'agitation, on n'emploie que leurs queues & leurs pattes : les *bouillons* ſont alors beaucoup plus légers.

On prépare encore ces bouillons d'une

autre manière. On fait d'abord un bouillon avec une autre ſubſtance animale ; on prend enſuite les écreviſſes ; on les étouffe dans l'eau bouillante ; on les pile dans un mortier ; quand elles ſont pilées on les jette dans le bouillon déjà préparé, & on les fait cuire lentement juſqu'à ce que le bouillon ait pris une couleur rouge ; on le paſſe alors à travers un linge ou dans un tamis.

On conſerve chez les apothicaires des écreviſſes calcinées ; mais elles ne ſauroient être ſubſtituées aux écreviſſes vivantes ; elles ont perdu leurs parties volatiles, & ont contracté ſouvent par la calcination un goût & une qualité empyreumatiques.

Bouillons de vipère.

On emploie les vipères ou ſeules, ou avec d'autres ſubſtances animales, & ſur-tout avec des poulets. Dans le premier cas, on fait bouillir la vipère dans une petite quantité d'eau commune, au bain-marie, ayant ſoin de tenir le vaiſſeau exactement fermé & même lutté ; dans le dernier cas, on commence par faire bouillir pendant environ deux heures la ſubſtance animale qu'on y joint ; à un feu lent & égal ; on y ajoute enſuite

la vipère, & on ne fait plus alors la décoction qu'au bain-marie : dans l'un & l'autre cas, on coupe la tête & la queue de la vipère, on l'écorche, on vide ses entrailles; mais on lui laisse le foie, le cœur, & on conserve son sang, qui doit faire partie du bouillon; on la coupe par petits tronçons. L'ébullition de la vipère doit durer au moins deux heures : il faut toujours que les vipères soient tuées au moment où l'on veut s'en servir. Lorsqu'on y ajoute des racines, herbes, &c. on observe les règles prescrites ci-dessus.

Bouillons de tortue.

On sépare la chair de la tortue de son écaille; on la jette dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elle ne rejette plus une humeur visqueuse, qui sort par sa bouche; on la coupe ensuite par petits morceaux; on la fait bouillir lentement à un feu égal, ayant soin d'ôter l'écume, à mesure qu'elle s'élève; on la laisse en décoction pendant quatre ou cinq heures; on ajoute les racines ou herbes, nécessaires suivant l'indication, en suivant les règles prescrites ci-dessus; quand le *bouillon* est fait, on le passe & on exprime légérement. La quantité d'eau nécessaire doit être proportionnée à la gros-

ſeur de la tortue, ou à la quantité qu'on en emploie.

§. II.

Des conſommés & coulis.

Il y a des cas où l'état du malade ne permet point l'uſage des alimens ſolides, & où ſa foibleſſe exige cependant une nourriture plus forte & plus ſucculente que celle que peuvent fournir les bouillons; on prépare alors des *conſommes* & des *coulis* : on donne les premiers ſeuls & ſans aucun mêlange; on délaye les derniers dans le bouillon ordinaire du malade.

Conſommés.

Le *conſommé* n'eſt autre choſe qu'un bouillon très-fort & très-chargé de viande, qu'on fait bouillir très-long-tems à petit-feu, juſqu'à ce que la viande ſoit comme pourrie. On le prépare avec les viandes les plus ſucculentes, le bœuf, le chapon, même la perdrix. On le fait ſans eau, ou avec très-peu d'eau; le premier fournit moins de liqueur, mais eſt beaucoup plus reſtaurant. On peut le faire de la manière ſuivante.

On prend un chapon; après l'avoir

écorché & lui avoir ôté les entrailles, on le coupe en morceaux. On le fait cuire dans ſon propre jus ou tout au plus dans une petite quantité d'eau ; on fait cette décoction lentement & au bain-marie, juſqu'à ce que la chair tombe en une eſpèce de putrilage. On le paſſe alors, on l'exprime très-fortement, & on en enlève la graiſſe avec une cuiller. On y ajoute, ſi l'on veut, un peu d'écorce de citron ou d'eau de fleurs d'orange, pour le rendre plus agréable ; l'addition de la cannelle & du géroſle en relève plus le goût : mais ces deux ſubſtances conviennent rarement aux malades.

Coulis.

Le *coulis* eſt une pâte faite avec la chair de volaille ou de perdrix, même la viande de veau, qu'on délaye enſuite dans du bouillon. On le prépare de pluſieurs manières.

1°. On fait rôtir un poulet, une poule, un chapon ou une perdrix ; on prend le blanc ; on le hache ; on le pile en l'arroſant avec un tant ſoit peu de bouillon, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en pâte.

2°. On prend les blancs des mêmes animaux rôtis ; on les met dans un mor-

tier avec dix ou douze amandes douces pelées & un morceau de pain blanc ; on les pile enſemble, juſqu'à ce qu'on en ait fait une pâte. On délaye le tout dans du bouillon ; on le fait cuire légérement : on le paſſe enſuite en exprimant.

3°. On prend les blancs des mêmes animaux ; on les pile dans un mortier avec quelques amandes douces pelées & quatre jaunes d'œufs. On met enſuite une livre de veau, coupé par tranches, dans une caſſerole, avec un peu de mie de pain & quelques oignons, carottes & panais ; on le fait bien cuire ; après quoi on retire le veau de la caſſerole ; on lui ſubſtitue le mêlange laiſſé dans le mortier, qu'on délaye bien dans le jus reſté dans la caſſerole ; on le fait chauffer quelque tems en le remuant, mais ſans bouillir ; on le paſſe enſuite en exprimant.

On peut ajouter à ces *coulis* les aſſaiſonnemens propres à en relever le goût, lorſque la maladie le permet.

§. III.

Des gelées.

Les *gelées* ſont de deux eſpèces, *animales* & *végétales* ; les premières ſer-

vent à la nourriture des malades, les dernières à leur agrément, c'eſt-à-dire, à les ragoûter & à rafraîchir leur bouche.

I. *Gelées animales.*

La gelée animale ſe fait ordinairement avec des pattes & des aîles de volaille, la corne de cerf râpée, un jarret de veau & quelques pieds de mouton; on la fait quelquefois avec la ſeule corne de cerf, quelquefois avec un vieux chapon, la corne de cerf & un jarret de veau; lorſqu'on veut la rendre plus nourriſſante, on y ajoute une perdrix. On prépare auſſi des *gelées*, qui ſont à la-fois nourriſſantes & médicamenteuſes, comme celle de vipères.

Gelée ordinaire.

On prend une demi-livre de corne de cerf râpée, un vieux chapon, un jarret de veau ou quelques pieds de mouton (ou bien les autres viandes indiquées ci-deſſus, ſuivant les circonſtances); on les met dans une marmite ou un pot de terre verniſſé, avec une quantité ſuffiſante d'eau; on bouche bien le pot; on fait cuire doucement, juſqu'à diminution des deux tiers de l'eau. On fait refroidir un peu de la liqueur ſur une

assiette, pour voir si elle a acquis de la consistance & si elle se condense en gelée. Si elle ne se condense point, on ajoute un peu d'eau, & on continue la coction jusqu'à ce qu'on parvienne à la condensation. On retire alors le vaisseau du feu ; on dégraisse la liqueur avec soin, on la passe & on l'exprime fortement. On mêle ensemble un ou deux blancs d'œufs, un peu de vin blanc & du suc de citron, & environ trois onces de sucre par livre de gelée ; on bat bien ce mêlange ; on le mêle avec la gelée ; on fait bouillir le tout légérement ; on passe ensuite la liqueur & on la met dans un lieu frais & sec, jusqu'à ce qu'elle se congèle. La condensation n'est ordinairement parfaite, qu'après huit ou dix heures ; cet intervalle est trop long en été, ainsi que dans les cas où l'on est très-pressé ; on couvre alors de glace le vaisseau dans lequel on la fait refroidir, & on accélère ainsi la congélation.

On peut encore faire une bonne gelée en faisant cuire au bain-marie un vieux chapon, une perdrix & un jarret de veau sans eau & dans leur jus : on les fait figer, & on clarifie de la manière indiquée ci-dessus.

Quelques personnes aiment à y trou-

ver le goût de la cannelle ; on y fait bouillir alors un petit morceau de cette écorce pendant la clarification.

On peut donner, si l'on veut, différentes couleurs aux gelées ; cela satisfait quelquefois les fantaisies des malades. On les teint en blanc avec le lait d'amandes, en gris de lin avec la cochenille, en rouge avec le suc de betterave, en violet avec la teinture de tournesol, en jaune avec des jaunes d'œufs, en vert avec les jus de poirée cuite, &c.

Gelée de corne de cerf.

On prend demi-livre de râpure de corne de cerf ; on la met dans un pot de terre vernissé avec six livres ou trois pintes d'eau ; on couvre le pot, on fait bouillir doucement à petit feu, jusqu'à diminution des deux tiers ; on l'essaie de la manière indiquée ci-dessus ; quand la liqueur se condense, on retire le pot du feu, on passe la liqueur, on exprime fortement ; on clarifie, on fait bouillir de nouveau & on condense de la manière qui a été déjà indiquée.

Gelée de vipère.

On prend les vipères ; on les prépare de la manière qui a été indiquée en

parlant des bouillons ; on les coupe en morceaux ; on les met dans un pot de terre, qu'on couvre exactement & qu'on lute avec de la pâte ; on les fait bouillir dans leur propre jus au bain-marie pendant cinq ou six heures ; on passe ensuite le suc avec une forte expression, & on le laisse refroidir sans le remuer.

II. *Gelées végétales.*

On prépare les *gelées végétales* avec les coings, le verjus, la groseille, l'abricot, les cerises, l'épine vinette, les framboises, la grenade, le muscat, les poires, les pommes, &c. Leur préparation est plutôt du ressort des confiseurs que de celui des apothicaires & des garde-malades ; elle feroit même perdre beaucoup de tems à ces dernières & les distrairoit des soins qu'elles doivent donner aux malades : il vaut mieux prendre ces gelées toutes faites chez les confiseurs : aussi, je n'en donnerai point la préparation.

§. IV.

Des crêmes.

Il ne s'agit point ici des différentes espèces de crêmes qu'on destine au seul agrément

agrément, & qui font partie des entremets qu'on ſert dans les repas ; il ne doit y être queſtion que de celles qu'on prépare pour ſervir à la nourriture des malades & ſur-tout des convaleſcens. Il ſeroit trop long de les indiquer toutes ; je me bornerai à quelques-unes.

Crême à l'eau.

On mêle enſemble quatre œufs frais, le jaune & le blanc, les zeſtes d'un citron coupé fort menu, même le jus, quatre onces de ſucre & une chopine d'eau de fontaine ; on bat bien ce mêlange ; on le paſſe deux ou trois fois à travers une ſerviette ; on le fait cuire dans un plat à petit-feu, de manière qu'il ne faſſe que palpiter; on le remue avec une cuiller, juſqu'à ce que la liqueur ſoit épaiſſe, c'eſt-à-dire, la crême formée ; on laiſſe enſuite refroidir.

Crême préparée avec des graines farineuſes.

On prépare ces *crêmes* avec le riz, l'orge, l'avoine, &c. On fait crever ces graines ; on les fait cuire enſuite dans l'eau, le bouillon, ou le lait ; lorſqu'elles ſont bien cuites, on les paſſe par un

tamis en preſſant fortement ; on remet ſur le feu tout ce qui a paſſé ; on y ajoute du ſucre, quelques zeſtes de citron, ou un peu de cannelle ; on fait bouillir de nouveau juſqu'à conſiſtance de crême. Quelquefois lorſqu'elle eſt au moment d'être aſſez cuite, on en retire trois ou quatre cuillerées, dans leſquèlles on délaye un ou deux jaunes d'œufs, qu'on remet ſur le feu & qu'on laiſſe bouillir un inſtant ; mais on ne fait ordinairement cette addition qu'aux crêmes faites avec l'eau. Il faut avoir ſoin de remuer ſouvent, afin d'empêcher que les graines ne s'attachent au vaiſſeau.

On emploie quelquefois les farines de ces graines ; il eſt alors inutile de faire crever & de paſſer au tamis ; mais il faut ici des ſoins particuliers pour que ces farines ſoient bien délayées & ne forment point de grumeaux ; il vaut mieux toujours ſe ſervir des graines.

Panades.

Les panades ſont des crêmes faites avec le pain & l'eau On prend des croûtes de pain recuites, c'eſt-à-dire, paſſées de nouveau au four ou grillées; on les coupe en petits morceaux ; on les

fait cuire dans l'eau ; lorſqu'elles ſont bien ramollies, on les paſſe au tamis en bien exprimant ; on remet ſur le feu ce qui a paſſé ; on y ajoute du ſucre, des zeſtes de citron, & ſi l'on veut, un peu de cannelle ; on laiſſe bouillir juſqu'à conſiſtance de crême. On y délaye ordinairement un ou deux jaunes d'œufs vers la fin de la coction, & on ne les laiſſe bouillir qu'un inſtant.

CHAPITRE VII.

Des précautions propres à ſe garantir des maladies contagieuſes.

Il eſt des maladies, déſignées ſous le nom de contagieuſes, qui ſe communiquent aiſément aux perſonnes qui entourent les malades ; il en eſt d'autres, qui, ſans être contagieuſes, donnent lieu à une émanation de miaſmes putrides, qui infectent l'air & portent ſouvent une impreſſion funeſte ſur les corps bien portans ; telles ſont la peſte, la petite vérole, la rougeole, le ſcorbut, quelques maladies vénériennes, la gale, les fièvres rouges, malignes,

pétéchiales, miliaires, putrides, bilieuſes, &c.

Les perſonnes chargées du ſervice des malades, qui les approchent de très-près, qui vivent dans l'air impur de leur chambre, ſont plus expoſées à une communication immédiate, & par conſéquent à contracter les mêmes maladies ou au moins des maladies analogues. Il eſt donc important de leur indiquer ici les moyens de s'en garantir; ils conſiſtent dans des précautions propres, ſoit à diminuer la quantité & l'activité des miaſmes infects, qui s'élèvent du corps des malades, ſoit à rendre ces perſonnes elles-mêmes moins ſuſceptibles de leurs impreſſions. Je ne parlerai point des précautions particulières relatives aux différentes eſpèces de maladies; les détails en ſeroient trop multipliés, & n'entreroient point même dans le plan de cet ouvrage. Je me bornerai aux précautions générales, qui peuvent être employées avec ſuccès dans tous les cas & dans toutes les maladies.

§. I.

Précautions pour les chambres des malades.

La pureté de l'air de la chambre des malades est l'objet le plus important ; on ne doit négliger aucune des précautions qui peuvent y concourir.

1°. On doit en éloigner tout ce qui peut fournir des émanations putrides, propres à infecter & corrompre l'air, tels que les linges qui ont servi à essuyer les malades à la suite des garde-robes, ou dans les sueurs, les vaisseaux, linges ou serviettes chargés de leurs crachats, les vaisseaux qui renferment leur urine, ceux qui contiennent leurs garde-robes, les linges qu'on ôte à chaque pansement des plaies, ulcères, vésicatoires & cautères.

2°. On doit éviter la trop grande raréfaction de l'air, comme il arrive lorsqu'on entretient dans la chambre un feu trop vif & trop soutenu ; il faut donner au contraire à l'air une température modérée, en graduant le feu d'une manière proportionnée à la saison.

3°. On doit renouveller l'air de la chambre plusieurs fois dans la journée,

en ouvrant les portes & les fenêtres, de manière à établir un courant qui puiſſe faciliter l'introduction de l'air extérieur, mais ſans expoſer le malade à l'impreſſion immédiate de ce courant d'air; on peut même alors fermer les rideaux du lit pour prévenir tout inconvénient; le matin & le ſoir ſont les deux époques de la journée les plus favorables à cette opération.

4°. On doit chercher à rafraîchir & à condenſer l'air de l'appartement; on peut employer à cet effet des irrigations & des projections d'eau; on arroſe la chambre pluſieurs fois dans la journée; on fait tomber de l'eau d'une partie élevée & on la reçoit dans des vaiſſeaux placés dans la chambre: j'ai vu ces projections réuſſir ſinguliérement dans des ſalles où ſe trouvoient raſſemblés un grand nombre de malades; j'en ai déjà parlé p. 53. Ces moyens ſont utiles ſurtout dans les chaleurs de l'été, & principalement dans les pays chauds. Les irrigations ſont encore plus efficaces, ſi on les fait avec un mêlange d'eau & de vinaigre; les propriétés anti-putrides de cette dernière liqueur ſont aſſez connues, pour concevoir aiſément les avantages qu'on peut en retirer; c'eſt même le moyen

dont on doit attendre le plus de ſuccès.

5°. On parfume ordinairement les chambres des malades ; on emploie à cet effet différentes ſortes de parfums ; on fait brûler du genièvre, de la cire d'Eſpagne, du ſucre ; on répand des eaux de ſenteur ; on allume des rubans ou des mêches préparés avec des odeurs ; on brûle des paſtilles odorantes ; on jette de l'encens ou différens autres parfums dans des caſſolettes, ſur des charbons ardens, ſur des pelles ou des boules de fer rougies au feu. Ces moyens ſont employés quelquefois avec ſuccès : mais on doit être très-circonſpect dans leur uſage ; il en réſulte ſouvent des émanations âcres qui portent une irritation ſur les corps des malades & de ceux qui les entourent ; il y a même beaucoup de perſonnes qui ne peuvent ſoutenir les odeurs & s'en trouvent incommodées : il y a encore des maladies, où les odeurs pourroient être dangereuſes : il eſt plus prudent de ſe borner à faire brûler du ſucre ſur une pelle rougie au feu ; c'eſt le parfum le plus doux qu'on puiſſe employer ; il eſt en même-tems très-agréable & n'a point les inconvéniens des autres. On peut encore faire des projections de vinaigre ſur une pelle rou-

gie ; ce moyen eſt aſſez employé ; mais il a encore des inconvéniens : il en réſulte une odeur & des émanations empyreumatiques qui ſe répandent dans l'air, & qui dans beaucoup de cas peuvent devenir nuiſibles.

§. II.

Précautions pour les malades.

Les précautions relatives aux malades ſe bornent à deux objets, leur propreté & la pureté de l'air de leur lit.

Il a été déjà parlé de la néceſſité de tenir continuellement les malades dans un état de propreté, des ſoins particuliers que cet objet exige, des moyens de les remplir & des avantages qui en réſultent ; il eſt inutile de répéter ici ce qui a été dit à ce ſujet.

Il eſt d'un uſage aſſez répandu, ſur-tout dans les campagnes, de tenir les malades renfermés ſous les rideaux de leur lit ; il en réſulte de grands inconvéniens. On les tient ainſi toujours dans la même athmoſphère ; on concentre ſur leur corps une quantité prodigieuſe d'émanations putrides, infectes & dangereuſes : les malades ne ſont pas les ſeuls à en éprouver les mauvais effets ; les perſonnes qui les ſervent ne

peuvent les approcher ſans en reſſentir les impreſſions ; cela peut ſuffire ſouvent pour leur communiquer la même maladie.

Il eſt plus convenable d'ouvrir les rideaux ; on facilite ainſi aux miaſmes putrides les moyens de s'étendre & de perdre par conſéquent une partie de leur activité ; on donne lieu au renouvellement de l'air qui environne plus particulièrement le malade, on le ſoulage, on le rafraîchit, & on s'expoſe à un danger bien moindre, lorſqu'on l'approche.

§. III.

Précautions pour les garde-malades.

1°. La propreté eſt une condition eſſentielle, que les perſonnes chargées du ſoin des malades ne doivent point négliger. Il eſt important pour elles d'empêcher que les miaſmes putrides qui s'élevent du corps des malades & dont l'air de leur chambre eſt chargé, ne ſéjournent trop long-tems ſur leurs vêtemens & ſur l'habitude de leur corps. Elles doivent à cet effet changer fréquemment de linge, même, s'il eſt poſſible, de vêtemens extérieurs, & laver ſouvent leur viſage, leurs bras, leurs

mains avec de l'eau fraîche, de l'eau de ſavon, de l'eau aiguiſée avec quelques gouttes d'eau-de-vie, de la pâte-d'amandes, & ſur-tout avec un mêlange d'eau & de vinaigre, & encore mieux de tems en tems avec le vinaigre pur.

2°. La tempérance, ſoit dans les boiſſons, ſoit dans les alimens ſolides, leur eſt abſolument néceſſaire; elles doivent éviter de ſurcharger leur eſtomac d'une trop grande quantité d'alimens, qui rendroit leur digeſtion plus longue, plus laborieuſe, moins parfaite; il en réſulteroit des ſucs mal élaborés, & une plus grande diſpoſition à recevoir les impreſſions des miaſmes morbifiques.

3°. Elles ne doivent ſe nourrir que d'alimens légers & faciles à digérer; les alimens chauds, âcres, porteroient dans leur ſang une diſpoſition à l'échauffement, à la raréfaction, à une eſpèce d'effervescence qui faciliteroit l'introduction des miaſmes morbifiques, ou au moins une plus grande aptitude à les recevoir. C'eſt par la même raiſon qu'elles doivent ſe proſcrire l'uſage des liqueurs ardentes & ſpiritueuſes.

5°. Elles peuvent faire uſage de boiſſons acides, comme de limonade, d'orangeade, d'eau de groſeille, de verjus

de bigarrade, d'un mêlange d'eau & de vinaigre adouci avec le sucre. Ces acides ont une propriété anti-putride, qui peut prévenir ou détruire l'action des miasmes putrides sur la masse de leurs fluides.

5°. On est assez dans l'usage d'employer des odeurs, de les flairer, de s'en frotter les tempes & le creux de la main; mais il peut en résulter des inconvéniens, ainsi que je viens de le dire. Il vaut mieux se borner au bon vinaigre, qui est également & même plus efficace, & qui n'a point le même danger.

6°. On doit éviter d'approcher les malades, de les toucher, de les remuer, de toucher leurs draps, leurs oreillers, les linges dont ils se sont servis, lorsqu'on est en sueur; l'introduction des miasmes morbifiques devient alors beaucoup plus aisée. Si cependant on ne peut s'en empêcher, il faut commencer par bien essuyer ses mains, & même les sécher avec un peu de pâte d'amandes sèche, de poudre ou de farine.

7°. Il est une précaution qu'on néglige assez généralement & qui est cependant bien essentielle; elle consiste à éviter de recevoir au moyen de la ref-

piration les émanations qui s'élèvent du corps des malades ; il ſuffit pour cela de détourner ſon haleine, ou de retenir la reſpiration, lorſqu'on eſt obligé de ſe baiſſer ſur le lit ou ſur le malade lui-même ; ſi le ſervice exige un tems trop long, on peut détourner un moment la tête pour reprendre haleine, & éviter toujours d'inſpirer lorſqu'on a la bouche & le nez trop près du malade.

8°. Les vapeurs ſont toujours plus concentrées & plus actives dans l'intérieur du lit ; dès qu'on le découvre, elles ſe développent & s'élèvent avec une activité proportionnée au mouvement avec lequel on y procède. Il eſt donc eſſentiel d'uſer de précaution en découvrant le lit des malades ; il faut le faire lentement & par degrés, & avoir ſur-tout dans ce moment l'attention de détourner l'haleine ou de retenir la reſpiration. Le premier inſtant eſt le plus dangereux, & il y a des exemples fréquens des ſuites funeſtes du défaut de précaution à cet égard.

9°. Il eſt prudent de ne pas ſéjourner long-tems dans l'air impur de la chambre des malades ; les perſonnes qui les ſervent, ne peuvent cependant s'en empêcher ; mais il leur eſt aiſé de

diminuer, d'affoiblir ou de corriger l'impreſſion qu'elles en reçoivent, en allant de tems en tems reſpirer l'air extérieur.

10°. Il eſt enfin un autre moyen bien plus efficace pour ſe garantir de la contagion ; c'eſt l'application d'un exutoire, c'eſt-à-dire, d'un véſicatoire, d'un cautère ou d'un ſéton ; les obſervations multipliées des praticiens en démontrent l'efficacité ; elles nous apprennent que les perſonnes qui ont uſé de cette précaution, ont été rarement attaquées des maladies épidémiques, même de la peſte, quoiqu'elles ſe ſoient entièrement livrées au ſervice des malades. Mais on ne doit point mettre ce moyen en uſage légèrement, indifféremment & dans tous les cas ; on doit le réſerver pour les grandes occaſions, comme par exemple lorſqu'il règne des maladies épidémiques contagieuſes, qui font beaucoup de ravages.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

Fin de la Table.